LES

TOMBEAUX

DE

SAINT-DENIS.



Paris.

A LA LIBRAIRIE DE F.-M. MAURICE, ÉDITEUR,
RUE DES MATHURINS-SAINT-JACQUES, N° [illegible]

1825

le droit de demander qu'on sus-
de l'action, jusques à ce que son
n cause.... Nous allons parler des
uelles elle est autorisée, des effets
u jugement qui termine la con-

aut, 1. proposer l'exception avant
e de la demande primitive, avec
exercé (51) la demande en ga-
r cette demande (53) dans le délai

disjonction des deux causes (66

Le jugement rendu sur le fond formel est exécutoire contre le gar de le signifier (67). — V. *au reste*, *rép.*, *mot garantie*, § 4.

Quant aux dépens et dommage à la charge du garant (68) formel, insolvable (70), le garanti qui n'a

LES

TOMBEAUX

De

SAINT-DENIS.

IMPRIMERIE DE J. TASTU,
RUE DE VAUGIRARD, N. 36.



Couché fils sculp.

ABBAYE DE S.T DENIS.

Librairie de F. M. Maurice, Editeur, Rue des Mathurins S.t Jacques, N.° 1.

LES

TOMBEAUX

De Saint-Denis,

OU

DESCRIPTION HISTORIQUE

De cette Abbaye célèbre, des Monumens qui y sont renfermés, et de son riche Trésor;

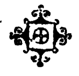
SUIVIE

Du Récit de la Violation des Tombeaux en 1793; de Détails sur les Restaurations de l'église en 1806, et depuis 1814; de Notices sur les Rois et les Grands Hommes qui y ont été enterrés; et sur les Cerémonies funèbres qui y ont eu lieu;

ET PRÉCÉDÉE

DE LA DESCRIPTION DES CÉRÉMONIES USITÉES AUX OBSÈQUES DES ROIS DE FRANCE ET DE LA RELATION DES FUNÉRAILLES DE LOUIS XVIII.

PAR J. A. ****.



PARIS,
A LA LIBRAIRIE DE F.-M. MAURICE, ÉDITEUR,
RUE DES MATHURINS SAINT-JACQUES, N° 1.

1825.

D





L'Eglise de Saint-Denis a eu de grandes destinées : son histoire se trouve liée à toutes les grandes époques de la monarchie française. Cette basilique, fondée par Dagobert, réédifiée par Charlemagne, réparée par saint Louis, a été témoin de l'abjuration de Henri IV; elle a été long-temps et elle est encore aujourd'hui la sépulture de nos

Rois ; elle a vu les obsèques de Louis XIV et les funérailles de Louis XVIII.

Aucun livre, d'un usage commode, n'avait encore été consacré à l'histoire et à la description de cette église, qui intéresse les Français à tant de titres. Nous espérons que celui que nous offrons au public sera favorablement accueilli : nous n'avons rien négligé pour le rendre moins indigne de lui.

L'histoire de l'abbaye de Saint-Denis est précédée de la description des cérémonies funèbres en usage aux obsèques des Rois de France, et de la relation détaillée

des funérailles de Louis XVIII. C'était l'introduction naturelle de notre ouvrage.

Après la description historique de l'église et celle de son riche trésor, le récit de la violation des tombes royales, et le tableau déplorable de la basilique pendant la révolution, occupent une place assez étendue. Pour mieux faire connaître *ce que* nous racontons, nous avons appelé la gravure à notre aide. Une vignette représentant Henri IV, au moment où il vient d'être enlevé du caveau royal, et la vue de ce *tumulus* de gazon qui recouvrit les ossemens de tous les Rois de France,

expliquent et complètent nôtre narration.

C'est aussi dans le dessein de donner plus de clarté aux descriptions, que nous offrons au lecteur, outre la vue du portail de Saint-Denis, celles du tombeau de Dagobert, fondâteur de l'église, et du caveau royal où sont renfermés les cercueils des Bourbons, ainsi que le plan de ce caveau.

En décrivant et en énumérant les monumens élevés à la mémoire de nos Rois, et rétablis dans l'église souterraine et dans l'église supérieure, nous avons donné une courte notice sur le monarque que chacun

des tombeaux renfermait. Ces détails seront agréables à l'étranger et au citoyen qui visitera les sombres voûtes de Saint-Denis. Les tombeaux d'un Charlemagne, d'un Charles V, d'un Louis IX et d'un Louis XII, excitent des sentimens particuliers d'admiration et de respect. Le cœur reste muet en présence du mausolée élevé par Catherine de Médicis.

Enfin, nous avons cherché, dans le cadre un peu resserré que nous nous sommes imposé, à rendre notre ouvrage aussi complet qu'il était nécessaire. Nous faisons des vœux, dans l'intérêt du bonheur

de la France, pour que nous n'ayons de long-temps aucun nouveau chapitre à ajouter à l'histoire de l'église de Saint-Denis.

*****

LES

TOMBEAUX

DE SAINT-DENIS.

CHAPITRE PREMIER.

FUNÉRAILLES DES ROIS DE FRANCE.

Cérémonies usitées dès l'origine de la Monarchie à l'avénement d'un nouveau Roi. — Le Roi est mort. Vive le Roi! — Chambre de deuil. — Première exposition à visage découvert. — Embaumement. — Chapelle ardente. — Exposition de l'effigie. — Funérailles de Charlemagne. — Description de l'effigie. — Repas servi à la *pourtraicture* du Roi mort. — Cérémonie de l'eau bénite. — François II jette l'eau bénite sur le cercueil de son père, le Roi Henri II. — Translation d'un Roi à Saint-Denis. — Ordre de la marche. — Funérailles de Louis XIII à Saint-Denis. — Cérémonies observées pour l'inhumation de ce Monarque. — Obsèques de Louis XVIII. — Cérémonies observées à Paris. — Exposition sur son lit. — Embaumement. — Exposition dans la chapelle ardente. — Le Roi vient jeter l'eau bénite. — Translation du corps de Louis XVIII à Saint-Denis. — Chapelle ardente à Saint-Denis. — Nouvelle exposition. — Funérailles.

« La religion chrétienne, dit l'immortel auteur du *Génie du Christianisme*,

n'envisageant dans l'homme que ses fins divines, a multiplié les honneurs autour du tombeau ; elle a varié les pompes funèbres selon le rang et les destinées de la victime. Par ce moyen, elle a rendu plus douce à chacun cette dure, mais salutaire pensée de la mort, dont elle s'est plu à nourrir notre ame. »

Les regrets et plus souvent encore la reconnaissance des peuples augmentèrent l'éclat des cérémonies religieuses, par la splendeur des pompes extérieures. Le tableau qui va suivre des cérémonies usitées depuis les siècles reculés de notre vieille monarchie, donnera une idée de la magnificence avec laquelle les funérailles des Rois de France ont toujours été célébrées. Parmi les usages qui étaient observés, beaucoup sont tombés en désuétude ; ceux qui ont été conservés paraissent encore à quelques personnes

plus bizarres qu'imposans ; cependant aux uns comme aux autres se rattachent ou de grands souvenirs ou des leçons utiles. N'est-ce pas ennoblir le tombeau que d'y poser un casque et une épée ; n'est-ce pas donner un grand et saint avertissement que de dire au Roi qui va régner : *Viens prendre ta couronne sur le cercueil du Roi qui n'est plus ?*

Aussitôt qu'un Roi de France avait rendu le dernier soupir, le chancelier était appelé et dressait l'acte de décès. Cette formalité remplie, un des grands officiers de la couronne (le premier maître-d'hôtel ou le premier chambellan) venait au balcon royal et y criait trois fois : *le Roi est mort ;* puis après avoir brisé une baguette d'osier, il criait trois fois ainsi qu'il avait déjà crié : *Vive le Roi*. Alors les hérauts-d'armes montaient à cheval et parcouraient les rues et les carrefours de la

ville, répétant au peuple ces mêmes cris, expression tout à la fois de douleur et de joie : *Le Roi est mort : Vive le Roi !*

Pendant qu'ils accomplissaient le devoir de leur charge, le grand-maître de France, selon les droits de son office, prenait, dans le château, la direction des préparatifs du deuil et des funérailles ; c'était à lui qu'était remise la garde du Roi défunt : il faisait entrer immédiatement, dans la chambre du monarque expiré, quarante-huit religieux des *quatre* ordres mendians (carmes, augustins, jacobins et cordeliers), afin de commencer sur-le-champ des prières, qui ne devaient finir qu'après l'inhumation ; en outre deux évêques, quatre abbés, quatre aumoniers restaient auprès du corps, d'un côté du lit ; et de l'autre côté, deux chevaliers de l'ordre, huit gentilshommes de la chambre, quatre gentilshommes servants et deux valets

de chambre. Ce cortège funèbre, renouvelé de deux heures en deux heures, ne devait abandonner le Roi qu'après son entrée au tombeau.

Le jour du décès, le corps du roi restait sur le lit mortuaire, le visage découvert, exposé aux regards de la multitude.

Le lendemain, les médecins et les chirurgiens procédaient à l'ouverture et à l'embaumement du cadavre, qui devait être ensuite enseveli par les chambellans et gentilshommes de la chambre. On le plaçait dans un cercueil de plomb couvert en bois dur et odorant, mastiqué aux jointures. Les entrailles étaient mises dans un vaisseau de plomb, soudé d'étain, en forme de coffret carré. Le cercueil était ensuite porté par les archers du roi, (gardes-du-corps), et placé par eux sur une estrade élevée et

vil ... vieille chronique, « ayant e ... suivant un soubassement de drap d'or, et dessus ... ledit cercueil une grande couverture ... de drap d'or et de brocard, traînant ... à terre sur lesdits soubastemens. » On établissait autour du cercueil une chapelle ardente, où, vis-à-vis le sarcophage, devant un autel, des prêtres devaient rester continuellement en prières. . . .

Éginhard rapporte que Charlemagne fut enseveli avec tous les attributs de la puissance royale. On le plaça dans une chaise dorée, la couronne sur la tête et revêtu des ornemens impériaux. Il tenait dans ses mains le livre des évangiles écrit en lettres d'or; sa fameuse épée (*Joyeuse*) était ceinte autour de son corps; son sceptre et son écu qui avaient été consacrés par le pape Léon III étaient posés devant lui.

Ces funérailles de Charlemagne don-

nèrent, sans doute, naissance à la coutume qui fut usitée plus tard de placer, pendant tout le temps des obsèques, sur le cercueil qui renfermait le cadavre royal, une effigie du roi revêtue de tous ses ornemens.

Voici comment Monstrelet raconte ce qui eut lieu aux funérailles de Charles VI, où cet usage fut mis en pratique.

« Le corps estait sus une litière moult
» notablement ornée, par-dessus la-
» quelle avait ung pavillon de drap d'or
» à ung champ vermeil d'azur, semé de
» *fleurs* de lys d'or. Par-dessus le corps
» avait une pourtraicture faite à la sem-
» blance du Roi, portant couronne d'or
» et des pierres précieuses moult riches,
» tenant en ses mains deux escus, l'un
» d'or, l'autre d'argent, et avait en ses
» mains gants blancs et anneaux moult
» bien garnis de pierres précieuses, et
» estait icelle figure vestue d'ung drap

» d'or à ung champ vermeil, à justes
» manches et un mantel pareil fourré
» d'hermine, et si avait une chausse
» noire et un soulier veluel d'azur se-
» mé de fleurs de lys d'or. »

Lorsque cet usage s'établit en France, l'artiste, chargé de monter l'effigie en cire, commençait son travail avant l'embaumement, afin que la ressemblance fût plus parfaite. La figure terminée, on la transportait dans une salle tendue en noir et décorée de riches étoffes d'argent ; et là, elle était exposée sur un lit de parade, garni d'une couverture de drap d'or frisé, entourée d'une bordure d'herminie *mouchetée*, large de deux pieds.

La figure de cire qui représentait le Roi défunt était revêtue d'une chemise dc *toile de Hollande* brodée avec de la soie noire au collet et aux manches. Par-dessus était une camisole de satin

rouge, ou cramoisi, doublé de taffetas de la même couleur, et dépassée par une bordure en or; mais on ne pouvait voir qu'une partie de cette camisole depuis les manches jusqu'au coude et quatre doigts environ au-dessus des jambes, parce qu'une tunique la recouvrait. Cette tunique, de satin bleu de ciel, semée de fleurs de lys d'or, avait une large broderie d'argent; les manches étaient crevées au coude. Le manteau royal, grand et riche vêtement en velours violet semé de fleurs de lys d'or, couvrait l'effigie, parée, comme il vient d'être dit, et ayant au cou les ordres nationaux et tous les ordres étrangers que le Roi avait acceptés pendant sa vie. La tête était couverte d'un bonnet de velours cramoisi, relevé par un diadème enrichi de pierreries. Les mains étaient croisées sur la poitrine. Aux deux côtés du chevet, on voyait deux oreillers de velours

rouge, brodés en or, sur lesquels étaient placés, à droite, un sceptre, et à gauche, une main de justice. Au-dessus du chevet, sur une chaise et sur un carreau, couverts de drap d'or, se déposaient tous les autres ornemens royaux, un évangile ouvert, une épée et un globe. . . . .

Pendant quarante jours l'effigie du Roi restait exposée sur le lit de parade : on continuait de le servir aux heures du repas comme s'il eût été encore vivant. « Etant la table dressée par les » officiers de fourrière, le service ap- » porté par les gentilshommes servans, » panetier, échanson, et écuyer tran- » chant (1). L'huissier marchant devant » eux, suivi par les officiers du retrait » du gobelet, qui couvrent la table » avec les révérences et essais que l'on

(1) Mémoires de l'état de France, t. 3, p. 374.

» a accoutumé de faire ; puis après le
» pain défait et préparé, la viande et
» service conduits par un huissier,
» maître d'hôtel, panetier, pages de la
» chambre, écuyer de cuisine et garde-
» vaisselle, la serviette pour essuyer
» les mains présentée par ledit maître-
» d'hôtel au seigneur le plus considé-
» rable qui se trouve là présent, pour
» qu'il la présente audit Seigneur-Roi ;
» la table bénite par un cardinal ou au-
» tre prélat ; les bassins à eau à laver,
» présentés au fauteuil dudit Seigneur-
» Roi, comme s'il était encore vivant
» et assis dedans ; les trois services de
» ladite table continués avec les mêmes
» formes, cérémonies et essais, sans
» oublier la présentation de la coupe
» aux momens où ledit Seigneur-Roi
» avait accoutumé de boire en son vi-
» vant ; la fin du repas continuée par
» lui présenter à laver, et les grâces

» dites en la manière accoutumée, si non
» qu'on y ajoute le *de Profundis.* »

Pendant tout le temps de cette funèbre exposition, le peuple était admis à jeter l'eau bénite sur le cercueil, à la garde duquel deux hérauts-d'armes veillaient nuit et jour.

Les préparatifs et toutes les cérémonies qui viennent d'être décrites, devaient être déjà exécutés lorsque le nouveau Roi venait rendre les derniers devoirs à son prédécesseur. François de Signac, seigneur de Laborde, roi d'armes de Dauphiné, nous a fait connaître ce qui fut observé aux obsèques du Roi Henri II, en l'an 1559, lorsque le Roi François II vint jeter l'eau bénite sur le cercueil paternel.

« Le Roi étant parti de Saint-Ger-
» main-en-Laye le samedi précédent,
» et arrivé à Paris en l'hôtel de Guise,

» vint le dimanche en la maison de
» Lignery, près le parc des Tournelles,
» afin de prendre son grand manteau
» de deuil de couleur violet, qu'on lui
» avait préparé; pareillement les Prin-
» ces qui portaient le grand deuil avec
» lui, et ceux qui portaient les queues
» de son manteau funèbre, et plusieurs
» autres Princes et Chevaliers de l'or-
» dre de sa suite. S. M. s'étant revêtue
» de son manteau, le chaperon en
» forme, semblablement les Princes
» du grand deuil étant vêtus de leurs
» grands manteaux et chaperons en
» forme, partit sadite Majesté de ladite
» maison, passant avec ceux qui l'ac-
» compagnaient au travers du parc des
» Tournelles, pour aller en la salle
» funèbre.

» Le Roi arrivant près de la grande
» porte, monseigneur le connétable,
» grand-maître de France, chef de

» convoi, accompagné d'aucuns Prin- » ces et chevaliers de l'ordre, qui » avaient toujours été auprès du corps » du feu Roi, se trouva sous le por- » tique pour recevoir S. M., et le con- » duire vers le corps du feu Roi. Il fit » trois grandes révérences et se mit à » genoux sur un carreau de drap vio- » let qui lui fut présenté par M. le » maréchal de Saint-André, comme » premier gentilhomme de la chambre » du feu Roi.

» Aussitôt le Roi se releva, et, con- » duit près du corps, il reçut l'*asperges* » de la main de l'évêque de Meaux, » Louis de Brezay, grand-aumonier du- » dit défunt Roi, et donna de l'eau bé- » nite dessus le corps du feu Roi son » père. Le Roi se mit de nouveau à ge- » noux, sur un siége préparé, tous les » princes derrière lui, fit son oraison » durant laquelle les ducs d'Orléans et

» d'Angoulême se levant, le roi d'armes
» de Dauphiné leur présenta *l'asper-*
» *ges*, et ils jetèrent de l'eau bénite sur
» le corps du Roi leur père. Le Roi
» ayant terminé son oraison, il s'ap-
» procha du corps et jeta de nouveau
» de l'eau bénite : les assistans imitè-
» rent l'exemple du Roi, excepté ceux
» qui portaient les queues du manteau
» du Roi. »

Après la cérémonie de donner l'eau bénite, le cercueil du défunt était porté à Saint-Denis dans l'ordre suivant :

Marchaient premièrement les capitaines, archers et arbalêtriers de la ville de Paris, en deuil, portant des torches aux armoiries de ladite ville.

Ensuite les minimes, cordeliers, jacobins, carmes et augustins, les vicaires et chapelains des paroisses avec leurs croix.

» convoi, ... ure crieurs de la ville,
» ces ... aux armes du défunt, de-
» avai ... rière, sonnant leurs clo-
» du ... et criant : *Priez Dieu pour*
» l' ... Roi.
»
» ...sieurs de l'Université tous gra-
...tant ès-arts, médecine, droit, théologie que autres facultés. Les étudians gradués de l'Université.

Les vingt-quatre porteurs de sel de la ville, qu'on appellait *hannouars* (1).

(1) Ces hommes, en vertu d'un ancien privilége, enlevaient le cercueil et l'effigie. Ils avaient porté le corps de Charles VI, de Charles VII, et portèrent celui de Henri IV. Velly rapporte, d'après Monstrelet, ce qui se passa à leur sujet aux funérailles de Charles VII.

« Il ne se passa rien d'extraordinaire à cette cé-
» rémonie, sinon qu'entre la foire du *lendit* et la
» Chapelle, il survint une contestation entre les
» religieux de Saint-Denis et les *hannouars*, ou

Venait ensuite le chariot d'armes, couvert d'un grand drap-poêle de velours noir, orné d'une croix de satin blanc de seize écussons de France ; ce chariot était mené par six coursiers couverts de velours noir jusqu'en terre, croisé de satin blanc, guidés par deux charretiers habillés de velours noir, la tête nue et le chaperon rabattu. Étaient autour dudit chariot d'armes les armuriers et sommeliers d'armes du Roi défunt.

Seize gentilshommes de la chambre portant la litière (ou lit de parade) sur

» porteurs de sel. Ces derniers prétendaient que
» c'était aux religieux à porter le cercueil jusqu'à
» leur église, ou à leur payer la somme de dix livres.
» Sur leur refus, ils abandonnèrent le corps, que
» quelques bourgeois de Saint-Denis se mettaient
» en devoir de transporter eux-mêmes, lorsque le
» comte de Dunois, pour faire cesser cette dispute
» indécente, promit aux hannouars de les satis-
» faire. »

laquelle était couchée l'effigie du Roi, en cire, et parée comme il est dit plus haut.

Le cercueil qui renfermait le corps était ordinairement sous le lit de parade et quelquefois dans le chariot d'armes.

Quatre présidens à mortier, vêtus de leurs habits royaux, portaient les quatre coins du drap mortuaire d'or du lit de parade, et tous les messieurs du parlement, vêtus d'écarlate, étaient à l'entour. Le dais était porté par le prévôt des marchands et par les échevins.

Messieurs les ambassadeurs, à cheval, habillés en deuil, chaperon sur l'épaule, chacun d'eux conduit par un archevêque ou par un évêque aussi à cheval.

Devant le grand écuyer marchait *le cheval d'honneur*, avec une selle de velours violet, des étriers dorés, et un caparaçon du même velours semé de fleurs de lys d'or; deux écuyers à pied,

vêtus de noir, tête nue, le menaient en main, et quatre valets de pied, aussi vêtus de noir et tête nue, soutenaient les quatre coins de son caparaçon.

Pour terminer cette description et faire connaître les cérémonies qui avaient lieu à Saint-Denis, nous rapporterons ce qui fut observé aux funérailles de Louis XIII, qui mourut à Saint-Germain-en-Laye.

Voici comment se fit l'inhumation du corps de Louis XIII dans le caveau royal.

Lorsque la messe fut célébrée, le maître des cérémonies alla prendre le premier président et les présidens de Novion, de Mesmes et de Bailleul pour tenir les quatre coins du drap mortuaire. Vingt-cinq gardes de la compagnie écossaise, commandés par un lieutenant et un exempt, ayant porté le corps dans le caveau, le roi d'armes

s'approcha de l'ouverture, y jeta son chaperon et sa cotte-d'armes, et ensuite cria à haute voix : « *Hérauts d'armes de France, venez faire vos offices.* » Chacun d'eux ayant aussi jeté son chaperon et sa cotte-d'armes dans le caveau, le roi d'armes ordonna au héraut du titre d'Orléans d'y descendre pour ranger sur le cercueil toutes les pièces d'honneur qu'on allait apporter, et qu'il appela dans l'ordre suivant.

« M. de Bouillon, apportez l'enseigne des cent suisses de la garde dont vous avez la charge.

» M. de Bazoche, lieutenant des gardes du Roi, en l'absence de M. le comte de Charosté, apportez l'enseigne des cent archers de la garde dont il a la charge.

» M. de Rebais, en l'absence de M. de Villequier, apportez l'enseigne

des cent archers de la garde dont il a la charge.

» M. d'Ivoy, en l'absence de M. le comte de Tresmes, apportez l'enseigne des cent archers de la garde dont il a la charge.

» M. Ceton, en l'absence de M. de Champdenier, apportez l'enseigne des cent archers de la garde écossaise dont il a la charge.

» M. l'écuyer de la Boulidière, apportez *les éperons*.

» M. l'écuyer de Poitrincour, apportez *les gantelets*.

» M. l'écuyer de Vautelet, apportez *l'écu du Roi*.

» M. l'écuyer de Belle-Ville, apportez *la cotte-d'armes*.

» M. le premier écuyer, apportez *le heaume timbré à la royale*.

» M. de Beaumont, premier tranchant, apportez *le pennon du Roi*.

» M. le grand-écuyer, apportez *l'épée royale.*

» M. le grand et premier chambellan, apportez *la bannière de France.*

» M. le grand-maître et chef du convoi, venez faire votre office.

» M. le duc de Luynes, apportez *la main de justice.*

» M. le duc de Ventadour, apportez *le sceptre royal.*

» M. le duc d'Uzès, apportez *la couronne royale.*

Ces trois ducs apportèrent la main de justice, le sceptre et la couronne sur des oreillers de velours noir; le roi d'armes les reçut sur un grand morceau de taffetas; le héraut d'armes d'Orléans les mit sur le cercueil avec les autres *pièces d'honneur* ci-dessus spécifiées, excepté *l'épée royale*, que le grand-écuyer tint toujours par la poignée, n'en mettant que la pointe dans le

caveau; le grand-chambellan n'y mit aussi que le bout de la *bannière de France.*

Les maîtres-d'hôtel nommés, ayant jeté dans le caveau leurs bâtons couverts de crêpes, le grand-maître de la maison du Roi y mit le bout du sien et dit à voix basse : *Le Roi est mort.* Le roi d'armes, se tournant vers le peuple, répéta à haute voix : *Le Roi est mort, le Roi est mort, le Roi est mort; prions tous pour le repos de son ame.* Il se fit un moment de silence; alors, le grand-maître, élevant la voix, dit : VIVE LE ROI! VIVE LE ROI! VIVE LE ROI! *Louis XIVe du nom, Roi de France et de Navarre.*

Alors le grand-chambellan releva la *bannière de France.*

Le grand-écuyer, l'*épée royale.*

Le grand-maître, son *bâton.*

Et toute l'église retentit du son des

M. ... timbales, des fifres et l'épée ...

... ment après cette dernière ... le grand-maître, accompagné ... prélats, se retirait dans la salle ... Le grand-aumonier bénissait ... tables du parlement et du grand-maître, et faisait la prière avant et après le repas. Après les grâces et le *laudate*, le grand-maître faisait appeler tous les officiers de la maison du roi, et cassait, en présence du parlement, son bâton pour montrer que les fonctions de sa charge étaient finies par la mort et l'inhumation du Roi. Ensuite il reprenait un autre bâton, faisait crier *Vive le Roi* par un héraut-d'armes, et s'adressant aux officiers de la maison du roi, leur promettait ses bons offices auprès de leur nouveau maître, pour les faire rétablir dans leurs charges et fonctions.

Nous venons de décrire les usages et

cérémonies qui étaient observées aux *funérailles* des Rois de notre ancienne monarchie. Nous allons maintenant jeter un coup-d'œil rapide sur ce qui a été fait à l'occasion de la mort de S. M. Louis XVIII, de ce prince si justement admiré et regretté, de ce prince de paternelle et pacifique mémoire que la reconnaissance, les pleurs, les regrets de la France et de l'Europe accompagnèrent au tombeau.

Le Roi étant décédé le 16 septembre, à quatre heures, est resté sur son *lit de mort* pendant cette journée. Depuis dix du matin jusqu'à six du soir, le peuple a été admis dans la chambre funèbre.

L'acte de décès a été dressé par M. le chancelier de France, remplissant, aux termes de l'ordonnance du Roi du 23 mars 1816, les fonctions d'officier de l'état civil de la maison royale. Les témoins désignés par S. M. Charles X

étaient M. le duc d'Uzès, pair de France, et M. le maréchal Moncey, duc de Conégliano.

Dans la nuit du 17, les médecins procédèrent à l'embaumement du corps du Roi défunt ; il fut enseveli et mis ensuite dans un cercueil d'acajou recouvert en plomb. M. le prince de Talleyrand, grand-chambellan de France, tenait le linceul du côté de la tête, et M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre du Roi, le tenait du côté des pieds (1).

Le corps de S. M. Louis XVIII a été ensuite placé dans la salle du Trône du château des Tuileries, où le public a été admis.

Le lit d'honneur et la salle du trône étaient disposés de la manière suivante.

(1) L'effigie du Roi n'a point, comme anciennement, été modelée en cire.

L'avant-corps du pavillon de l'Horloge était orné de tentures noires ainsi que la façade de ce pavillon. Sur ces tentures, étaient des lés de velours chargés d'écussons aux armes de France et de Navarre.

Le vestibule, l'escalier, la salle des Maréchaux, le salon bleu et le salon de la Paix étaient également tendus.

Le lit d'honneur était établi à la place du trône sur une estrade de six degrés, décorés et ornés d'armoiries brodées, de chiffres, etc.

Le poêle de la couronne qui couvrait le lit était en étoffe d'or parsemée de fleurs de lis brodées en or.

Au-dessus du lit, était un dais plafonné en étoffes d'or et d'argent, décoré d'écussons chiffrés et armoriés.

En avant du lit, une crédence sur laquelle était placée la croix.

Une autre petite crédence pour le bénitier et son goupillon.

Deux autels.

La salle du conseil entièrement tendue en noir avec armoiries et écussons.

Sur le poêle de drap d'or et de la couronne étaient les insignes ainsi qu'il suit.

La *couronne* à l'endroit de la tête.

Le *sceptre* au milieu du corps.

La *main de justice* sur les pieds.

Sur une crédence, en avant du lit d'honneur, le manteau royal, au collet duquel étaient attachés le collier de l'ordre du Saint-Esprit, la plaque et le cordon de l'ordre de Saint-Louis, la plaque et le cordon de l'ordre de la légion d'honneur, la plaque et le cordon de l'ordre de Saint-Lazare.

Aux quatre coins du lit d'honneur, se tenaient des hérauts-d'armes ; deux massiers étaient au pied du lit.

A la gauche du lit d'honneur, MM.

les grands-officiers de la couronne, le capitaine des gardes de S. M., plusieurs grands-dignitaires occupaient des banquettes. A droite, étaient MM. les aumoniers du Roi et plusieurs membres du clergé récitant des prières.

MM. les gardes-du-corps faisaient le service auprès du feu Roi.

Dès le 17 septembre, et jusqu'au jour de la translation de la dépouille mortelle à Saint-Denis, le public fut admis à jeter de l'eau bénite sur le corps de S. M.; et le même devoir fut successivement rempli par MM. les ambassadeurs et ministres étrangers, le clergé de la capitale, les cours et tribunaux, le corps municipal, les détachemens des différens corps militaires, la garde nationale, les corporations des forts des halles et des charbonniers, etc.

Le dimanche, 19 septembre, à deux heures et demie, le Roi, LL. AA. RR.,

monseigneur le Dauphin, madame la Dauphine et madame duchesse de Berri, vinrent de Saint-Cloud aux Tuileries dans une voiture drapée de violet.

S. M. fut reçue au bas de l'escalier du pavillon de l'Horloge par LL. AA. SS., monseigneur le duc d'Orléans, monseigneur le duc de Bourbon, les grands-dignitaires, les maréchaux de France et les grands-officiers de sa maison.

Le Roi étant entré dans la salle du Trône, se mit à genoux, ainsi que LL. AA. RR. et SS. et tous les assistans, au pied de son auguste prédécesseur. S. M., après le *miserere*, jeta l'eau bénite sur le cercueil. Cet exemple fut suivi par LL. AA. RR. et SS. et toutes les personnes présentes, ainsi que par le corps diplomatique qui avait été invité à cette cérémonie.

Le Roi retourna immédiatement après à Saint-Cloud.

Enfin le vendredi 24 septembre fut effectuée la translation du corps de Sa Majesté Louis XVIII à l'église royale de Saint-Denis.

Monseigneur le Dauphin étant arrivé aux Tuileries à neuf heures trois-quarts, la levée du corps se fit immédiatement.

A onze heures, cent un coups de canon, tirés à l'hôtel royal des Invalides, annoncèrent le départ du cortège. Le bourdon de Notre-Dame se fit entendre et toutes les cloches des églises de Paris répondirent à ce lugubre signal (1).

(1) Pendant la translation, des batteries, placées sur plusieurs points de la route de Paris à Saint-Denis, faisaient des salves de deuil, c'est-à-dire un coup de canon par intervalle de cinq minutes.

Les états-majors de tous les corps militaires ouvraient la marche. Venaient ensuite les voitures de deuil, drapées de noir bordé d'effilés blancs, portant sur le siége et à la portière l'écusson des armes de France ; elles étaient attelées de huit chevaux entièrement couverts de housses noires semées de larmes d'or et d'argent. Quatre cents pauvres, pour la plupart en cheveux blancs, les entouraient, vêtus d'une capote grise et tenant un cierge à la main.

La voiture la plus apparente et la dernière de celles qui précédaient le char, était celle où se trouvait monseigneur le Dauphin avec les Princes du sang royal. Elle se distinguait par les panaches noirs placés sur la tête des chevaux, par le nombre des gens de service qui l'environnaient, mais surtout par ce précieux et magnifique écusson écartelé de fleurs de lis et de

dauphins, qu'on n'avait pas vu en France depuis si long-temps.

Venait ensuite le char funèbre décoré avec la plus grande magnificence.

Ce char monté sur quatre belles roues à balustres, enrichies de rosaces en or sur fond noir, se faisait distinguer par la beauté de sa forme, ainsi que par le choix, le fini et le luxe de ses ornemens. Sur la partie inférieure on avait adapté de riches draperies en velours noir, semées de fleurs de lis, et chargées d'écussons et aux chiffres et aux armes du Roi défunt. Ces écussons *étaient* brodés en or et en argent.

Quatre anges d'or entièrement en relief et tenant de grandes palmes, supportaient le dôme ou pavillon royal, entouré d'une riche galerie terminée aux angles par des panaches.

Sur le sommet, on voyait la couronne de France supportée par quatre

génies assis et tenant chacun un flambeau renversé.

De belles consoles et des guirlandes de cyprès terminaient l'ensemble de ce royal appareil.

Le cortége arriva à Saint-Denis à deux heures et demie.

Le portail de la basilique était tendu de noir, et décoré des écussons de France et des chiffres du Roi. Au-dessus étaient deux génies, tenant l'un le flambeau de la vie renversé, l'autre une urne cinéraire. Dans l'intérieur, un spectacle plus imposant s'offrait à l'ame attristée. Des chants funèbres, une obscurité lugubre (1), la lumière va-

(1) La nef, le chœur et le sanctuaire de l'église royale de Saint-Denis étaient décorés de tentures noires, ornées d'armoiries peintes et brodées.

A l'entrée du chœur s'élevaient deux colonnes d'ordre ionique, surmontées d'urnes argentées.

Au milieu du chœur, entouré de stales drapées,

cillante des torches funéraires, les insignes de la royauté déployées sur le pavé du temple, les Princes prosternés au pied du tombeau qui renferme l'objet de leurs regrets, des regrets de la France entière, tel était le spectacle que présentait dans sa vaste enceinte l'antique basilique de Saint-Denis. . . . . .

. . . .

s'élevait un catafalque de forme antique, sur une estrade de six degrés, surmonté d'un obélisque de granit, recouvert d'un drap mortuaire, orné des armes du Roi, relevées en bosses d'or et d'argent; du poêle royal, en drap d'or à crépines, de la couronne, et le tout enlacé d'un long crêpe.

Sur les deux côtés de ce catafalque, on voyait des génies ailés tenant des flambeaux renversés, pleurant appuyés sur les armes de France.

Au-dessus de ce monument funèbre, était suspendu, à la voûte, le pavillon royal.

Aux quatre coins du catafalque, étaient quatre candelabres vert et or; des lampes sépulcrales étaient suspendues dans la nef et dans le chœur.

Le maître-autel, surmonté d'un dais, était surmonté de ses plus beaux ornemens de deuil; à droite, près des marches, et sur la pierre qui devait

Le corps, présenté par M. le grand-aumonier, fut reçu par M. le doyen du chapitre, assisté des chanoines et du clergé qui s'étaient avancés processionnellement vers la porte principale. Le cœur était porté par M. le grand-aumonier, et les entrailles par deux gardes-du-corps.

Monseigneur le Dauphin était à la tête du deuil, et suivi de LL. AA. RR. monseigneur le Duc d'Orleans et monseigneur le Duc de Bourbon ; arrivés près du sarcophage, les Princes cou-

se lever pour descendre le corps dans le caveau préparé, était tendu un velours noir, avec une croix en moiré blanc. La garde de cette pièce était confiée à deux gardes-du-corps.

En avant du sarcophage étaient placés, sur des coussins, l'épée, le sceptre et la main de justice, recouverts d'un crêpe.

Plus avant encore, on avait étendu et drapé le manteau royal, en velours violet, magnifiquement brodé et couvert de fleurs de lys.

verts de leurs longs manteaux de deuil se prosternèrent, et les vêpres des morts commencèrent.

Au *Magnificat*, le corps fut retiré du sarcophage ainsi que l'urne qui contenait le cœur du Roi, et transporté par huit gardes-du-corps dans la chapelle Saint-Louis, disposée en chapelle ardente.

Monseigneur le Dauphin, suivi des Princes de la famille royale, des grands officiers de la couronne, des grands dignitaires, etc., jeta de l'eau bénite sur le corps.

Après les cérémonies funèbres, les Princes retournèrent immédiatement à Saint-Cloud auprès du nouveau Roi.

Aussitôt après le départ des Princes les portes furent ouvertes au peuple, la foule se dirigea en silence vers la chapelle ardente, par les passages obscurs qui y conduisaient. Le catafal-

que, éclairé par mille feux éblouissans, s'élevait recouvert d'un drap mortuaire étincelant d'or (1). Douze drapeaux noirs placés par la garde nationale de Paris, servaient de trophées funèbres. Le sceptre, la couronne et la main de justice, couverts d'un crêpe, reposaient sur le cercueil. A la tête et aux pieds du Roi défunt, se tenaient immobiles quatre hommes d'armes choisis parmi ses fidèles gardes-du-corps (2), chargés

(1) Par suite d'un ancien usage, qui remonte au temps de Charlemagne, la ville d'Aix-la-Chapelle, quoique passée depuis long-temps sous une domination étrangère, a revendiqué l'honneur de placer dans son église le drap mortuaire du roi de France, aux ancêtres duquel elle se souvient encore avec orgueil d'avoir prêté jadis foi et hommage.

(2) Il y a eu toujours de service un de messieurs les lieutenans et un de messieurs les sous-lieutenans des gardes-du-corps. Les postes ont été occupés par les gardes-du-corps-à-pied, la garde royale et le corps des pompiers de Saint-Denis.

de veiller à la conservation de nos Rois, et dont tout le dévouement, *hélas!* ne peut les défendre de la maladie et de la mort. Des messes et des offices solennels étaient continuellement célébrés à deux autels (1), où venaient prier les prélats et les membres du chapitre royal. Tandis qu'à l'un des autels la maison du Prince en grand deuil assistait aux offices (2), à l'autre

(1) Tous les jours on y disait des messes basses depuis six heures du matin jusqu'à midi. A dix heures on y célébrait une messe solennelle; à deux heures on chantait les vêpres, et de cinq à six heures, les vigiles des morts avaient lieu. Dans tout le cours de la journée, messieurs les chanoines restaient en prières auprès du catafalque. Deux ecclésiastiques passaient la nuit auprès du corps, et les curés des villages environnans venaient dire des messes nocturnes. C'est monsieur l'abbé d'Espinassoux, l'un des chanoines du chapitre, qui dirigea tout le cérémonial : il y régna une dignité et une onction remarquables.

(2) Il se trouvait tous les jours à Saint-Denis,

autel les sujets de toutes les conditions lui rendaient leurs derniers hommages; ces prêtres qui se succédaient sans interruption, ces officiers du palais qui venaient ponctuellement faire leur service, ces gardes qui se relevaient d'heure en heure, ce peuple qui circulait en silence autour du catafalque, le bruit sourd des ouvriers qui travaillaient à la tenture de l'église, tout présentait un mouvement et une apparence de vie qu'on n'a pas habitude de rencontrer auprès des tombeaux.

pour assister aux grands offices de la journée, un de messieurs les premiers gentilshommes de la chambre, deux de messieurs les premiers chambellans maîtres de la garde-robe, plusieurs de messieurs les gentilshommes de la chambre et gentilshommes ordinaires, et une partie du service. Des ministres, des maréchaux de France, des généraux et officiers-supérieurs, des personnes de la cour et des étrangers de distinction s'y rendaient aussi continuellement.

Les funérailles de S. M. Louis XVIII dans une église réparée par Napoléon, pour devenir son tombeau, ont inspiré au plus jeune de nos poëtes (M. Victor Hugo), une ode qui a mérité d'unanimes suffrages, et que nous croyons devoir à ce titre reproduire dans ce recueil. La harpe et les chants des bardes accompagnaient jadis au tombeau les aïeux de nos aïeux, aujourd'hui la lyre des poëtes doit être consacrée aussi à chanter sur le tombeau des Rois.

LES FUNÉRAILLES DE LOUIS XVIII.

ODE.

La foule, au seuil d'un temple, en pleurant est venue :
Mères, enfans, vieillards, gémissent réunis,
Et l'airain qu'on balance ébranle dans la nue
Les hauts clochers de Saint-Denis.

Le sépulcre est troublé dans ses mornes ténèbres;
La mort, de ces cercueils funèbres,
Resserre les rangs incomplets.
Silence au noir séjour que le repos protége!
Le Roi chrétien, suivi de son dernier cortége,
Entre dans son dernier palais.

Un autre avait dit. « De ma race
» Ce grand tombeau sera le port;
» Je veux, aux rois que je remplace,
» Succéder jusque dans la mort.
» Mon cercueil ici doit descendre:
» C'est pour faire place à ma cendre,
» Qu'on dépeupla ces noirs caveaux;
» Il faut un nouveau maître au monde:
» A ce sépulcre que je fonde,
» Il faut des ossemens nouveaux.

» Je promets ma poussière à ces voûtes funestes;
» A cet insigne honneur ce temple a seul des droits;
» Car je veux que le ver qui rongera mes restes,
» Ait déjà dévoré des Rois.
» Et lorsque mes neveux, dans leur fortune altière,
» Domineront l'Europe entière,
» Du Kremlin à l'Escurial,
» Ils viendront tour à tour dormir dans ces lieux sombres,
» Afin que je sommeille, escorté de leurs ombres,
» Dans mon linceul impérial. »

Celui qui disait ces paroles,
Croyait, soldat audacieux,

Voir, en magnifiques symboles,
Sa destinée écrite aux cieux.
Dans ses étreintes foudroyantes,
Son aigle, aux serres flamboyantes,
Eût étouffé l'aigle romain :
La victoire était sa compagne,
Et le globe de Charlemagne
Était trop léger pour sa main.

Eh bien ! des potentats ce formidable maître,
Dans l'espoir de sa mort par le Ciel fut trompé ;
De ses ambitions, c'est la seule peut-être
Dont le but lui soit échappé.
En vain tout secondait sa marche meurtrière,
En vain sa gloire incendiaire
En tout lieu portait son flambeau.
Tout chargé de faisceaux, de sceptres, de couronnes,
Ce vaste ravisseur d'empires et de trônes,
Ne put usurper un tombeau !...

Tombé sous la main qui châtie,
L'Europe le fit prisonnier :
Premier Roi de sa dynastie,
Il en fut aussi le dernier.
Une île, où grondent les tempêtes
Reçut ce géant des conquêtes,
Tyran que nul n'osait juger,
Vieux guerrier qui, dans sa misere,
Dut l'obole de Bélisaire
A la pitié de l'étranger.

Loin du saint monument qu'il se promit naguère,
C'est là que dépouillé du royal appareil,
Il dort enveloppé de son manteau de guerre,
Sans compagnon de son sommeil.
Et tandis qu'il n'a plus, de l'empire du monde,
Qu'un noir rocher battu de l'onde,
Qu'un vieux saule battu du vent,
Un roi long-temps banni, qui fit nos jours prospères,
Descend au lit de mort où reposaient ses pères,
Sous la garde du Dieu vivant.

C'est qu'au gré de l'humble qui prie,
Le Seigneur, qui donne et reprend,
Rend à l'exilé sa patrie,
Livre à l'exil le conquérant!
Dieu voulait qu'il mourût en France,
Ce Roi si grand dans la souffrance,
Qui des douleurs portait le sceau,
Pour que, victime consolée,
Du seuil de son noir mausolée,
Il pût voir encor son berceau.

Oh! qu'il s'endorme en paix dans la nuit funéraire!
N'a-t-il pas oublié ses maux pour nos malheurs?
Ne nous lègue-t-il pas à son généreux frère,
Qui pleure en essuyant nos pleurs?
N'a-t-il pas, dissipant nos rêves politiques,
De notre âge et des temps antiques,
Proclamé l'auguste traité?
Loi sage qui, domptant la fougue populaire,

Place, au-dessus de tous, un maître tutélaire
Esclave de leur liberté !

Sur nous un Roi chevalier veille.
Qu'il conserve l'aspect des cieux !
Que nul bruit de long-temps n'éveille
Ce sépulcre silencieux !
Hélas ! le démon régicide,
Qui du sang des Bourbons avide,
Paya de meurtre leurs bienfaits,
A comblé d'assez de victimes
Ces murs dépeuplés par des crimes,
Et repeuplés par des forfaits !

Qu'il sache que jamais la couronne ne tombe !
Ce haut sommet échappe à son fatal niveau :
Le supplice où des Rois le corps mortel succombe,
N'est pour eux qu'un sacre nouveau.
Louis, chargé de fers par des mains déloyales,
Dépouillé des pompes royales,
Sans cour, sans guerriers, sans hérauts,
Gardant sa royauté, devant la hache même,
Jusque sur l'échafaud prouva son droit suprême,
En faisant grâce à ses bourreaux.

De Saint-Denis, de Sainte-Hélène,
Ainsi je méditais le sort,
Sondant, d'une vue incertaine,
Ces grands mystères de la mort.

Qui donc êtes-vous, Dieu superbe?
Quel bras jette les tours sur l'herbe,
Change la pourpre en vil lambeau ?
D'où vient votre souffle terrible ?
Et quelle est la main invisible
Qui garde les clefs du tombeau ?

La cérémonie des obsèques de Louis XVIII avait été fixée au lundi 25 octobre : elles eurent lieu avec une pompe admirable. La veille, le corps du feu Roi fut solennellement transporté de la chapelle ardente sous le cénotaphe qui était élevé au milieu de l'église. Le cercueil, précédé du chapitre royal de Saint-Denis, et entouré des principaux officiers de la maison de Sa Majesté, était porté par douze gardes-du-corps.

On chanta immédiatement les vêpres, et ensuite les vigiles des morts. Le bourdon de l'abbaye fut en mouvement pendant toute la journée.

Pendant la nuit, des prêtres restèrent continuellement en prière auprès du

corps, et à l'aube du jour on commença à dire des messes qui se succédèrent, sans interruption, jusqu'au moment de la grand'messe.

Entre les vêpres et les vigiles, le public fut admis à visiter l'église et à descendre dans le caveau de nos Rois.

Le 25, dès le matin, la foule remplissait le parvis, les postes avaient été occupés avant le jour par la maison militaire du Roi, la garde nationale de Saint-Denis et le corps des sapeurs-pompiers de la même ville.

Une immense tenture noire fleurdelisée d'or garnissait le porche de l'église, auquel on arrivait par un avant-corps orné de colonnes et de chapelles gothiques.

Sur cette tenture se détachait une représentation de l'ancien portail de l'abbaye. Au-dessus de la principale porte étaient placées les statues de Saint-



Denis, évêque, et de ses deux compagnons d'apostolat et de martyre, le prêtre Rustique et le diacre Éleuthère.

Une broderie aux armes royales, ornée de chiffres et de palmes d'or, bordait toutes les parties supérieures de la tenture; le tout se trouvait surmonté du grand écusson des armes de France, ayant pour support deux anges avec des flambeaux renversés.

Cette riche décoration extérieure annonçait assez quelle imposante magnificence on avait déployée dans l'intérieur de l'église. Tout y était digne d'un Roi (1).

Un ordre d'architecture grecque recouvrait les constructions gothiques de

(1) Les architectes qui ont fait preuve, en cette circonstance, de tant de goût et de talent, sont MM. Lecointre et Historff. Le ministre de la maison du Roi leur a donné une preuve de sa satisfaction, en les chargeant des décorations de la basilique de Rheims, pour les fêtes du sacre.



l'église. Les arceaux des voûtes étaient masqués par un ciel ceintré de noir, où étincelaient des milliers de fleurs de lis d'or; une galerie formée de colonnes isolées, également d'or, supportait ce ciel, et reposait sur un ordre ionique décoré de son entablement, et régnant dans tout le pourtour de la basilique. Il est impossible de se faire une idée de la noblesse de cette construction, où l'on avait ménagé des tribunes richement drapées en velours noir brodé de fleurs de lis. Chaque colonne, cannelée d'or et d'azur, était surmontée d'un magnifique chapiteau, et supportait un ange d'or, aux ailes à demi-déployées; chaque ange soutenait un candelabre éblouissant de lumières, et en outre, un cordon de bougies allumées régnait le long de la frise. Une immense quantité de lampes d'or étaient suspendues à la voûte par des chaînes du même métal. Deux

colonnes de feu s'élevaient à l'entrée du sanctuaire, qu'illuminaient en outre une immense croix ardente placée derrière l'autel, et toutes ces vives clartés faisaient jaillir mille gerbes brillantes de l'or répandu à profusion sur les noires draperies.

A l'entrée du chœur était un magnifique jubé de deux colonnes, supportant de riches croix.

Le cénotaphe était au milieu du chœur. Il formait un temple d'ordre corinthien, ouvert de quatre côtés, et dont l'entablement était supporté par quatre riches massifs, composés chacun d'un pilastre et de deux colonnes détachées. Le cercueil, couvert d'un drap royal, était placé sous ce cénotaphe. Sur le dôme on voyait une statue colossale d'argent, représentant la Religion portant une croix, et indiquant le ciel

de la main. Quatre anges d'or accompagnaient cette représentation.

Six gardes de la manche étaient placés autour du catafalque, devant lequel demeuraient assis le roi d'armes et ses hérauts d'armes.

A onze heures un quart madame la Dauphine, madame la duchesse d'Orléans, monseigneur le duc de Chartres, et les deux princesses aînées de la famille, arrivèrent à l'église, et prirent place dans la tribune qui leur était destinée. Les dames de leurs maisons occupèrent les tribunes suivantes.

Monseigneur le Dauphin et S. A. R. le duc d'Orléans, prince du grand deuil, arrivèrent de leur côté dans les appartemens de l'abbaye.

Après un moment de repos, le cortége sortit de l'abbaye, et se rendit processionnellement à la basilique par la grande entrée.

Les princes du grand deuil portaient de grands manteaux de velours noir; ils étaient précédés, monseigneur *le* Dauphin, par les officiers de la maison du Roi, et S. A. R. le duc d'Orléans, par les officiers de sa maison.

Le roi d'armes et les hérauts d'armes marchaient en tête.

Avant de se rendre à leurs stalles, préparés à droite du chœur, en avant de la tribune de madame la Dauphine, les princes firent un salut à l'autel, au corps du feu Roi, puis au clergé, au corps diplomatique et aux diverses députations de la cour de cassation, de la cour des comptes, de la cour royale, des corps municipaux de Paris et de Saint-Denis, du tribunal civil et du tribunal de commerce de la Seine, qui se trouvaient présens.

Ces corps, ainsi que les ministres et le conseil-d'État, avec les officiers de la

maison du Roi et des maisons des princes, remplissaient les stalles et les bancs *disposés* dans le chœur ; on y voyait aussi les maréchaux de France, des généraux, des pairs de France et des députés. Au milieu de cette brillante assemblée, on remarquait avec intérêt une députation des ouvriers de la capitale.

Une décharge de mousqueterie de toute la garnison annonça le commencement du service.

La messe fut célébrée par monseigneur le prince de Croï, archevêque de Rouen, grand aumonier, assisté de monseigneur l'évêque d'Hermopolis, premier aumonier du Roi, de trois aumoniers ordinaires de Sa Majesté, et de messieurs les membres du chapitre royal de Saint-Denis.

La musique du Roi, placée au fond de l'église, et masquée par un grand

voile noir, exécuta des morceaux du plus grand effet : il est impossible de se faire une idée de l'impression que produisait sur les nombreux spectateurs de cette imposante cérémonie, cette magnificence lugubre et ces accords célestes, qui tour à tour jetaient l'ame dans de tristes ravissemens (1).

Après l'évangile, un garde-du-corps du Roi et un héraut d'armes furent chercher le prédicateur, monseigneur l'évêque d'Hermopolis, et le conduisirent à la chaire.

Aussitôt il se fit un grand silence.

L'orateur chrétien avait pris pour texte de son discours ces paroles du Très-Haut, dans la bouche d'un de ses prophètes :

« C'est moi qui suis l'arbitre de la vie

(1) La messe était de la composition de Cherubini.

et de la mort, et nul ne peut se soustraire à ma toute-puissance. »

Il établit ce principe, que les malheurs des individus et des nations provenaient de cette vérité, et il en donna pour triste exemple cette belle France, qui, conduite au désordre et à l'impiété par la secte philosophique, avait vu se lever sur elle des jours d'horreur, tels qu'ils ne s'étaient jamais levés sur d'autres nations.

L'orateur montra que l'excès même de ces maux nous en a marqué le terme, et que, par une suite de la volonté divine, nous étions revenus aux lois par l'anarchie, à la religion par l'impiété.

Dans un tableau vif et animé, l'éloquent évêque fit sentir les diverses nuances de cette transition.

Dès le début, il fait présager ce que l'esprit novateur préparait à la France avant nos troubles révolutionnaires : « L'on

peut dire, s'écrie-t-il, que le trône *et* l'autel étaient déjà renversés par l'opinion avant de l'être en réalité! »

Prêt à foudroyer de la parole de Dieu les auteurs de nos troubles, il s'arrête; il laisse à l'histoire le soin de les nommer et de les juger; il ne veut pas que d'une tribune d'où ne doivent émaner que des paroles de paix et de concorde, et devant les restes vénérables d'un prince pacificateur, une voix s'élève accusatrice; cependant il ne doit pas composer avec l'impiété; c'est quand le peuple a perdu le souvenir de celui qui est l'arbitre de sa vie et de sa mort, que le peuple outrage le représentant sur la terre de la divinité. Que devient alors cette puissance d'un jour? elle tombe entre les mains des tyrans vengeurs des bons Rois méconnus. « Quand tout le monde veut être maître, dit l'ora-

teur, tout le monde est près d'être esclave. »

Mais c'est peu de perdre sa liberté : le peuple est bientôt ravalé au-dessous de l'esclave. Ce dernier exécute des ordres avec plus ou moins d'intelligence : le peuple, sans frein, ou, pour mieux dire, sans religion, n'est plus qu'une bête brute et férocc...... Et c'est alors que la Religion est obligée de dire à un Roi : *Fils de saint Louis, montez au ciel.*

Après avoir assisté un martyr, cette même Religion, accompagnée de l'Honneur, forcée de s'exiler comme elle du sol de la France, se réfugie dans le cœur d'un Roi sans royaume; elle le soulage dans ses maux, le console dans ses infortunes, et, sous les traits d'un ange de paix, d'une princesse qui, sans perdre la vie, a conquis les palmes céles-

tes, la Religion attend le moment de revenir châtier un peuple en lui rendant les Bourbons et le bonheur.

Ici l'orateur rappela plusieurs circonstances de la vie du feu Roi; il en cita une déjà connue, mais qui trouvait sa véritable place en cette occasion, puisqu'elle avait donné lieu à Louis XVIII de dire, après un attentat dont il faillit d'être la victime : *Deux lignes plus bas, et le Roi de France s'appelait Charles X.*

Dans un éloge funèbre de Louis XVIII, on ne pouvait oublier la noble réponse de ce Roi à une proposition outrageante faite par l'usurpateur de son trône. Plus tard, quand cet usurpateur s'est trouvé fugitif et malheureux, il a consenti, lui, à transiger sur ce qu'il appelait ses droits, et il n'a pas pu dire, comme François Ier et comme Louis XVIII : « Tout est perdu, fors l'honneur. »

Après avoir récapitulé les maux qui

naissent de l'oubli de cette grande vérité, que Dieu est l'arbitre de la vie et de *la* mort, et que nul ne peut se soustraire à sa toute-puissance, l'orateur en vient à prouver qu'une vie chrétienne ou nous fait éviter ces mêmes maux, ou nous donne la force de les supporter. Il nous montre ensuite la Foi revenant, avec Louis XVIII, se fixer dans le royaume des fils aînés de l'Église, et y jeter les semences de notre bonheur.

Quelles ont été les conséquences de ce retour? Le pieux évêque va nous les montrer : mais d'abord, il ne veut pas que la flatterie vienne ramper sur le tombeau des Rois, et c'est pour prononcer avec plus d'impartialité que l'orateur se place avec le Prince au milieu des circonstances difficiles des premiers temps de la restauration.

Une grande pensée a constamment dominé dans cet examen : c'est que le

premier devoir des grands est de lutter invinciblement contre la corruption, l'impiété et l'esprit d'innovation. Du reste, c'est au temps qu'il appartient de juger les résultats des innovations amenées par nos changemens de mœurs.

La dernière partie de ce discours, celle qui touchait le plus spécialement au triste objet pour lequel on était assemblé, a présenté le spectacle de la mort d'un Roi chrétien. Le texte n'était pas changé; il s'agissait toujours d'un *Dieu arbitre de la vie et de la mort*; mais que cette vie avait présenté de mérites, et que cette mort allait présenter de nobles exemples! On ne put entendre ceux que rapportait l'éloquent orateur sans être touché jusqu'aux larmes, en pensant que le caveau allait bientôt se refermer pour toujours.... Mais au moins plus heureux que le sage Marc-Aurèle, le philosophe chrétien Louis XVIII ne

sera pas descendu tout entier dans le tombeau.

L'orateur avait déjà quitté la chaire, et ses nombreux auditeurs encore remplis de leur émotion, continuaient à s'y livrer sans réserve, lorsque le bruit de la mousqueterie, tirée à la fin de l'oraison funèbre, rappela aux assistans pour quel triste objet ils étaient rassemblés ; les solennités de la religion reprirent leurs cours et commandèrent de nouveau le recueillement.

Au moment de l'offrande, le roi d'armes de France sortit de sa place, se porta vers le sanctuaire et salua l'autel, le corps du Roi, le clergé, monseigneur le Dauphin, monseigneur le duc d'Orléans, le corps diplomatique, les diverses députations et enfin les pairs de France, devant porter les insignes royales ; puis il monta les marches et prit des mains d'un des

chanoines du chapitre le cierge de l'offrande pour le remettre au grand maître des cérémonies.

Ce grand officier de la couronne répéta les saluts qu'avait faits le roi des hérauts, et auxquels répondirent chacun des Princes, chaque ambassadeur, chacune des députations et chaque pair.

Ensuite, s'approchant de monseigneur le Dauphin, il avertit S. A. R. par une profonde inclination.

Monseigneur le Dauphin se leva et fit les mêmes saluts que le roi d'armes de France, puis S. A. R. monta à l'autel, conduite par M. de Brézé, s'agenouilla sur un carreau devant le prélat officiant, lui remit le cierge de l'offrande, le salua, redescendit les marches du sanctuaire, puis revint à sa place. Même cérémonial fut observé par monseigneur le duc d'Orléans.

Si monseigneur le duc de Bourbon eût assisté à la cérémonie (1), le deuxième héraut d'armes aurait fait les mêmes saluts que le roi d'armes, et M. le baron de Saint-Félix, maître des cérémonies eût conduit S. A. R. à l'offrande.

Une musique douce et harmonieuse se faisait entendre pendant ce cérémonial.

Le service continua.

A l'élévation, douze pages du Roi, portant des cierges écussonnés aux armes de France, allèrent se ranger sur les marches du sanctuaire : ils entourèrent l'autel au moment de la communion.

Un nombreux clergé était également

(1) Une indisposition subite avait empêché S. A. R. de venir rendre les derniers devoirs au Roi, pour lequel il a si long-temps combattu.

réuni sur les marches du sanctuaire : chaque prêtre portait également un cierge.

La messe étant terminée, M. le grand aumonier et les quatre prélats assistans se placèrent autour du cénotaphe dans les fauteuils qui leur avaient été préparés à cet effet.

Chaque évêque, en commençant par le plus jeune, fit une absoute; le prélat célébrant fit la cinquième et dernière absoute.

Après cette cérémonie, les insignes furent levées de dessus le cercueil par le grand maître et remises aux grands officiers qui devaient les porter.

Douze gardes-du-corps du Roi descendirent du catafalque le corps du Prince et le portèrent devant le caveau. Les coins du poêle étaient tenus par M. le chancelier de France, comme président de la Chambre des pairs, par M. Ravez, député, comme prési-

dent de la Chambre des députés pendant la session de 1824, par M. le comte de Sèze, comme premier président de la Cour de cassation, et par M. le maréchal Moncey, duc de Conégliano, comme le plus ancien maréchal de France.

Les prières des morts furent dites; l'on chanta le *De profundis*; ensuite deux gardes-du-corps descendirent le cœur du Roi et douze autres gardes de S. M. descendirent le cercueil qui fut placé sur la dernière marche du caveau. Une salve de mousqueterie annonça l'inhumation; alors le roi d'armes jeta successivement dans le caveau son bâton, son chapeau, sa cotte d'armes, et dit d'une voix forte :

« Hérauts d'armes de France, venez faire vos charges. »

Chacun des hérauts s'avança alors à

l'entrée du caveau et y jeta ses insignes.

Après cette cérémonie, le roi d'armes appela de la manière suivante les officiers chargés de porter les insignes royales (1).

« M. le maréchal duc de Raguse, major-général de la garde royale, apportez le *drapeau de la garde royale.* »

Le maréchal, le chapeau sur la tête, s'avança tenant le drapeau, salua, remit son insigne au roi d'armes, et, après avoir salué une seconde fois, retourna à sa place (2).

(1) Voyez plus haut ce qui s'est pratiqué aux funérailles de Louis XIII : le même cérémonial a été observé.

(2) Le même cérémonial a été observé par les officiers porteurs des autres insignes. A mesure que le roi d'armes recevait une insigne, il la donnait au premier héraut, placé sur les degrés, et celui-ci la remettait au second, qui la plaçait sur le cercueil.

Le roi d'armes continua ses appels.

« M. le duc de Mortemart, capitaine-colonel des gardes à pied ordinaires du Roi, apportez l'enseigne de la compagnie dont vous avez été chargé. »

« M. le duc de Luxembourg, capitaine de l'une des compagnies des gardes-du-corps du Roi, apportez l'enseigne de la compagnie dont vous avez été chargé. »

Le roi d'armes répéta cet appel pour MM. les autres capitaines : MM. les ducs de Mouchy, de Grammont et d'Havré (1).

Il continua. « M. le comte de Perlon, écuyer de S. M., apportez *les éperons du Roi.* »

(1) On remarqua avec attendrissement que ce vieux compagnon d'armes du feu Roi, après avoir accompli les saluts d'usage, fit deux saluts profonds devant le caveau.

« M. le marquis de Fresnes, écuyer ordinaire de S. M., apportez *les gantelets du Roi.* »

« M. le chevalier de Rivière, écuyer cavalcadour, apportez *l'écu du Roi.* »

« M. le vicomte de Bongars, écuyer cavalcadour, apportez *la cotte d'armes du Roi.* »

« M. le marquis de Vernon, faisant fonctions de premier écuyer, apportez le *heaume du Roi.* »

« M. le vicomte de Saint-Priest, faisant fonctions de premier écuyer tranchant, apportez le *pennon du Roi.* »

« M. le duc de Polignac, faisant fonctions de grand écuyer de France, apportez l'*épée royale.* »

« M. le prince Talleyrand, grand chambellan, apportez la *bannière de France.* »

L'épée royale et la bannière de France n'ont point été jetées dans le caveau ;

ceux qui les portaient les ont inclinées seulement sur l'ouverture.

« M. le duc d'Uzès, faisant fonctions de grand-maître de France, venez faire votre office. »

M. le duc d'Uzès s'avança alors, suivi de MM. les chambellans et maîtres-d'hôtel. Il mit son bâton dans le caveau, les maîtres-d'hôtel y jetèrent les leurs.

Le roi d'armes appela ensuite les personnes portant les insignes de la royauté.

« M. le duc de Brissac, apportez la *main de justice du Roi.* »

« M. le duc de Chevreuse, apportez le *sceptre du Roi.* »

« M. le duc de la Trémouille, apportez la *couronne du Roi.* »

Ces insignes furent descendus dans le caveau; alors M. le duc d'Uzès mit le bout du bâton du grand-maître de France dans le caveau, en disant à haute

voix : *le Roi est mort*; et à l'instant le roi d'armes s'écria d'une voix lamentable : *le Roi est mort! le Roi est mort! le Roi est mort! prions Dieu pour le repos de son ame.*

Tout le monde se mit spontanément à genoux.

Il se fit ensuite une pause, suivie d'un moment de silence.

Alors M. le duc d'Uzès retira son bâton du caveau, et cria : *Vive le Roi*! le roi d'armes répéta : « *Vive le Roi! vive le Roi!* vive le Roi Charles X du nom, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, très-chrétien, très-auguste, très-puissant, notre très-honoré seigneur et bon maître, à qui Dieu donne très-longue et très-heureuse vie! criez tous : *Vive le Roi!* » Ces paroles furent à peine entendues, tant était grand l'empressement du peuple d'unir sa voix à celle du roi d'armes; mille cris de *vive*

le Roi, vive Charles X, retentirent dans le sanctuaire, dans le chœur et dans la nef.

Une musique militaire, placée dans la nef, répondait à ces cris par des fanfares. La bannière royale fut ensuite promenée dans l'église au son d'une marche triomphale et des mêmes acclamations de *vive Charles X!* Au dehors, un roulement d'assemblée, battu par les tambours de la garnison, annonça au peuple la fin de cette lugubre cérémonie.

La foule des assistans s'écoula grave et silencieuse. Le corps diplomatique tout entier assistait à la cérémonie funèbre. Ses membres pourront dire à l'Europe : « Voilà comme en France on honore les Rois ; voilà comme on les aime ! »

CHAPITRE II.

ABBAYE ET ÉGLISE DE SAINT-DENIS, SON ORIGINE ET SA DESCRIPTION.

Martyr de Saint-Denis. — Fondation d'une chapelle par Catulla, dame gauloise. — Fondation d'une église, par Dagobert. — Elle est consacrée à la sépulture des Rois de France. — Les Rois de la première et de la seconde race l'enrichissent. — Réparations et agrandissemens faits par l'abbé Suger. — Embellissemens et travaux ordonnés par Saint-Louis. — Description de l'église. — Ses portes de bronze. — Bâtimens de l'abbaye. — Fortifications ajoutées à l'église, ce qui en reste. — Chapelle des Valois. — Caveaux des Bourbons. — Les Mont-Joyes Saint-Denis. — Disposition des monumens dans l'église, avant la révolution.

On raconte que saint Denis étant venu prêcher l'Évangile dans la Gaule encore idolâtre, vit s'élever, contre lui et contre son église naissante, une des plus affreuses persécutions qui ja-

mais aient ensanglanté le monde chrétien. Vers la fin du troisième siècle (1), son glorieux ministère fut couronné par le martyre. Une dame gauloise, nommée Catulla, touchée d'un respectueux attendrissement à la vue des restes de cet apôtre, sût, par un pieux stratagème, les dérober aux bourreaux, lorsqu'ils s'apprêtaient à les jeter dans la Seine; elle les inhuma dans son jardin, où la verdure du printemps couvrit bientôt les traces de ce larcin religieux.

Lorsque le feu de la persécution s'éteignit, la pieuse Catulla, convertie alors au christianisme, fit bâtir sur le tombeau des saints martyrs un humble oratoire qui, restauré dans la suite, et

(1) Rustique et Éleuthère, comme Denis, apôtres dans les Gaules, souffrirent comme lui le martyre, et reçurent la même sépulture.

Il ne peut qu'en ce seul repaire,
Recouurer consolation.
Entre vous donques qui passez,
Soyez recors du temps iadis,
En saluant les saincts passez
De ce monde en Paradis.

Le Roi Clovis II, fils de Dagobert, fut, comme son père, un des bienfaiteurs de l'abbaye de Saint-Denis. Thierri III, Pepin-le-Bref et Charlemagne imitèrent son exemple. Charlemagne surtout, en 775, déploya dans la cérémonie de la dédicace toute la pompe qu'on pouvait attendre d'un prince si magnifique. Après lui, tous les Rois de la troisième race, et particulièrement Hugues Capet, la Reine Adélaïde sa femme et Saint-Louis se plurent à enrichir et à orner l'église de l'apôtre des Gaules.

Dans le VI[e] siècle, le corps d'un des fils de Chilpéric I[er], ayant été apporté

de Braine en Soissonnais, fut enterré auprès du tombeau de saint Denis ; dès-lors cette église, choisie entre les plus considérables du royaume pour recevoir les restes d'un fils de Roi, commença à jouir de l'honneur qu'elle eut depuis de servir de sépulture à la famille royale.

Chilpéric se fit enterrer à côté de son fils. En 643, on découvrit dans l'abbaye une tombe qui fut reconnue pour être celle de ce roi de Soissons. *Precor ego*, disait l'inscription, *precor ego Chilpericus non auferantur hinc ossa mea.* « Je vous prie, moi Chilpé» ric, de ne point enlever mes osse» mens de cet asile. » Ce vœu fut religieusement respecté, ses restes restèrent où ils avaient été trouvés ; et comme aucun monument ne pouvait faire reconnaître la place, les ossemens de ce prince furent avec ceux de Pepin-

le-Bref qui, ainsi qu'on le verra plus loin, avait été enterré hors de l'église, les seuls qui échappèrent aux attentats sacriléges des hommes de 1793.

L'abbaye de Saint-Denis, qu'on peut regarder comme le berceau de la foi de nos aïeux, avait été dans tous les temps l'objet du culte spécial et des pieuses libéralités de nos Rois. Tous, depuis Dagobert, avaient choisi le premier apôtre des Gaules pour être le protecteur de leurs États et de leurs personnes. Et sans parler ici des services innombrables rendus à la religion et aux lettres par cette illustre abbaye, on l'a vue former dans son sein au grand art de régner plusieurs héritiers du trône; donner au royaume de sages et d'habiles régens; offrir, du temps des Lombards, une retraite inviolable aux papes persécutés; exercer l'hospitalité la plus louable et la plus délicate envers

les hommes de tous les pays et de toutes les conditions ; terminer les différends survenus entre divers souverains ; recevoir l'abjuration solennelle de Henri IV ; nourrir enfin les habitans de Paris dans des années de disettes, et, chaque jour, les pauvres de la ville de Saint-Denis, plus particulièrement confiés à leurs soins : digne et touchant emploi des trésors dont l'avaient enrichie les Rois de France et d'Angleterre, les Empereurs d'Allemagne et de Constantinople !

Rappelons ici succinctement les progrès rapides de cette prospérité si bien méritée et si bien justifiée.

La première église de Saint-Denis, bâtie sur l'emplacement où avaient été ensevelis les corps des trois martyrs, Denis, Rustique et Éleuthère, était située sur le bord du chemin qui conduit de Paris à Soissons, d'où elle prit le nom

de *Saint-Denis de l'Estrée* (1), qui lui est donné dans quelques chartes fort anciennes. Le concours des chrétiens qui venaient visiter les saints tombeaux forma peu à peu un village autour de l'abbaye. La position de cette bourgade était d'ailleurs très-avantageuse ; traversé par une des routes les plus fréquentées du royaume, baigné par une rivière, le Crould, et voisin de la Seine, Saint-Denis ne tarda pas à prendre un accroissement considérable. Déjà, sous le règne de Louis-le-Jeune, il avait le titre de ville. Plus tard, cette ville eut des fortifications ; elle soutint même avec succès plusieurs siéges longs et meurtriers, et l'on ne doit faire aucun doute que, sans la proximité de la capitale, elle ne fût devenue une des

(1) Du mot latin *strata*, chemin ; les Italiens ont encore le mot *strada*.

plus riches et des plus considérables de France (1).

En 1143, le nombre des pèlerins était si considérable et la population avait tellement augmenté dans la ville, que l'église se trouvait trop petite pour contenir les fidèles qui y affluaient de toute part. Suger, alors abbé de Saint-Denis (2), et le vingt-sixième depuis la fondation, résolut d'en bâtir une plus grande. Il fit, dans ce dessein, abattre les constructions que Charlemagne avait

(1) Saint-Denis compte néanmoins aujourd'hui plus de six mille habitans, et est le chef-lieu d'une sous-préfecture.

(2) L'abbaye de Saint-Denis est de l'ordre de Saint-Benoît. Le titre Abbatial a été supprimé, et la Manse unie à la communauté de Saint-Louis de Saint-Cyr, par une bulle du pape Innocent XII, du 23 février 1691. Cette Manse valait cent mille livres de rentes.

Le chapitre de Saint-Denis se compose aujour-

ajoutées à l'édifice bâti par Dagobert (1), fit construire la nef, achever le portail, commencer les deux tours carrées qui lui servent d'ornement, et bâtir trois oratoires latéraux qui furent placés sous l'invocation de saint Romain, de saint Hippolyte et de saint Nicolas.

Saint Louis, ayant voulu que le lieu de la sépulture des Rois de France fût irrévocablement fixé dans l'abbaye de Saint-Denis, donna dès ordres pour terminer

d'hui de trente chanoines, qui portent tous la croix, et qui ont tous le rang d'évêque.

(1) On voit dans un manuscrit de l'abbé Suger, cité par Jacques du Breul, dans son *Théâtre des Antiquités de Paris*, que Pépin-le-Bref avait voulu être enterré devant le portail de Saint-Denis, en dehors de l'église, le ventre et la face contre terre, *id est pronus et non supinus*, *pro peccatis patris sui Karoli Martelli*, dit l'abbé Suger. Charlemagne, désirant enclaver dans le lieu saint le sépulcre de son père, fit construire un porche devant le portail.

l'ouvrage de Suger, qui fut entièrement fini sous le règne de Philippe-le-Hardi; et, comme plusieurs des statues de ses *prédécesseurs* avaient été mutilées, il en fit sculpter d'autres pour les placer sur les monumens. Les constructions du temps de saint Louis s'élevèrent sur celles que Dagobert et Charlemagne avaient édifiées; ce qui fit comme deux églises dans Saint-Denis, l'une au niveau du sol et l'autre souterraine.

Bâtie à plusieurs reprises, cette abbaye, dans l'irrégularité de ses parties, offre les traces des goûts divers qui ont régné dans différens siècles; cependant l'ensemble de l'église forme un vaste bâtiment d'un beau style et d'un gothique pur. Elle présente l'image d'une croix. L'intérieur de la nef est d'une grandeur et d'une élévation imposantes. Le chœur, plus exhaussé que le reste de l'église, ajoute

uns de la troisième, notamment par le pieux Robert, fils de Hugues-Capet, *qui y tenait chœur en chappe de soie, accompagné du chantre, le jour de la fête de saint Hippolyte.* Philippe Ier, petit-fils de Robert, fit don aux abbés de Saint-Denis du palais et de toutes ses dépendances.

Les constructions de l'église de Saint-Denis ont peu éprouvé de changemens depuis les travaux exécutés par ordre de saint Louis.

Comme la richesse de l'église se composait principalement de reliques qui avaient plus d'une fois tenté la cupidité des barbares; après la prise du Roi Jean à la malheureuse bataille de Poitiers, les religieux, pour se mettre à l'abri du pillage des hommes de guerre indisciplinés, français et étrangers, qui couvraient la France, firent fortifier leur église et

l'entourèrent de murs et de fossés. Il ne reste de traces de ces fortifications qu'à la partie inférieure des tours du portail où l'on remarque une addition en forme de couronne et de créneaux.

Plus tard, la Reine Catherine de Médicis, de déplorable mémoire, ne voulant pas, sans doute, dans son orgueil, que ses cendres et celles de ses enfans fussent confondues avec celles des autres Rois de France, fit construire, sur les dessins de Philibert de Lorme, le plus habile architecte de son temps, une chapelle où s'éleva un magnifique mausolée qui prit le nom de *tombeau des Valois*. Cette chapelle a été démolie en 1719, et c'est sur l'emplacement occupé par ses ruines qu'en 1793 fut creusée cette fosse commune où l'on jeta pêle-mêle les ossemens et les restes de tous les Rois qui avaient fait si long-temps la gloire de la France et l'ornement de Saint-Denis.

Enfin, les caveaux qui servent de sépulcre à l'auguste famille des Bourbons ont été pratiqués dans ce qui restait de l'ancienne église bâtie par Dagobert et par Charlemagne, et se trouvent sous le chevet de l'église actuelle.

On voyait jadis sur la route qui conduit de Paris à Saint-Denis sept tours, de 40 pieds de hauteur, et ornées de statues représentant saint Louis et trois de ses fils, le comte de Nevers, Philippe III et le comte de Clermont, Robert de Bourbon, aïeul et tige de la branche régnante. Elles marquaient le lieu des stations qu'avait faites le Roi Philippe, lorsqu'il portait, pieds nus et sur ses épaules, depuis Paris jusqu'au tombeau des Rois, les restes de saint Louis, son père (1). Ces colonnes, destinées à

(1) Suivant quelques auteurs, Philippe III aurait fait construire ces tours; d'autres prétendent qu'elles existaient avant ce Roi, et qu'il les fit seulement

transmettre à la postérité le souvenir de cet acte d'affection filiale, ont été détruites pendant la révolution.

Avant de raconter la violation des sépultures de Saint-Denis, et de donner la description des monumens qui y ont été replacés, il convient de faire connaître quelle était, avant la révolution, la disposition des principaux tombeaux dans l'intérieur de la basilique.

On voyait :

Dans le sanctuaire du côté de l'épître.

Le tombeau du Roi Dagobert Ier,

orner de statues. Du Breul dit que les monumens élevés par Philippe III avaient la forme d'une pyramide, et qu'ils étaient surmontés par des croix de pierre, qui ont été abattues par les huguenots, du temps des guerres de religion : il les appelle *Monts-Joyes*. Si ce nom est le véritable, ne pourrait-il servir à faire connaître l'origine du cri de guerre de nos aïeux : *Mont-Joie*, *Saint-Denis*, dont la première exclamation n'a jamais pu être expliquée d'une manière satisfaisante?

mort en 638, et les deux statues de pierre de liais, l'une couchée, l'autre en pied, et celle de la Reine Nantilde, sa femme, en pied.

Dans la croisée du chœur, du côté de l'épître, le long des grilles.

Le tombeau de Clovis II, fils de Dagobert, mort en 662. Ce tombeau était de pierre de liais.

Celui de Charles-Martel, père de Pepin, mort en 741; il était en pierre. Celui de Pepin son fils, premier Roi de la deuxième race, mort en 768; à côté celui de Berthe ou Bertrade, sa femme, morte en 783.

Du côté de l'évangile, le long des grilles.

Le tombeau de Carloman, fils de Pepin, et frère de Charlemagne, mort en 771, et celui d'Hermentrude, femme de Charles-le-Chauve, à côté, laquelle

mourut en 869. Ces deux tombeaux en pierre.

Du côté de l'épître.

Le tombeau de Louis III, fils de Louis-le-Bègue, mort en 882, et celui de Carloman, frère de Louis III, mort en 884. L'un et l'autre en pierre.

Du côté de l'évangile.

Le tombeau d'Eudes-le-Grand, oncle de Huges-Capet, mort en 899, et celui de Huges-Capet, mort en 1033.

Celui de Henri I[er], mort en 1060; de Louis VI, dit le Gros, mort en 1137, et celui de Philippe, fils aîné de Louis-le-Gros, couronné du vivant de son père, mort en 1131.

Celui de Constance de Castille, seconde femme de Louis VIII, dit le Jeune, morte en 1159.

Tous ces monumens étaient en pierre,

et avaient été construits sous le règne de saint Louis, au treizième siècle. Ils contenaient chacun deux petits cercueils de pierre d'environ trois pieds de long, recouverts d'une pierre en dos d'âne, où étaient renfermées les cendres de ces Princes.

Tous les monumens qui suivaient étaient de marbre, à l'exception de deux qu'on aura soin de remarquer : ils avaient été construits dans le siècle où ont vécu les personnages dont ils contenaient les cendres.

Dans la croisée du chœur du côté de l'épître.

Le tombeau de Philippe-le-Hardi, mort en 1285, et celui d'Isabelle d'Aragon, sa femme, morte en 1272. Ces deux tombeaux étaient creux, et contenaient chacun un coffre de plomb d'environ trois pieds de long, sur huit

pieds de haut ; ils renfermaient les cendres de ces deux époux.

Celui de Philippe IV, dit le Bel, mort en 1314.

Côté de l'évangile.

Louis X, dit le Hutin, mort en 1316, et celui de son fils posthume Jean (que la plupart des historiens ne comptent pas au nombre des Rois de France), mort la même année que son père, et quatre jours après sa naissance, pendant lequel temps il porta le titre de Roi.

Aux pieds de Louis-le-Hutin, Jeanne, Reine de Navarre, sa fille, morte en 1349.

Dans le sanctuaire du côté de l'évangile.

Philippe V, dit le Long, mort le 3 janvier 1321, avec le cœur de sa femme Jeanne de Bourgogne, morte le

21 janvier 1329 ; Charles IV, dit le Bel, mort en 1327, et Jeanne d'Évreux, sa femme, morte en 1370.

Chapelle de Notre-Dame-la-Blanche, du côté de l'épître.

Blanche, fille de Charles-le-Bel, duchesse d'Orléans, morte en 1392, et Marie, sa sœur, morte en 1341. Plus bas, deux effigies de ces deux Princesses en pierre, adossées aux piliers de l'entrée de la chapelle.

Dans le sanctuaire de cette chapelle, côté de l'évangile.

Philippe de Valois, mort en 1351, et Jeanne de Bourgogne, sa première femme, morte en 1348.

Blanche de Navarre, sa deuxième femme, morte en 1373 ; plus bas, deux effigies en pierre, de Blanche et de

Jeanne, adossées aux piliers au bas de ladite chapelle.

Chapelle Saint-Jean-Baptiste, dite des Charles.

Charles V, surnommé le Sage, mort en 1380, et Jeanne de Bourbon, sa femme, morte en 1378.

Charles VI, mort en 1422, et Isabeau de Bavière, sa femme, morte en 1435.

Charles VII, mort en 1461, et Marie d'Anjou, sa femme, morte en 1463.

Revenus dans le sanctuaire, du côté du maître-autel, côté de l'évangile, le Roi Jean, mort en Angleterre prisonnier, en 1364.

Au bas du sanctuaire et des degrés, du côté de l'évangile, le massif du monument de Charles VIII, mort en 1498, dont l'effigie et les quatre anges, qui étaient aux quatre coins, avaient été

retirés en 1792, a été démoli le 8 août 1793.

Dans la chapelle de Notre-Dame-la-Blanche, étaient les deux effigies en marbre blanc de Henri II, mort en 1559, et de Catherine de Médicis, sa femme, morte en 1589, l'un et l'autre revêtus de leurs habits royaux, couchés sur un lit recouvert de lames de cuivre doré aux chiffres de l'un et de l'autre, et orné de fleurs de lys. Dans la chapelle des Charles, le tombeau de Bertrand-Duguesclin, mort en 1380.

✚✚✚✚✚✚✚✚✚✚✚✚✚✚✚✚✚✚✚✚✚✚✚✚✚✚✚✚✚

CHAPITRE III.

TRÉSOR DE SAINT-DENIS.

Reliques. — Sceptre de Dagobert. — Couronne et sceptre de Charlemagne. — De saint Louis. — De Henri IV. — Calice et patène de l'abbé Suger. — Note sur ce grand homme. — Couronne de Jeanne d'Évreux, qui servait au couronnement des Reines de France. — Note sur cette cérémonie. — L'Oriflamme. — Son usage. — Sa description.

Le trésor de l'abbaye de Saint-Denis passait, avant la révolution, pour le plus riche de tous ceux des églises de France. Il se composait de reliquaires, de vases sacrés, de métaux précieux et d'ornemens royaux de la plus grande valeur.

On y remarquait entre autres richesses, et outre les châsses des saints mar-

tyrs, de nombreuses reliques enchâssées dans l'or, l'argent et le vermeil;

Plusieurs mitres, ornées de perles et de pierreries, des anciens abbés de Saint-Denis;

Un buste de Saint-Hilaire, évêque de Poitiers, en vermeil;

Plusieurs croix en or et en vermeil, renfermant des morceaux de la vraie croix;

Une aiguière et un bassin d'argent doré, ornés de ciselures représentant l'histoire de Joseph vendu par ses frères;

Le sceptre de Dagobert, formé par un bâton d'or émaillé, au bout duquel on voyait un aigle portant un jeune homme;

Le trône en bronze doré qui servait à ce monarque, et qu'on suppose être un ouvrage de saint Éloy (1);

(1) Ce fauteuil se voit aujourd'hui à la bibliothèque royale.

La couronne de Charlemagne (1), son sceptre orné d'une fleur de lys, sa main de justice, son épée et ses éperons. Tous ces objets étaient en or et enrichis de pierreries ;

Une agraffe en vermeil, ornée de pierreries, qui attachait le manteau royal de saint Louis ;

La main de justice de saint Louis, cette main sur laquelle il s'était peut-être appuyé lorsqu'il s'asseyait sous l'arbre de Vincennes ;

L'épée que saint Louis portait à la croisade ;

L'anneau qui lui servait de sceau : cet anneau était d'or, semé de fleurs de lys et garni d'un saphir, sur lequel était gravée l'image de ce saint Roi, accom-

(1) Cette couronne servit long-temps au couronnement des Rois de France.

pagnée des deux lettres S. L. (*Sigillum Ludovici.*)

Le calice en agate, et la patène en serpentines de l'abbé Suger (1);

Plusieurs vases et calices en agate, et autres pierres précieuses, parmi lesquels il s'en trouvait un de la plus grande

(1) Suger, abbé de Saint-Denis, dont il a déjà été question dans cet ouvrage, était un homme très-supérieur à son siècle; il fut ministre sous Louis-le-Gros et Louis-le-Jeune, et surnommé, par ces deux rois, *Père de la patrie*. Les états-généraux le choisirent pour régent du royaume. Les papes Calixte II, Honoré II, Innocent II et Eugène III, Henri, roi d'Angleterre, Roger, roi de Sicile, et David, roi d'Écosse, lui rendirent des honneurs extraordinaires. Louis-le-Jeune voulut honorer de sa présence les obsèques de ce grand et vertueux ministre, enterré dans l'épaisseur du mur de la croisée de l'église, du côté du midi, avec cette simple inscription : *Hic jacet Sugerius abbas.* « Ici repose l'abbé. » Il ne put voir mettre en terre le corps de ce cher et fidèle ministre, sans témoigner, devant tout le monde, l'excès de sa douleur, par ses soupirs et par ses larmes.

beauté, donné à l'église par le Roi Charles III, et qu'on supposait avoir été taillé par ordre d'un Roi d'Égypte, Ptolomée Philadelphe ;

La couronne de la Reine Jeanne d'Évreux, femme du Roi Charles IV. Cette couronne était d'or, enrichie de pierreries, et servait au couronnement des Reines de France (1) ;

(1) La cérémonie du couronnement des Reines de France était autrefois en usage : on se servait de la couronne de Jeanne d'Évreux, troisième femme de Charles-le-Bel, princesse digne, par ses vertus, de cette espèce d'immortalité. On n'employait point, pour les Reines, la *Sainte-Ampoule*, mais du Saint-Chrême. On les oignait au front, sur les épaules et à la poitrine. C'est pourquoi, dans la cérémonie, elles portaient une tunique et une chemise fendues des deux côtés. On compte vingt-cinq reines de France qui ont été couronnées et sacrées. Marie de Médicis, femme d'Henri IV, est la dernière qui ait été ainsi couronnée. Cette cérémonie fut supprimée comme inutile, et comme n'ajoutant rien au respect que les Français portent aux épouses de leurs Rois.

Plusieurs manuscrits de la plus haute antiquité, avec des reliures précieuses:

L'épée de la Pucelle d'Orléans, cette épée glorieuse qui avait sauvé la France du joug des Anglais;

Les couronnes, les sceptres et la main de justice qui avaient servi au sacre de Henri IV. L'une des couronnes était en or, l'autre en vermeil;

Les deux couronnes qui avaient servi au sacre de Louis XIII, et les deux du sacre de Louis XIV;

La couronne de vermeil qui avait servi aux funérailles de la Reine Anne d'Autriche, mère de Louis XIV; et celle employée aux funérailles de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, sa femme;

Les habits royaux qui avaient servi au sacre de Louis XIV;

Plusieurs couronnes funèbres en vermeil et celles en or, qui avaient servi aux sacres de Louis XV et de Louis XVI.

Enfin le manteau royal que Louis XVI portait à son sacre.

C'est aussi dans l'abbaye de Saint-Denis qu'était conservée l'*Oriflamme* de France : cette bannière fameuse que Clovis avait, dit-on, reçue du ciel, et qui a si souvent guidé nos soldats à la victoire, lorsque leur cri de guerre était *Montjoye et Saint-Denis.*

Les Rois de France qui voulaient arborer l'oriflamme, commençaient par faire leurs dévotions à Notre-Dame de Paris, puis ils se transportaient à Saint-Denis où, ayant été solennellement reçus, ils descendaient, sans *chaperons et ceintures*, dans le caveau où cette bannière était déposée au milieu des reliques des saints. Après la messe et la bénédiction, le Roi la remettait au comte de Vexin, qui avait seul le privilége de la porter à la guerre. Guil-

laume Guiart, en son roman, en parle ainsi :

Oriflamme est une baunière,
Aucun poi plus fort que guimple,
De cendal roujoyant et simple,
Sans pourtraiture d'autre affaire.

Un ancien inventaire de Saint-Denis en fait ainsi la description : *Étendard d'un sendal fort épais, fendu par le milieu en forme de gonfanon, fort caduque, enveloppée d'un bâton couvert de cuivre doré, et un fer longuet aigu au bout.*

L'Oriflamme ancienne fut perdue pendant la guerre de Flandre, sous Philippe de Valois.

Henri IV, pour guider ses soldats à la victoire, n'eut jamais besoin d'autre oriflamme que son panache blanc.

Aujourd'hui, si quelque ennemi imprudent venait attaquer le trône auguste de Charles X, une écharpe blanche,

attachée au bout d'une lance, et portée au combat par un fils de France, suffirait pour étendard à tous les Français ; et cette nouvelle oriflamme serait encore, comme autrefois l'ancienne, l'assuré garant de la défaite de l'étranger.

CHAPITRE IV.

VIOLATION DES TOMBEAUX DE SAINT-DENIS.

Décret de la Convention. — Destruction des sépultures placées dans l'église. — Singularités observées. — Ouverture du caveau des Bourbons. — Remarques faites à cette occasion. — Indignation générale en Europe. — Ode de monsieur de Fontanes.

Ejicient ossa regum Juda, et ossa principum ejus, ossa sacerdotum, et ossa prophetarum, et ossa eorum qui habitaverunt Jerusalem, de sepulchris : non colligentur, non sepelientur, in sterquilinium, suprà faciem terræ erunt.

Jérémie, chap. 8.

« On chassera de leurs sépulcres les ossemens » des Rois de Juda, de ses princes, de ses prê- » tres, de ses prophêtes, et de tous ses habitans : » privés des honneurs de la tombe, ils seront » dispersés ignominieusement sur la face de la » terre. »

La France a vu s'accomplir tout entière la prophétie de Jérémie. Un décret

rendu par cette Convention qui avait immolé Louis XVI sur un échafaud et proscrit la famille des Bourbons, proscrivit les cendres des Rois morts.

Il semble que l'ame des législateurs républicains était remplie de cette même férocité qui venait d'arracher à l'un des poëtes de la révolution un vœu impie émis en 1792, et que ne pourront expier, aux yeux de la postérité, dix ouvrages étincelans de beaux vers.

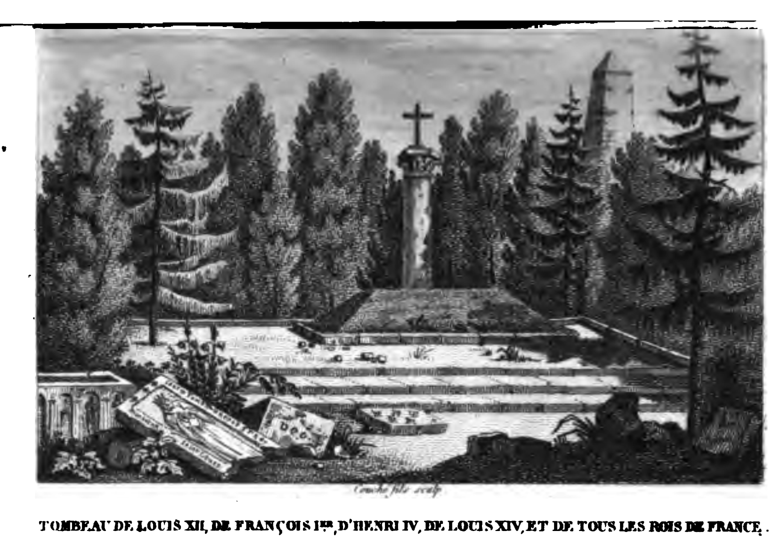
Le poëte Lebrun n'avait pas eu honte de s'écrier :

« Purgeons le sol des patriotes,
Par des Rois encore infecté;
La terre de la liberté
Rejette les os des despotes.
De ces monstres divinisés
Que tous les cercueils soient brisés !
Que leur mémoire soit flétrie !
Et qu'avec leurs mânes errans,
Sortent du sein de la patrie
Les cadavres de ces tyrans ! »

La Convention accomplit ce souhait sacrilége. Temps singulier, où la poésie chantait le crime, où la bravoure protégeait l'échafaud ! L'exécution du décret de la Convention commença le 6 août 1793. Trois jours suffirent pour démolir cinquante-un tombeaux qui se trouvaient dans le chœur et dans l'église, pour violer cinquante-une sépultures de Princes et de Rois, pour détruire l'ouvrage de douze siècles.

La plus grande partie des monumens détruits appartenait aux Rois de la première et de la seconde race, et à ceux de la troisième race, antérieurs à Charles V.

Les ossemens tirés de ces tombeaux furent jetés dans une fosse creusée à la place qu'occupa jusqu'au dix-huitième siècle la tour des Valois, monument attenant à la croisée de l'église, du côté du septentrion. C'est là que depuis 1719,



TOMBEAU DE LOUIS XII, DE FRANÇOIS IER, D'HENRI IV, DE LOUIS XIV, ET DE TOUS LES ROIS DE FRANCE.

Dessiné au Cimetière dit des Valois à S.t Denis.

Librairie de Maurice, Editeur, *Rue des Mathurins S.t Jacques, N.o 1.*

époque où ce magnifique monument avait été détruit, se trouvait le cimetière de l'abbaye de Saint-Denis.

On ne trouva que très-peu de chose dans les cercueils des tombeaux en pierre creusée. Il y avait un peu de fil d'or faux dans celui de Pepin. Chaque cercueil contenait la simple inscription du nom, sur une lame de plomb, et la plupart de ces lames étaient fortement oxidées et endommagées.

Ces inscriptions, et les coffres de plomb de Philippe-le-Hardi et d'Isabelle d'Aragon, furent transportés à l'Hôtel-de-Ville, et ensuite à la fonte, où ils servirent à fabriquer des balles.

Ce qu'on trouva de plus remarquable, ce fut le sceau d'argent, de forme ogive, de Constance de Castille, deuxième femme de Louis VII, dit le Jeune, morte en 1160. Il pesait trois onces et demie; ce sceau fut déposé à la municipalité pour

être ensuite remis au cabinet des antiques de la bibliothèque nationale(1).

Diverses circonstances firent alors suspendre les violations des tombes royales; la reprise de ces travaux sacriléges n'eut lieu qu'au mois d'octobre suivant.

Le samedi 12, on ouvrit le caveau des Bourbons, et on y pénétra par la porte des chapelles souterraines. Le

(1) Le tombeau du maréchal de Turenne, qui avait été conservé intact, fut démoli en avril 1796, et transporté aux Petits-Augustins, au faubourg Saint-Germain, à Paris, où l'on rassemblait tous les monumens qui méritaient d'être conservés pour les arts. Depuis, et par ordre de Buonaparte, il a été rétabli dans l'église des Invalides, où il se trouve aujourd'hui.

L'église, qui était couverte en plomb, fut découverte, et le plomb porté à Paris en 1795.

Les superbes grilles de fer, faites en 1702, par un nommé Pierre Denys, très-habile serrurier, furent enlevées et transportées à la bibliothèque du collége Mazarin, à Paris, en juillet 1796; elles ont depuis été replacées à Saint-Denis.



Couché fils sculp.

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE SOUTERRAINE DE S.T DENIS

le 12 Août 1793.

Librairie de F. M. Maurice, Editeur, Rue des Mathurins S.t Jacques, N.º 1

premier cercueil qui en fut tiré, fut celui du bon Roi Henri IV.

Son corps était bien conservé, et les traits du visage parfaitement reconnaissables. On le déposa dans le passage de la chapelle basse, enveloppé de son suaire également bien conservé. Il y resta deux jours, pendant lesquels chacun eut la liberté de le voir. Ensuite, les restes de ce Roi, le *seul dont le peuple ait gardé la mémoire*, furent ignominieusement jetés dans la fosse des Valois.

On tira ensuite du caveau le corps de Louis XIII et ceux de ses descendans. Quelques-uns de ces corps étaient bien conservés, surtout celui de Louis XIII, reconnaissable à sa moustache ; celui de Louis XIV l'était aussi par ses grands traits, mais il était noir comme de l'encre. Les autres corps, et surtout celui du Grand Dauphin, étaient en putréfaction liquide.

Les cœurs de quelques Princes de la famille étaient déposés sous les cercueils, les plombs qui les renfermaient furent mis de côté, portés au cimetière et jetés dans la fosse commune, avec tous les cadavres des Bourbons. Ces plombs étaient recouverts de cœurs figurés en vermeil.

Les travaux duraient depuis trois jours, et rien autre chose de remarquable n'avait été observé dans l'extraction des cercueils ; mais la plupart de ces corps étant en putréfaction, il en sortait une vapeur noire et épaisse, d'une odeur infecte, qu'on chassait à force de vinaigre et de poudre brûlée : ce qui n'empêcha pas la plupart des ouvriers de tomber malades.

Après avoir extrait tous les corps du caveau, on arriva, le cinquième jour, au cercueil de Louis XV. Il était à l'issue du caveau, dans l'église, sur un

banc ou massif de pierre, élevé à la hauteur d'environ deux pieds, placé à droite en entrant dans une espèce de niche pratiquée dans l'épaisseur du mur : c'était là qu'on déposait le corps du dernier Roi, en attendant que son successeur vînt pour le remplacer.

On n'ouvrit le cercueil de Louis XV que dans le cimetière, sur le bord de la fosse. Le corps retiré du cercueil de plomb, bien enveloppé de linges et de bandelettes, paraissait tout entier et bien conservé ; mais dégagé de tout ce qui l'enveloppait, il n'offrit plus que la figure d'un cadavre ; tout tomba en putréfaction, et il en sortit une odeur si infecte, qu'il ne fut pas possible de rester présent : on brûla de la poudre, on tira plusieurs coups de fusil pour purifier l'air. On le jeta bien vite dans la fosse, sur un lit de chaux vive, et on le couvrit encore de terre et de chaux.

Les entrailles des Princes et Princesses étaient aussi dans le caveau, dans des sceaux de plomb déposés sous les tréteaux de fer qui portaient leurs cercueils : on les porta au cimetière ; on jeta les entrailles dans la fosse commune. Les sceaux de plomb furent mis de côté, pour être portés, comme tous les autres, à la fonderie qu'on venait d'établir, dans le cimetière même, pour fondre le plomb à mesure qu'on en trouvait.

L'ouverture des caveaux particuliers placés dans les différentes chapelles du chevet de l'église, suivit celle du caveau des Bourbons.

Le caveau de Charles V, dans la chapelle dite des Charles, fut le premier ouvert. On trouva dans le cercueil de ce Roi, une couronne en vermeil bien conservée, une main de justice d'argent et un sceptre de cinq pieds de long,

surmonté de feuilles d'acanthe d'argent, bien dorées et dont l'or avait conservé tout son éclat.

Dans le cercueil de Jeanne de Bourbon, son épouse, on trouva un reste de couronne, un anneau d'or, des débris de bracelets ou chaînons, une quenouille de bois doré, à demi-pourri et des souliers de forme fort pointue (en partie détruits), brodés en or et en argent.

A l'ouverture du cercueil de Charles VII, on remarqua comme une singularité de l'embaumement du corps de ce Roi, qu'on y avait parsemé du vif-argent, qui avait conservé toute sa fluidité. On eut ensuite occasion d'observer la même singularité dans quelques autres embaumemens de corps du quatorzième siècle.

Nous ne donnerons pas le détail de l'exhumation des corps, qui n'ont rien

présenté d'extraordinaire. Tous les Rois furent successivement tirés de leur cercueil.

Le corps de Louis VIII, père de Saint-Louis, mort le 8 novembre 1226, âgé de quarante ans, fut trouvé presque consommé. Sur la pierre qui couvrait son cercueil était sculptée une croix en demi-relief : on ne trouva dans sa tombe qu'un reste de sceptre de bois pourri, et un diadême qui n'était qu'une bande d'étoffe tissue en or, avec une grande calotte d'une étoffe satinée, assez bien conservée. Son corps avait été enveloppé dans un drap ou suaire d'or, dont on trouva des morceaux assez bien conservés. Le corps ainsi enseveli avait été recousu dans un cuir fort épais, qui était assez bien conservé.

Il est le seul qui ait été trouvé enveloppé dans un cuir : ce qui vraisemblablement avait été fait pour que son ca-

davre n'exhalât pas au-dehors de mauvaise odeur dans le transport qu'on en fit de Montpensier (en Auvergne), où il était mort à son retour de la guerre contre les Albigeois.

Le cercueil de Saint-Louis était plus court et moins large que les autres ; les ossemens en avaient été retirés lors de sa canonisation, en 1197.

La raison pour laquelle ce cercueil était moins large et moins long que les autres, c'est sans doute parce que, suivant les historiens, les chairs furent portées en Sicile ; ainsi on n'apporta à Saint-Denis que les os, pour lesquels il fallut un cercueil moins grand que pour le corps entier.

Après avoir détruit tous les caveaux et fouillé dans le chœur, on décarrela le haut du chevet pour découvrir les autres cercueils cachés sous terre. On trouva celui de Philippe-le-Bel, mort

en 1014, âgé de quarante-six ans. Ce cercueil était de pierre et recouvert d'une large dalle. Il n'y avait pas d'autre cercueil que la pierre creusée en forme d'auge, plus large à la tête qu'aux pieds, et tapissée en dedans d'une lame de plomb, scellé sur les barres de fer qui fermaient le tombeau. Le squelette était tout entier : on y trouva un anneau d'or, un sceptre de cuivre doré, de cinq pieds de long, terminé par une touffe de feuillage, sur laquelle était représenté un oiseau aussi de cuivre doré.

On ouvrit ensuite le tombeau de pierre du Roi Dagobert, mort en 638, il avait plus de six pieds de long : la pierre était creusée pour recevoir la tête qui était séparée du corps. On y trouva un coffre de bois d'environ deux pieds de long, garni en dedans de plomb, qui renfermait les os de ce prince

et ceux de Nantilde sa femme, morte en 642. Les ossemens étaient enveloppés dans une touffe de soie, séparés les uns des autres par une planche intermédiaire, qui partageait le coffre en deux parties. Sur un des côtés de ce coffre était une lame de plomb, avec cette inscription :

Hic jacet corpus Dagoberti.

Sur l'autre côté, une lame de plomb portait :

Hic jacet corpus Nantildis.

On ne trouva pas la tête de la Reine Nantilde. Il est probable qu'elle était restée dans l'endroit de sa première sépulture, lorsque Saint-Louis fit retirer Dagobert et sa femme pour les placer dans le nouveau tombeau qu'il leur fit élever.

L'exhumation du Roi Jean fut la dernière qu'on fit en 1793. Les travaux des

violateurs avaient duré depuis le 12 octobre jusqu'au 25.

Les violations commises à Saint-Denis causèrent une indignation générale en Europe et en France. Les révolutionnaires qui n'avaient pas abjuré tout sentiment de pudeur et d'honnêteté rougirent de ces profanations odieuses. Un poëte fanatique avait excité les conventionnels au sacrilége, des poëtes religieux consacrèrent leurs chants au souvenir des Rois outragés dans leurs sépultures. La faveur publique fut le prix mérité de cette conduite ; et parmi les poëmes qui furent proposés pour les prix décennaux, on remarqua au premier rang *les Tombeaux de Saint-Denis* par M. de Treneuil. L'outrage fait à la majesté du cercueil inspira aussi très-noblement un poëte que la muse classique a adopté, feu M. le marquis de Fontanes.

Citons quelques strophes de son ode lue dans une séance de l'Institut au milieu des applaudissemens ; elles serviront de complément à notre récit.

Le cercueil n'a plus de mystères,
L'abri des mânes solitaires
De toutes parts est assiégé :
Spectacle affreux ! les tombes s'ouvrent,
Et les os des Rois se découvrent
Aux regards du Ciel outragé !

Du sein des tombes renversées,
Qu'on roule sans ordre et sans choix,
Tout-à-coup sortent, courroucées,
Les ombres de soixante Rois !
Le fier PEPIN, à la lumière,
Reparaît, chargé de poussière,
Avec le premier des Capets :
Et, craignant la guerre civile,
Les Valois, de leur sombre asile,
A regret ont quitté la paix.

Respecte au moins, peuple infidèle,
Tes plus intrépides soutiens :
Ce LOUIS qui fut le modèle
Et des héros et des chrétiens :
Ses lois sont celles d'un grand homme ;
Pieux, il sut contenir Rome ;

L'Anglais, par lui, fut abattu:
Memphis l'admira dans les chaînes,
Et les ombrages de Vincennes
Parlent encor de sa vertu.

Hélas! des sables de Carthage,
Vainement ses restes sauvés,
Dans un touchant pélerinage,
Jusqu'à ce lieu sont arrivés;
Tout périt : les mêmes ruines
Couvrent ce héros de Bovines,
Qui des Germains était l'effroi.
Ta dépouille est aussi proscrite,
Aimable et douce Marguerite;
O sainte épouse du saint Roi!

Abandonnant des pompes vaines,
Mais gardant l'anneau nuptial,
Avec les Rois, les chastes Reines
Reposaient sur le lit fatal.
Auprès de leurs cendres aimées,
Des quenouilles d'or enfermées
Rappelaient les mœurs des vieux jours.
O mœurs naïves! jours prospères!
Qu'ont vus les pères de nos pères,
Et qui nous ont fui pour toujours!

Suger, et Duguesclin lui-même,
N'arrêtent point ces attentats;
Tous sont compris dans l'anathème :
Grands hommes, Reines, potentats,

Et Jean, fameux par sa disgrâce,
Et son fils, et toute la race
Du destructeur des Templiers,
Et Médicis, Blanche, Isabelle,
Et François, aux Muses fidèle,
Qui fut l'honneur des chevaliers.

. . . .

Des cercueils l'illustre dépouille,
Le sceptre, le bandeau sacré,
Le sceau des Rois empreint de rouille,
A ces brigands tout est livré.
L'épée, aux innocens propice,
La main, symbole de justice,
Ne sont plus l'effroi des pervers.
On livre à de lâches risées
Ces couronnes demi-brisées,
Devant qui tremblait l'univers.

Ils ont vu, sous ce noir portique,
A travers de poudreux lambeaux,
L'or briller sur un sceptre antique,
Où rampe le ver des tombeaux :
Déjà court leur avide joie,
Déjà, sur l'opulente proie,
Leur main se jette avec fureur ;
Mais le sceptre, usé de vieillesse,
Tombe en poussière, et ne leur laisse
Qu'un peu de cendre et la terreur.

par la ***belle***
ëte peint ***le***
furent **saisis**
grand Roi

tre .

ne ,

CHAPITRE V.

ÉTAT DE SAINT-DENIS PENDANT LA RÉVOLUTION.

Quand ceux qui étaient venus outrager la majesté des Rois, jusque dans le tombeau, se furent retirés, l'église de Saint-Denis, dépouillée de ses plus saints ornemens, devint un magasin de farines, destination qui, peut-être, la sauva d'une destruction totale.

Il faut lire les écrits des contemporains pour se faire une juste idée de l'impression que produisait sur les ames qui avaient encore conservé quelque sentiment de respect pour les tombeaux, l'aspect de ces murs profanés, de ces tombeaux vides, de ces débris d'ossemens des Saints et des Rois.

Un écrivain que le poignard des révolutionnaires a trouvé naguère fidèle à

la royauté, Kotzebue, nous a donné la relation d'un voyage qu'il fit à Saint-Denis pendant notre révolution. Ce fragment fera connaître l'impression qu'éprouvait toute ame noble et élevée à cet aspect déplorable.

« Nous prîmes le chemin de l'abbaye, quel aspect imposant! Ces murs élevés depuis plus de dix siècles, qui ne sont plus abrités par aucun toit, et qui semblent dire au ciel : « Nous bravons *tes* orages; » ces murailles magnifiques percées à jour comme de la dentelle, et qui semblent bâties d'hier pour une fête d'aujourd'hui; ces colonnes gothiques qui, depuis douze siècles, supportent ces voûtes immenses, aussi légèrement que l'Etna soutient les nuages. Au dehors, ces images de Saints décapités, mutilés par les Vandales; en entrant, ce vide immense, ce désert riche en décombres, habité seulement

par des oiseaux de proie, et dans lequel on a placé des sacs de farine, quel bizarre changement ! C'est dans le même lieu où les vers rongeaient la dépouille des Rois, que l'on conserve aujourd'hui la nourriture des hommes !

» Nous y trouvâmes un vieux Suisse auquel est confié depuis vingt ans la garde de cette abbaye, et qui a été témoin de ses derniers beaux jours.... Cet homme est comme un registre vivant de tout ce qui se voyait jadis sous ces voûtes imposantes ; à chaque pas, il nous disait : « Là était le tombeau d'une Reine ; » à chaque fosse encore entr'ouverte, dans laquelle il nous avertissait de ne pas tomber : « Ici reposait un Roi ou un héros. »

» Nous le suivîmes, en descendant quelques marches, et il nous conduisit dans un souterrain obscur : les extrémités saillantes des piédestaux, qui sup-

portaient jadis de chaque côté les cercueils des Rois, rendaient le passage si étroit, que la belle mortelle (1) à qui je donnais le bras, fut obligée de se serrer plus étroitement contre moi, pour ne pas fouler aux pieds la place où dormaient les morts.

» Là, dans l'obscurité, se fit entrevoir une lumière éloignée; alors la voix du vieillard s'écria comme une voix du séjour des ombres : « Ici reposait Louis XIV; là Turenne; ici Louis XIII, et là Bertrand Duguesclin. » Lorsque nous arrivâmes à l'extrémité de cette sombre galerie, dans laquelle l'orgueil et la magnificence de trente Rois étaient venus s'éteindre et s'anéantir, il s'arrêta tout-à-coup, et dit à voix basse, la tête baissée et les mains jointes : « Ce banc de pierre portait le cercueil de Henri IV. »

(1) M. Kotzebue accompagnait alors M[me] Récamier.

» Un recueillement profond honora cette place pendant quelques minutes... Enfin le vieillard interrompit ce silence religieux, pour nous raconter qu'il avait été présent à l'ouverture du tombeau de ce Monarque, que le cadavre avait conservé ses formes de manière à faire reconnaître ses traits chéris, que les scélérats qui étaient présens, et Robespierre lui-même, avaient été saisis à cette vue d'un effroi involontaire, que tous s'étaient approchés doucement et avaient arraché respectueusement quelques poils de la barbe du bon Henri, que depuis ce temps ils portaient dans des bagues comme une relique (1).

(1) Cette circonstance, racontée gravement par Kotzebue, et sur l'autorité d'un suisse d'église, paraît peu vraisemblable. Quel respect une relique de Henri IV pouvait-elle inspirer aux scélérats qui venaient l'arracher au tombeau, pour jeter ses restes dans une fosse sacrilége?

» Mais que devinrent tous ces cadavres ? — Robespierre ordonna qu'ils fussent tous brûlés, excepté Turenne. — Et cet ordre fut-il exécuté ? Ici le vieillard hésita : cependant reconnaissant en moi un étranger, et considérant ma belle compagne, il prit confiance, s'enhardit, et nous avoua qu'il n'avait pas brûlé ces dépouilles sacrées, mais qu'il les avait enterrées à cent pas de l'abbaye, pendant le silence de la nuit (1). Nous le priâmes de nous y conduire, il le promit.

» Il nous fit passer à travers un corridor obscur, dans une chapelle souterraine, mais bien éclairée, où nous vîmes des statues de saints de grandeur

(1) Encore une erreur. L'enterrement des restes des Rois, dans deux fosses communes, se fit publiquement, par ordre de la Convention, et dura plusieurs jours.

naturelle. Il nous fit remarquer entre autres une statue de la vierge Marie qui, par un hasard singulier, offre la ressemblance parfaite de l'infortunée Reine Marie-Antoinette.

» En sortant de l'abbaye, le vieux Suisse tint parole et nous conduisit à cent pas de là, vers une petite pelouse que rien ne faisait distinguer. C'est là, dans un espace que je pourrais facilement embrasser en étendant les bras; que reposaient sous mes pieds les ossemens de plus de quarante-trois Reines, Princes ou héros!..... »

A ce récit, dont le pathos germanique détruirait presque l'intérêt, si de moins grands souvenirs se rattachaient à Saint-Denis, faisons succéder les lignes admirables que le premier écrivain de notre siècle consacra jadis à la désolation de l'église qui servait d'asile aux tombes de nos Rois : le tableau sera complet.

« On voyait autrefois près de Paris des sépultures fameuses entre les sépultures des hommes. Les étrangers venaient en foule visiter les merveilles de Saint-Denis. Ils y puisaient une profonde vénération pour la France, et s'en retournaient, en disant au-dedans d'eux-mêmes, comme saint Grégoire : *Ce royaume est réellement le plus grand parmi les nations*. Mais il s'est élevé un vent de la colère, autour de l'édifice de la mort; les flots du peuple ont été poussés sur lui, et les hommes étonnés se demandent encore : *Comment le temple d'Ammon a disparu sous les sables des déserts?*

» L'abbaye gothique, où se rassemblaient tous ces grands vassaux de la mort, ne manquait point de gloire : les richesses de la France étaient à ses portes, la Seine passait à l'extrémité de la plaine; cent endroits célèbres remplis-

saient, à quelque distance, tous les sites de beaux noms, tous les champs de beaux souvenirs; la ville d'Henri IV et de Louis-le-Grand était assise dans le voisinage, et la sépulture royale de Saint-Denis se trouvait au centre de notre puissance et de notre luxe, comme un trésor où l'on déposait les débris du temps, et la surabondance des grandeurs du royaume de France.

» C'est là que venaient tour-à-tour s'engloutir les Rois de France. Un d'entr'eux, et toujours le dernier descendu dans ces abîmes, restait sur les degrés du souterrain, comme pour inviter sa postérité à descendre. Cependant Louis XIV a vainement attendu ses deux derniers fils : l'un s'est précipité au fond de la voûte, en laissant son ancêtre sur le seuil; l'autre, ainsi qu'Œdipe, a disparu dans une tempête. Chose digne de méditation! le premier Monarque que

les envoyés de la justice divine rencontrèrent, fut ce Louis, si fameux par l'obéissance que les nations lui portaient; il était encore tout entier dans son cercueil. En vain, pour défendre son trône, il parut se lever avec la majesté de son siècle, et une arrière-garde de huit siècles de Rois; en vain, son geste menaçant épouvanta les ennemis des morts, lorsque, précipité dans une fosse commune, il tomba sur le sein de Marie de Médicis : tout fut détruit. Dieu, dans l'effusion de sa colère, avait juré par lui-même de châtier la France : ne cherchons pas sur la terre les causes de pareils événemens ; elles sont plus haut.

» Dès le temps de Bossuet, dans le souterrain *de ces Princes anéantis* on pouvait à peine déposer madame Henriette : « *tant les rangs y sont pressés*, » s'écrie le plus éloquent des orateurs,

» *tant la mort est prompte à remplir ses* » *places !* » En présence des âges dont les flots écoulés semblent gronder encore dans ses profondeurs, les esprits sont abattus par le poids des pensées qui les oppressent. L'ame entière frémit en contemplant tant de néant et tant de grandeur. Lorsqu'on cherche une expression assez magnifique pour peindre ce qu'il y a de plus élevé, l'autre moitié de l'objet sollicite le terme le plus bas, pour exprimer ce qu'il y a de plus vil. Ici les ombres des vieilles voûtes s'abaissent, pour se confondre avec les ombres des vieux tombeaux ; là, des grilles de fer entourent inutilement ces bières, et ne peuvent défendre la mort des empiétemens des hommes. Écoutez le sourd travail du ver du sépulcre qui semble filer, dans ces cercueils, les indestructibles réseaux de la mort ! Tout annonce qu'on est descendu à l'empire

des ruines ; et, à je ne sais quelle odeur de vétusté répandue sous ces arches funèbres, on croirait, pour ainsi dire, respirer la poussière des temps passés.

» Lecteurs chrétiens, pardonnez aux larmes qui coulent de nos yeux, en errant au milieu de cette famille de Saint-Louis et de Clovis......

...... » Mais où nous entraîne la description de ces tombeaux, déjà effacés de la terre ? Elles ne sont plus ces sépultures ! les petits enfans se sont joués avec les os des puissans Monarques : Saint-Denis est désert ! l'oiseau l'a pris pour passage, l'herbe croît sur ses autels brisés, et au lieu du cantique de la mort qui retentissait sous ses dômes, on n'entend plus que des gouttes de pluie qui tombent par son toit découvert, la chute de quelque pierre qui se

détache de ses murs en ruines, ou le son de son horloge, qui va roulant dans les tombeaux vides et les souterrains dévastés...... »

CHAPITRE VI.

MONUMENS RENFERMÉS DANS L'ÉGLISE SUPÉRIEURE.

Réparations ordonnées par Buonaparte. — Chapelle expiatoire projetée par son ordre à la mémoire des rois de France. — Réparations ordonnées par le gouvernement royal. — Tombeau de Dagobert. — Tombeau de Nantilde sa femme. — Mausolée de François Ier. — Mausolée de Louis XII. — Urne de François Ier. — Mausolée des Valois. — Colonne de Henri III. — Colonne de François II. — Autres monumens. — Louis XI. — Duguesclin. — Sancerre. — Tanneguy-du-Châtel. — Charles X.

BUONAPARTE donna, en 1806, l'ordre de réparer l'église de Saint-Denis, et de restaurer le caveau des Bourbons. Il comptait y établir la sépulture de sa famille ; mais sa politique jalouse ne voulut pas que les monumens érigés par nos aïeux à la mémoire de nos Rois fussent rétablis dans les places qu'ils occupaient

avant la violation des tombes royales. Il craignait que ces pierres des temps anciens, ces statues vénérables, ne servissent à rappeler aux Français qu'il existe, pour le maintien et le salut des empires, quelque chose de plus fort que la force. Usurpateur, les monumens de la légitimité lui causaient de l'effroi.

Seulement, et pour paraître porter quelque respect à la couronne qu'il avait saisie pour la placer sur sa tête, il permit qu'on érigeât une chapelle expiatoire aux Rois dépossédés de leurs tombeaux. Fidèle au système qu'il avait adopté de toujours rappeler Charlemagne, afin qu'on oubliât Hugues Capet et ses descendans, il voulut que les statues qui devaient orner ce monument fussent celles des Rois de la seconde race, et toutes d'un travail moderne, afin que tout fît bien connaître que c'était par ordre de Napoléon, *Empereur*, que la

chapelle était consacrée. C'est sans doute pour être conséquent et pour arriver au même but qu'il n'accorda les honneurs de la sculpture qu'aux six Rois de France qui ont porté le titre d'*Empereur:* Charlemagne, Louis I, Charles II, Louis II, Charles III et Charles IV (1).

Buonaparte passa avant que les réparations qu'il avait ordonné de faire à Saint-Denis fussent terminées, avant que la chapelle qu'il voulait consacrer fût commencée. Un seul des membres de sa famille eut l'honneur de reposer dans le caveau des Bourbons, dans le caveau où le fils de Louis XVI ne devait pas, lui, trouver une place : c'était

(1) La chapelle qui devait être consacrée à nos anciennes tombes royales est celle où se trouve aujourd'hui le tombeau de Henri II.

Les statues des six empereurs dont une seule a été exécutée en marbre, sont à présent placées dans l'église souterraine.

un fils de madame Hortense de Saint-Leu, le jeune Louis Napoléon, mort à l'âge de trois ans.

Un des premiers soins du Gouvernement royal, en 1814, fut de faire continuer les réparations commencées à l'église de Saint-Denis, et de la faire mettre en état de recevoir de nouveau les restes des Rois de France. Effectivement, au mois de février 1815, le caveau royal reçut les cercueils de Louis XVI, de Marie-Antoinette, et des deux filles de Louis XV, mesdames Victoire et Adélaïde.

Depuis, divers mausolées ont été rétablis dans l'église; l'église souterraine a été réparée, et les cercueils de pierre ainsi que les pierres tumulaires des Rois de France de la première, de la seconde et de la troisième race, qui étaient déposées dans le Musée des Petits-Augus-

tins, ont été placées dans les chapelles qui l'entourent.

Toutes les réparations ne sont pas encore finies, tous les monumens ne sont pas encore relevés, mais on travaille continuellement à achever cette pieuse restauration.

Le premier monument qu'on voit aujourd'hui en entrant dans l'église de Saint-Denis est à gauche, sous les quatre piliers qui soutiennent une des tours. Ce monument, connu sous le nom de *Chapelle sépulcrale de Dagobert*, ornait déjà l'église avant la révolution; il ne date point du temps de ce Prince.

L'ancien tombeau ayant été détruit à l'époque où les Normands ravagèrent une partie de la France, Louis IX, en faisant restaurer l'abbaye de Saint-Denis, après la mort de l'abbé Suger, et à la sollicitation de Blanche, sa mère, fit



TOMBEAU DE DAGOBERT
tel qu'il était au Musée des Petits Augustins
et tel qu'il est à S.t Denis.

Librairie de F. M. Maurice, Éditeur, Rue des Mathurins S.t Jacques, N.o 1.

élever le monument qu'on voit aujourd'hui. Le corps de Dagobert, que l'on avait réussi à conserver, fut placé au [illegible] de la chapelle, dans un sarco[illegible] de lumachelle gris, creusé dans [illegible] en forme de cercueil de momie. [illegible] tombe plate sur laquelle était re[illegible]tée en relief la statue du Roi; [illegible] selon l'usage du temps, et ayant [illegible] mains jointes, fermait ce sarcophage. En 1793, les violateurs des tombeaux [illegible]rent la statue pour ouvrir le cer[illegible] où ils espéraient trouver des ri[illegible]ses enfouies, selon l'ancien usage: [illegible] ossemens enveloppés d'un [illegible] furent tout ce qui s'offrit à leur [illegible]dité.

[illegible] monument, déposé long-temps [illegible] le jardin du Musée des monumens français, a été restauré avec soin. Il offre l'image d'une chapelle gothique, sculptée en pierre de liais, et décorée d'un

grand nombre de petits ornemens en feuillages, d'après le goût adopté par les architectes du moyen âge, à la suite des croisades. Trois bas-reliefs superposés forment le fond de la chapelle: les sujets qu'ils représentent donnent beaucoup d'intérêt à ce précieux monument.

Voici ce qu'en dit Montfaucon :

« Un nommé Ausoalde, revenant de
» son ambassade de Sicile, aborda à
» une petite île où il y avait un vieux
» anachorète, nommé Jean, dont la
» sainteté attirait bien des gens dans
» cette île, qui venaient se recomman-
» der à ses prières. Ausoalde entra en
» conversation avec ce saint homme:
» et étant tombés sur les Gaules et sur
» le Roi Dagobert, Jean lui dit qu'ayant
» été averti de prier Dieu pour l'ame
» de ce Prince, il avait vu sur la mer
» des diables qui tenaient le Roi Da-

» gobert lié sur un esquif, et le me-
» naient, en le battant, aux *manoirs*
» *de Vulcain*; que Dagobert criait, ap-
» pelant à son secours saint Denis, saint
» Maurice et saint Martin, les priant
» de le délivrer et de le conduire
» dans le sein d'Abraham. Ces saints
» coururent après les diables, leur ar-
» rachèrent cette ame, et l'emmenèrent
» au ciel en chantant des versets et des
» pseaumes. »

Pour trouver l'explication des bas-reliefs, il faut commencer par le bas et les suivre en remontant.

On voit d'abord sur le sarcophage la statue du Roi Dagobert, couché et tenant les mains jointes; au-dessus est l'inscription suivante :

CY GIT DAGOBERT, PREMIER FONDATEUR DE CÉANS, VIIe ROI EN L'AN 632, JUSQUES A 645.

représentent, l'une la reine Nantilde, femme de Dagobert, et l'autre, le Roi Clovis, son fils; elles avaient été brisées en 1793, on les a refaites depuis, d'après les anciens modèles.

Vis-à-vis la chapelle de Dagobert, et sous la tour, à droite en entrant, se trouve adossé à la muraille, le tombeau de la reine Nantilde, qui formait jadis l'autre face de la chapelle, lorsque ce monument était placé dans le chœur de l'église. Au lieu des bas-reliefs qui ornent cette chapelle, le fond du monument de Nantilde est orné de losanges et de fleurs de lys sculptés.

En avançant dans l'église, à droite et dans la dernière chapelle latérale, avant d'arriver à l'endroit où les deux ailes de l'église coupent le vaisseau en croix, on trouve le mausolée de François Ier.

Ce monument funèbre tout en mar-

bre blanc, fut érigé en 1550 dans l'abbaye de Saint-Denis au restaurateur des arts ; il a été construit sur les dessins de Philibert de Lorme, abbé d'Ivry, et ordonnateur des bâtimens et manufactures de France.

François Ier et Claude de France, sa femme, y sont représentés dans leur état de mort. Ces deux statues, plus fortes que nature, sont sublimes par leur exécution et par la connaissance profonde de l'anatomie dont l'artiste Pierre Bontemps y a fait preuve. Elles sont posées sur une estrade ornée d'une frise en relief, représentant les batailles de Marignan et de Cérisolles. On y voit la forme des canons, des habits de guerre et des armes en usage alors, et principalement de l'arbalète, introduite en France sous le règne de Philippe-Auguste. Une grande voûte, composée d'arabesques et de bas-reliefs

exécutés par Germain Pilon, représente des génies éteignant le flambeau de la vie; l'immortalité de l'ame y est ingénieusement exprimée par l'allégorie de J.-C. vainqueur des ténèbres; les quatre prophètes de l'Apocalypse enveloppent ces figures intéressantes. Seize colonnes cannelées, d'ordre ionique, dans la proportion de six pieds, supportent l'entablement, au-dessus duquel sont placées cinq figures sculptées en marbre blanc : François I[er], et Claude sa femme, qui, vêtus en habit de cour, sont représentés à genoux devant leur prie-dieu; les trois autres, aussi à genoux, sont François, Dauphin, qu'on croit avoir été empoisonné par Catherine de Médicis; Charles, duc d'Orléans, tous les deux fils du Roi, et Charlotte de France sa fille, morte à huit ans.

Autrefois un caveau pratiqué sous le monument, contenait six corps enfermés

dans des cercueils de plomb, posés sur des barres de fer; savoir : celui de François Ier, et ceux de Louise de Savoie, sa mère, morte en 1531; de Claude de France, sa femme, morte en 1524, à l'âge de vingt-cinq ans; de François, Dauphin, mort en 1536, à l'âge de dix-neuf ans; de Charles son frère, duc d'Orléans, mort en 1545, à l'âge de vingt-trois ans; et de Charlotte, *leur* sœur, morte en 1524, à l'âge de huit ans.

Les plafonds, arabesques, et tous les ornemens qui décorent le tombeau de François Ier, ont été sculptés par Ambroise Perret et Jacques Chantrel, qui avaient le titre d'ornemanistes du Roi, ainsi qu'il est mentionné dans les Mémoires de la Chambres des comptes, du 28 février 1555 (1).

(1) Louis XII étant mort sans laisser d'enfans

Le tombeau de Louis XII n'est point encore rétabli ; mais nous ne doutons

mâles, François, comte d'Angoulême, monta sur le trône le 1er janvier 1515, à l'âge de vingt-un ans. Il en était le plus proche héritier, descendant de Louis duc d'Orléans, frère de Charles VI.

Dès la première année de son règne le concordat succéda à la pragmatique-sanction : celle-ci avait été faite en 1438, sous le règne de Charles VII, dans l'assemblée du clergé de France à Bourges. Elle rétablissait la liberté des élections pour les archevêchés, les évêchés, les abbayes et les autres bénéfices électifs dont les papes s'étaient attribué la nomination. Dans une conférence entre Léon X et François Ier, il fut résolu que cette pragmatique serait abolie ; que le Roi nommerait aux bénéfices de son royaume, et que le pape donnerait des bulles à ceux qui lui seraient nommés. C'est ce qu'on appela le CONCORDAT. Il fut confirmé en 1516, au concile de Latran, et enregistré deux ans après au parlement.

Les principales batailles et les traités de paix conclus sous François Ier sont :

1°. La bataille de Marignan où il fit des prodiges de valeur, et qui le rendit maître du Milanais.

2°. La bataille de Pavie ; le Roi y fut fait pri-

pas qu'avant peu, ce monument, qui ornait l'église de Saint-Denis lors de la

sonnier après avoir reçu plusieurs blessures. Après la bataille, il écrivit à la reine-mère une lettre qui ne contenait que ces mots : « Madame, tout est perdu » fors l'honneur. »

3°. Traité de Madrid qui rendit la liberté à François Ier à des conditions très-onéreuses.

En 1529, Charles-Quint, qui s'était refusé à tout adoucissement à ce dernier traité, conclut la paix avec François Ier. A cet effet la reine-mère, (*Louise de* Savoie) et Marguerite d'Autriche, se rendirent à Cambrai, où elles réglèrent seules les conditions de la paix, et c'est pour cela que ce traité fut appelé la *paix des dames*.

Dès 1530, les sciences recueillirent les premiers fruits de la paix ; et François Ier reçut le glorieux titre de *père des lettres*, qu'il se faisait honneur de porter. Il attirait auprès de sa personne tous les savans qu'il pouvait réunir. Il encourageait leurs travaux et les récompensait en roi.

Francois Ier mourut au château de Rambouillet le 31 mars 1546. Avant sa mort il avait donné au Dauphin les avis les plus sages, surtout en lui représentant fortement : « Que les fils doivent imiter les vertus » de leur père, et non pas leurs vices ; que les

révolution, ne serve encore d'ornement à une des chapelles de cette basilique ; nous croyons devoir en donner la description.

Le tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne a été exécuté en marbre blanc par Paul Ponce Trebati, venu en

» Français, étant le meilleur peuple qui soit au » monde, méritent d'autant plus d'être bien traités, qu'ils ne refusent rien à leur roi dans ses » besoins. » Malgré les dépenses occasionées par trente années de guerre ; malgré la magnificence introduite dans les meubles et dans les bâtimens ; malgré les grandes récompenses accordées aux guerriers et aux savans, François Ier laissa, en mourant, son domaine entièrement dégagé ; quatre cent mille écus d'or dans ses coffres et un quart de son revenu prêt à y entrer.

La magnificence suivit le monarque jusqu'au tombeau : ses funérailles se firent avec une pompe extraordinaire. Onze cardinaux y assistèrent (ce qu'on n'avait encore jamais vu). Il fut proclamé, par cri public, dans la salle du palais : « Prince clément en » paix, victorieux en guerre, père et restaurateur » des bonnes-lettres et des arts libéraux. »

France vers 1500 : ce beau monument, bâti par les ordres de François Ier, s'élevait au-dessus d'un caveau qui contenait les corps de ce Roi et de cette Reine. L'art commençait déjà, sous la protection du Roi père des artistes, à prendre l'essor qui l'éleva depuis si haut. Aussi, quoique ce superbe tombeau soit d'un goût gothique, y remarque-t-on des détails précieux et un grand caractère de dessin.

Les statues de Louis XII et d'Anne de Bretagne, représentées dans leur état de mort, sont d'une exécution savante et étudiée. Les ouvertures que l'on voit au bas-ventre de ces deux statues, sont les caractères de l'embaumement et non pas ceux de la putréfaction, comme l'ont publié plusieurs écrivains. Ces corps, effrayans par la vérité des expressions, sont posés sur un cénotaphe d'un excellent goût, entouré de douze

arcades ornées d'arabesques d'un travail curieux et recherché. Dans ces arcades sont placés les douze apôtres, qui offrent encore des beautés dans le style et dans le choix des attitudes. Les quatre Vertus cardinales, plus fortes que nature, ornent les angles du monument. Le tout est posé sur un socle enrichi de bas-reliefs représentant les batailles livrées en Italie par les Français ; l'entrée triomphante de Louis XII dans la ville de Gênes, et principalement la bataille d'Agnadel : ces bas-reliefs sont d'un beau travail.

On voit au-dessous de la corniche du mausolée les statues en marbre blanc et à genoux, de Louis XII, vêtu en habit de cour, et d'Anne de Bretagne, femme de Charles VIII et de Louis XII, morte à Blois en 1513, aussi vêtue en habit de cour. Jean Juste, de Tours.

et Paul Ponce, de Paris, sculpteurs estimés de leur temps, ont été chargés de la plus grande partie des figures qui ornent ce monument (1).

(1) Louis XII, qui fut surnommé le père du peuple, commença son règne par diminuer les impôts d'un dixième, et bientôt après il les diminua d'un tiers. Lorsqu'il monta sur le trône, on chercha à l'aigrir contre Louis de la Trémouille, qui l'avait défait et pris à la bataille de Saint-Aubin : il répondit aux ennemis de ce brave capitaine ces paroles *mémorables* : « Le Roi de France ne venge pas les querelles du duc d'Orléans. » Toutes ses actions montraient la même générosité. Il avait demandé la liste des officiers de l'ancienne cour, et y ayant remarqué deux hommes qui l'avaient fort desservi auprès de Charles VIII, il mit une croix vis-à-vis de leurs noms. Les deux intéressés crurent y voir le signal de leur perte prochaine. Ils prenaient des mesures pour s'expatrier, lorsque le Roi les fit appeler, et leur dit qu'il avait marqué ainsi leurs noms pour se souvenir de celui qui avait pardonné à ses ennemis en mourant pour eux sur la croix.

Un courtisan demandait à Louis XII la confiscation des biens d'un riche bourgeois d'Orléans, qui s'était ouvertement déclaré contre ce

les inscriptions qui sont gravées autour de ce chef-d'œuvre.

REX FRANCISCE TUUM SUPERIS QUUM FATA DEDERE
OCYUS ILIACÆ FATA SENERA DOMUS,
CONTEMPTIS LACHRYMIS DESIDERIOQUE RECENTI
AMPLIUS HOC QUO TE PROSEQUEREMUR ERAT :
PULUERE IN EXIGUO QUUM MAGNI PECTORIS EXTA
COR QUANTUM HECTOREA STRENUITATE IACET.

CHRISTIANISS. REGI FRANCISCO PRIMO, VICTORI TRIUMPHATORI ANGLICO, HISPANICO, GERMANICO, BURGUNDICO, JUSTISS. CLEMENTISS. PRINCIPI, HENRICUS SECUNDUS REX CHRISTIANISS. AMANTISS. PATRI PIENTISS. FILIUS.

On voit en face de la chapelle où se trouve le mausolée de François Ier, dans une chapelle éclairée d'une manière admirable par des vitraux coloriés, le mausolée de Henri II, dit des Valois.

Ce tombeau, d'ordre composite, est

orné de douze colonnes et de douze pilastres de marbre bleu turquin. Il a été exécuté d'après les dessins de Primatice, sur une grande échelle, car il a quatorze pieds de haut, dix de large et douze et demi de long. On y voit aux angles quatre statues en bronze représentant les quatre Vertus cardinales. Au milieu du monument, les corps de Henri II et de Catherine de Médicis sont représentés en marbre blanc, dans leur état de mort, et couchés comme sur un lit. L'artiste a su transmettre au marbre une expression profonde de sensibilité qui attendrit le spectateur. Les statues en bronze de Henri II et de la Reine de Médicis, en habit de cérémonie, et à genoux devant des prie-dieux qui sont placés au-dessus de l'entablement, sont du même sculpteur, ainsi que les quatre bas-reliefs représentant la Foi, l'Espérance, la

Charité et les Bonnes-OEuvres, placés dans le soubassement. L'artiste a représenté la Charité nue, allaitant des enfans, voulant exprimer qu'après avoir donné ses vêtemens pour couvrir des malheureux, il ne lui reste plus que son sein; elle l'offre et se laisse teter par deux enfans à la fois.

Ce fut Catherine de Médicis qui fit bâtir ce magnifique monument peu de temps après la mort de Henri II (1), et qui chargea de l'exécution Germain Pilon, son sculpteur particulier. Cet artiste célèbre, l'un des fondateurs de l'école française, a été au-dessus de lui-même dans l'exécution de ces morceaux qui sont autant de chefs-d'œuvre; il a su allier la sévérité du style de Michel-Ange à la grâce de Primatice.

(1) Henri II, fils de François Ier, monta sur le trône le 31 mars 1547, jour anniversaire de sa naissance.

Le caveau pratiqué sous le tombeau des Valois, contenait neuf cercueils de

Ce Roi est le premier qui ait honoré les maréchaux de France de titre de cousin.

Les principaux siéges, batailles, et traités qui ont eu lieu sous son règne, sont :

Le siége de Metz, soutenu par toute la noblesse de France, commandée par François duc de Guise, contre Charles-Quint, en 1553. La bataille de Renti en Artois, remportée en 1554, par Henri II sur Charles-Quint. La bataille de Saint-Quentin en *Picardie*. Le traité de Cateau-Cambresis en *Flandre*, signé le 2 avril 1559 avec l'Angleterre, et le lendemain avec l'Espagne.

Henri II mourut à Paris, au palais des Tournelles, des suites d'un coup de lance que Montgomery, capitaine des gardes écossaises, lui donna dans un tournoi. Il expira douze jours après sa blessure, le 10 juillet 1559.

Outre les cercueils de Henri II et de Catherine de Médicis, le caveau des Valois renfermait ceux des trois autres Rois, tous leurs enfans, François II, Charles IX et Henri III.

François II, fils aîné de Henri II et de Catherine de Médicis, naquit le 20 janvier 1544; Roi d'Écosse par son mariage avec Marie Stuart en

différentes grandeurs : ceux de Henri II; de Catherine de Médicis ; de Henri III;

1558, et Roi de France le 10 juillet 1559. Il mourut sans postérité le 5 décembre 1560.

Son règne qui ne fut que de dix-sept mois, vit éclore ces guerres civiles qui désolèrent la France pendant près de soixante-dix ans. Les querelles de religion servirent de prétexte aux factions qui préparèrent à la France les plus grands malheurs.

Charles IX, second fils de Henri II et de Catherine de Médicis, monta sur le trône le 5 décembre 1560, à l'âge de dix ans. Catherine n'eut point le titre de régente pendant cette minorité, mais elle prit une grande part dans le gouvernement sous ce règne et sous celui de Henri III.

Le palais des Tuileries fut bâti en 1564, sur les dessins de Philibert Delorme, par les ordres de Catherine de Médicis. Henri IV le termina en 1603; Louis XIII et Louis XIV l'ont étendu, exhaussé et décoré.

Charles IX mourut à Vincennes le 30 mai 1574.

Enfin Henri III, troisième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, monta sur le trône à l'âge de vingt-quatre ans.

Sous son règne la Ligue commença : elle prit

de Louis d'Orléans, second fils du Roi Henri II, mort au berceau; de Jeanne

son origine dans l'édit de pacification donné aux protestans le 14 mai 1576, par lequel il leur était accordé le libre exercice de leur religion. Cet édit fut révoqué peu de temps après.

Le 31 mai 1578, ce Roi posa la première pierre du Pont-Neuf qui fut entrepris sur les dessins de Jacques Audrouet du Cerceau, et terminé en 1604.

En 1579, Henri III institua l'ordre des chevaliers du Saint-Esprit; il avait été élu Roi de Pologne, et était parvenu à la couronne de France le jour même de la pentecôte; ce qui lui fit donner à son ordre le titre de Saint-Esprit. Son dessein était d'en faire une marque de la plus haute distinction, et de retirer du parti calviniste, par l'espérance de cet honneur, les grands du royaume qui y étaient engagés. Il se déclara chef souverain de cet ordre, et en unit la grande maîtrise à la couronne de France.

Henri III, assassiné à Saint-Cloud le 31 juillet 1589, par la main parricide de Jacques Clément, jacobin, mourut le lendemain, après avoir déclaré Henri, Roi de Navarre, son successeur. En lui finit la branche des Valois qui avait donné

de France et de Victoire de France, toutes deux mortes en bas âge, et ses filles ; de Marguerite de France, première femme de Henri IV, fille de Henri II, morte le 27 mai 1615 ; de François, duc d'Alençon ; de François II ; de Marie-Élisabeth de France, fille de Charles IX ; et enfin celui de Charles IX.

On remarque dans les ailes qui forment la croix de l'église deux monumens en forme de colonnes, élevés à la mémoire de deux de nos Rois. L'un est une colonne torse en marbre Campan-Isabelle, d'ordre composite, ornée de feuilles de lierre, de palmes et de chiffres enlacés, représentant dans leur milieu une H. Cette colonne, haute de neuf pieds, a été exécutée par Bar-

à la France treize Rois pendant l'espace de deux cent soixante ans.

thélemy Prieur, dans un seul bloc, et érigée à Henri III, par Charles Benoise, son secrétaire particulier, qui l'avait fait élever dans l'église paroissiale de Saint-Cloud, où l'on avait déposé le cœur de ce prince, en mémoire de son assassinat par Jacques Clément, le 2 août 1589. Le vase qui contenait ce cœur a été détruit entièrement; il a été remplacé par un génie en marbre blanc, qui brûle un poignard avec son flambeau qu'il tient renversé.

On voit dans le piédestal de Campan-Isabelle deux frises en fruits, composées d'agates et de pierres précieuses, ainsi que deux beaux bas-reliefs. Le premier, sculpté par Jean Goujon, représente *la Mort et la Résurrection*, allégoriquement exprimées par une nymphe profondément assoupie; près d'elle est placé un génie qui renverse le flambeau de la vie, tandis que derrière elle on

voit des faunes, des satyres et des dryades, symbole de la fécondité, de la régénération, de l'immortalité enfin, former un concert mélodieux de leurs instrumens. L'autre bas-relief, de la même époque, est une imitation de l'antique. Il représente Apollon et Marsias.

L'inscription suivante est gravée sur ce monument :

ADSTA VIATOR, ET DOLE REGUM VICEM.
COR REGIS ISTO CONDITUM EST SUB MARMORE,
QUI JURA GALLIS SARMATIS JURA DEDIT,
TECTUS CUCULLO HUNC SUSTULIT SICARIUS.
ABI VIATOR, ET DOLE REGUM VICEM.

L'autre monument est une colonne en marbre blanc, d'ordre composite, haute de neuf pieds six pouces, érigée à la mémoire de François II, mort en 1561. Elle était destinée à porter le

cœur dans un vase de bronze qui a été fondu pendant la révolution. Cette colonne a été exécutée sur les dessins du célèbre Primatice, et elle est surmontée de flammes, par allusion à la devise *lumen rectis* qu'avait prise le Prince à la mémoire de qui elle est consacrée. Les génies qui l'accompagnent sont attribués par les uns à Paul Ponce, par les autres à Germain Pilon. On lit sur chacune des trois faces les inscriptions suivantes :

Première face.

COR REGIS IN MANU DEI.

HOC ORACULO DIGNUM FUIT COR FRANCISCI II. REGIS CHRISTIANISSIMI, IN URNA COLUMNÆ SUPERPOSITA CONCLUSUM TANTO VERÆ FIDEI ASSERTORI, GENEROSAM CHRISTI MARTYREM, MARIAM STUART CONJUGEM HABUISSE QUADAM FUIT VERÆ IMMORTALITATIS ASSERTIO.

Seconde face.

LUMEN RECTIS.

TALE FUIT EMBLEMA HIEROGLYPHICUM FRANCISCI II. PIISSIMI FRANCORUM REGIS, CUJUS COR HIC SITUM EST. HIC, INSTAR IGNÆ COLUMNÆ ISRAELI NOCTU PRELUCENTIS, RECTITUDINEM, ET PRO AVITA RELIGIONE FLAGRANTEM ZELUM, ADVERSUS PERDUELLES HÆRETICOS SEMPER PRÆ SE TULIT.

Troisième face.

D. O. M.

ET PERENNI MEMORIÆ.

FRANCISCI II. FRANCORUM REGIS, CAROLUS NONUS EJUS IN REGNO SUCCESSOR SUADENTI REGINA MATRE CATHARINA, HANC COLUMNAM ERIGI CURAVIT ANNO SALUTIS 1562.

Outre ces monumens consacrés à la mémoire de nos Rois (1), on doit rétablir dans l'église de Saint-Denis les tombes des grands hommes qui y avaient

(1) Aujourd'hui que l'on travaille à rendre à la basilique de Saint-Denis toutes les pompes dignes d'elle, ne conviendrait-il pas d'y réunir tous les monumens élevés à nos Rois, quel que soit le lieu où ils ont été primitivement érigés; à ce titre le monument de Louis XI mériterait d'y trouver une place. Louis XI était un méchant homme, mais un grand roi.

Sa statue en marbre blanc est à genoux, posée sur un piédestal groupé par quatre petits génies aussi de marbre blanc, soutenant des écussons; le Roi porte le cordon de Saint-Michel; devant lui on voit des coussins servant de prie-dieu, sur lesquels se trouve un livre ouvert et le bonnet que Louis XI portait habituellement et auquel il attachait sa petite *bonne vierge* en plomb; le tout a été exécuté en 1522 par Michel Boudin d'Orléans.

Pendant la révolution, ce monument a été mutilé horriblement par les habitans de Cléry, où il était placé dans l'église de Notre-Dame. La tête qui est un chef-d'œuvre d'expression, avait été décolée et

été enterrés, Duguesclin, Louis de Sancerre et Tanneguy Duchâtel.

coupée en trois parties. M. Lenoir est parvenu, après de longues recherches, à réunir tous les débris qui composaient ce monument, il a été restauré avec le plus grand soin. On a introduit dans sa composition quatre colonnes de marbre de Pentélie, dont deux sont veinées de bleu, et les deux autres à petites mouches et d'un gris foncé; quatre panneaux ovales, peints en grisailles représentant la Force, la Justice, la Prudence et la Tempérance, décorent la frise. Dans le milieu des colonnes on voit un socle de marbre noir, sur lequel sont posés le casque et les gantelets de ce prince, et un cor dont il se servait pour la chasse. Dans la frise on lit ce qui suit: *immensi tremor Oceani*, devise qu'il donna à l'ordre de Saint-Michel, dont il fut le fondateur en 1469, et plus bas · *etiam post funera terret.*

Ce monument, conservé dans le Musée des Petits-Augustins, pourrait être facilement réédifié à Saint-Denis.

On raconte encore à Cléry, que le sculpteur, après avoir terminé son travail, mécontent du salaire qu'il avait reçu, déroba une lampe d'argent qui était suspendue dans l'église, et qu'arrêté pour

Le Grand-Condé et Turenne avaient aussi reçu les honneurs d'une sépul-

ce crime, il fut peu de temps après pendu à Orléans.

Il paraît certain que le monument que nous venons de décrire est une imitation de celui qui fut érigé à Louis XI, par son ordre, et suivant que nous l'apprend Velly.

« De retour d'un pélerinage que Louis XI fit à » Saint-Claude, qui loin de lui rendre la santé, » épuisa ses forces, quelqu'horreur que lui inspirât » *la pensée* de la mort, on voit qu'il s'en occupa » quelquefois. Il donna ordre à Duplessi-Bourré, » l'un des généraux des finances, de faire prix avec » *Conrad de Coulogne*, orfèvre, et *Laurent Wrine*, » fondeur, pour lui ériger un mausolée de bronze » doré dans l'église de Notre-Dame de Cléry, où » il voulait être enterré : lui-même en prescrivit » la forme et les ornemens. Il voulait être repré- » senté à genoux sur un carreau, en habit de chas- » seur, son chien à côté de lui, chaussé de ses » brodequins, tenant les mains jointes dans son » chapeau, revêtu du collier de l'ordre de Saint- » Michel, et ayant son cornet ou cor-de-chasse » attaché en écharpe, de façon qu'on en pût voir » les deux bouts. Il ordonna qu'on le représentât

Seconde face.

LUMEN RECTIS.

TALE FUIT EMBLEMA HIEROGLYPHICUM FRANCISCI II. PIISSIMI FRANCORUM REGIS, CUJUS COR HIC SITUM EST. HIC, INSTAR IGNÆ COLUMNÆ ISRAELI NOCTU PRELUCENTIS, RECTITUDINEM, ET PRO AVITA RELIGIONE FLAGRANTEM ZELUM, ADVERSUS PERDUELLES HÆRETICOS SEMPER PRÆ SE TULIT.

Troisième face.

D. O. M.

ET PERENNI MEMORIÆ.

FRANCISCI II. FRANCORUM REGIS, CAROLUS NONUS EJUS IN REGNO SUCCESSOR SUADENTI REGINA MATRE CATHARINA, HANC COLUMNAM ERIGI CURAVIT ANNO SALUTIS 1562.

Outre ces monumens consacrés à la mémoire de nos Rois (1), on doit rétablir dans l'église de Saint-Denis les tombes des grands hommes qui y avaient

(1) Aujourd'hui que l'on travaille à rendre à la basilique de Saint-Denis toutes les pompes dignes d'elle, ne conviendrait-il pas d'y réunir tous les monumens élevés à nos Rois, quel que soit le lieu où ils ont été primitivement érigés; à ce titre le monument de Louis XI mériterait d'y trouver une place. Louis XI était un méchant homme, mais un grand roi.

Sa statue en marbre blanc est à genoux, posée sur un piédestal groupé par quatre petits génies aussi de marbre blanc, soutenant des écussons; le Roi porte le cordon de Saint-Michel; devant lui on voit des coussins servant de prie-dieu, sur lesquels se trouve un livre ouvert et le bonnet que Louis XI portait habituellement et auquel il attachait sa petite *bonne vierge* en plomb; le tout a été exécuté en 1522 par Michel Boudin d'Orléans.

Pendant la révolution, ce monument a été mutilé horriblement par les habitans de Cléry, où il était placé dans l'église de Notre-Dame. La tête qui est un chef-d'œuvre d'expression, avait été décolée et

Seconde face.

LUMEN RECTIS.

TALE FUIT EMBLEMA HIEROGLYPHICUM FRANCISCI II. PIISSIMI FRANCORUM REGIS, CUJUS COR HIC SITUM EST. HIC, INSTAR IGNÆ COLUMNÆ ISRAELI NOCTU PRELUCENTIS, RECTITUDINEM, ET PRO AVITA RELIGIONE FLAGRANTEM ZELUM, ADVERSUS PERDUELLES HÆRETICOS SEMPER PRÆ SE TULIT.

Troisième face.

D. O. M.

ET PERENNI MEMORIÆ.

FRANCISCI II. FRANCORUM REGIS, CAROLUS NONUS EJUS IN REGNO SUCCESSOR SUADENTI REGINA MATRE CATHARINA, HANC COLUMNAM ERIGI CURAVIT ANNO SALUTIS 1562.

Outre ces monumens consacrés à la mémoire de nos Rois (1), on doit rétablir dans l'église de Saint-Denis les tombes des grands hommes qui y avaient

(1) Aujourd'hui que l'on travaille à rendre à la basilique de Saint-Denis toutes les pompes dignes d'elle, ne conviendrait-il pas d'y réunir tous les monumens élevés à nos Rois, quel que soit le lieu où ils ont été primitivement érigés; à ce titre le monument de Louis XI mériterait d'y trouver une place. Louis XI était un méchant homme, mais un grand roi.

Sa statue en marbre blanc est à genoux, posée sur un piédestal groupé par quatre petits génies aussi de marbre blanc, soutenant des écussons; le Roi porte le cordon de Saint-Michel; devant lui on voit des coussins servant de prie-dieu, sur lesquels se trouve un livre ouvert et le bonnet que Louis XI portait habituellement et auquel il attachait sa petite *bonne vierge* en plomb; le tout a été exécuté en 1522 par Michel Boudin d'Orléans.

Pendant la révolution, ce monument a été mutilé horriblement par les habitans de Cléry, où il était placé dans l'église de Notre-Dame. La tête qui est un chef-d'œuvre d'expression, avait été décolée et

Là ot mainte lerme plorée
Des paroles qu'il leur récorda ;
Quar il conta comment l'espée
Bertran de Claiquin bien garda,
Et comme en bataille rangée,
Pour France grand' poine endura.

Les princes fondroient en larmes
Des mots que l'evèsque montrait ;
Quar il disait : « Plorez, gens d'armes,
» Bertran qui très tant vous aimait :
» On doit regretter les faits d'armes
» Qu'il fit au temps qu'il vivait.
» Dieu ayt pitié sus toutes âmes
» De la sienne, quar bonne estoit. »

Charles, li noble roy de France,
Qui Dieu doint vie et bonne fin,
A fait faire telle remembrance,
Du noble Bertran de Claiquin :
Qu'on doit bien avoir souvenance
Du noble guerrier enterrin.
Dieux octroie à s'ame honorance,
Es ciels, où sont li séraphin.

Bertrand Duguesclin avait été fort

disent les historiens, la première oraison funèbre prononcée en France. L'évêque avait choisi pour exorde ces mots : *Nominatus ad extrema.* « Sa renommée a volé jusqu'aux confins de la terre. »

querelleur dans son enfance. *Il n'y a pas de plus mauvais garçon*, disait sa mère ; *il est toujours blessé*, *le visage déchiré*, *toujours battant ou battu*. Il était fort laid : *Je suis laid*, disait-il, étant jeune, *jamais je ne serai bien venu des dames*, *mais du moins je saurai me faire craindre des ennemis de la France*. Sa statue le représente tel qu'il était, d'une petite taille, mais forte, les épaules larges, les bras nerveux : ses yeux étaient petits, mais vifs et pleins de feu ; son nez court et gros, ses lèvres épaisses ; en somme sa physionomie n'avait rien que de désagréable.

Louis de Sancerre, ami de Duguesclin et connétable après lui, était comme lui un des plus fidèles serviteurs de Charles VII, de ce roi qui trouva toujours des sujets très-dévoués parce qu'il était reconnaissant. Sancerre mourut en

1402. Il s'était distingué principalement à la bataille de Rosbecq. Suivant la mode de son temps, il portait de longs chèveux. On trouva encore dans sa tombe, en 1793, trois tresses qui avaient quarante centimètres de longueur (quatorze à quinze pouces) : son monument placé auprès du tombeau de Charles VII était surmonté de sa statue couchée.

C'était aussi près du tombeau du même roi qu'on voyait la tombe de Guillaume Tanneguy Duchâtel, qui était surmonté de sa statue en pierre de liais et couché. Ce brave *capitaine* était glorieusement mort au siége de Pontoise le 20 juillet 1441, en défendant le passage de la rivière d'Oise. Il fut enterré dans l'église Saint-Denis. On remarquait sur son tombeau l'épitaphe suivante :

« Cy gist noble homme Guillaume

» Duchastel, de la Basse-Bretagne,
» pannetier du roi Charles VII, et es-
» cuyer d'escurie de monsieur le Dau-
» phin, qui trespassa le 20e jour de
» juillet l'an de grâce MCCCCXLI, du-
» rant le siége de Pontoise, en défen-
» dant le passage de la rivière de
» l'Oise, ledit jour que le duc d'Yorck
» la passa pour cuider leuer ledit siège,
» et pleût au roi pour sa grande vail-
» lance et les seruices qu'il auait faicts
» en maintes manières, et spécialement
» en la défense de ceste uille de Saint-
» Denis, contre le siége des Anglais;
» le faire enterrer céans, Dieu lui face
» merci. Amen. »

Duchâtel avait sauvé la vie à Charles VII, dauphin et encore enfant. Il fut faussement accusé du meurtre du duc de Bourgogne sur le pont de Montereau. Le dévouement au Roi était héréditaire

dans sa famille. Ce fut son neveu qui fit faire à ses frais les obsèques de Charles VII, lorsque ce malheureux Roi se laissa mourir de faim.

L'église de Saint-Denis renfermait encore autrefois un monument qui sera sans doute rétabli. La révolution n'a pas laissé assez de richesses à cette basilique pour qu'on néglige d'y placer celles qui ont échappé à la destruction.

Le monument dont nous parlons offre d'ailleurs un vif intérêt historique. Il ne se compose que d'une colonne de marbre Campan-Isabelle, ornée d'un chapiteau allégorique en albâtre. Mais cette colonne a été érigée à Charles de Bourbon, cardinal, proclamé roi (Charles X) en 1589 par le duc de Mayenne, commandant pour la Ligue, et mort en 1590 à Fontenay-le-Comte en Poitou, où il était gardé avec soin par les roya-

listes. Le piédestal est orné d'un bas-relief en pierre de liais, représentant Jésus-Christ au tombeau : ce morceau, remarquable par la vérité de l'expression et par la correction du dessin, est un chef-d'œuvre de Goujon. Les bas-reliefs des côtés sont en albâtre, et de l'auteur du chapiteau, dont le nom est demeuré inconnu. La Paix et l'Abondance, fondues en bronze par Prieur, accompagnent cette colonne qui supportait, originairement, une statue qui a été brisée en 1799.

CHAPITRE VII.

ÉGLISE SOUTERRAINE.

CAVEAU DES BOURBONS. — MONUMENS DES ROIS DE LA PREMIÈRE ET DE LA SECONDE RACES.

Description de l'église souterraine. — Description, vue et plan du caveau des Bourbons. — Caveau du prince de Condé. — Anciens tombeaux des Rois. — Leur forme. — Précautions prises contre les violateurs de tombeaux. — Tombeau de Clovis. — Tombeau de Frédégonde. — Tombeau et statue de Charlemagne. — Notice sur les Rois de la première et de la seconde races.

Le plus bel ornement de la basilique de Saint-Denis, ce qui lui a fait donner le titre de *Royale*, c'est son église souterraine où se trouvent le ca-

veau de la branche des Bourbons et ceux des monumens (élevés par la piété de nos aïeux à la mémoire de nos Rois), qui ont échappé au marteau des révolutionnaires.

Cette église dont les fondations, les murailles et les piliers datent du temps de Dagobert et de celui de Charlemagne, occupe, sous le chevet supérieur de la basilique, la place du chœur et de galeries latérales. On y entre par une porte située à la gauche du chœur. L'œil découvre en y pénétrant une galerie qui forme un demi-cercle comme la galerie supérieure latérale à la nef, et qui n'est éclairée que par les croisées des chapelles souterraines, où sont les statues monumentales des rois de France.

Le centre de cette église est rempli par le caveau de la famille royale. Ce caveau, placé sous le chœur et le maître-

autel de la basilique, a deux entrées; l'une est dans l'église supérieure, où trois dalles couvrent l'escalier par où l'on y descend les Rois lors de leur inhumation, et sur les marches duquel est posé le cercueil du dernier Roi, attendant que l'arrivée de son successeur lui donne enfin la possession pleine et entière de son tombeau; l'autre entrée a été pratiquée par ordre de Buonaparte, au temps où, dans les illusions de son orgueil, il rêvait sa dynastie assise sur le trône de Saint-Louis, et sa cendre reposant dans le caveau qui avait gardé les restes d'Henri IV : elle aboutissait à la galerie souterraine (1); aujourd'hui elle est murée. La porte de bronze que Buonaparte y avait fait poser a été rem-

(1) Cette entrée s'appelle la *porte de profanation*, parce qu'elle a été pratiquée à la même place où les révolutionnaires avaient percé la muraille pour tirer du caveau les cercueils des Bourbons.

INTÉRIEUR DU CAVEAU DES BOURBONS.



Librairie de F. M. Maurice, Éditeur, Rue des Mathurins St Jacques, No 1.

placée par une table de marbre noir, où est gravée l'inscription suivante : *Ici reposent les dépouilles mortelles de......* Les noms des Princes qui seront inhumés dans le caveau y seront inscrits plus tard. . . . .

Les murailles du caveau sont revêtues de marbre noir, et ornées de pilastres en pierre de liais; le sol est pavé en dalles noires et blanches; des tréteaux en fer y soutiennent les cercueils des Rois, qui sont recouverts de velours noir ou violet, orné de galons et de broderies d'argent. Lorsque les sacriléges y pénétrèrent, en 1793, tous les cercueils étaient pressés; aucune place ne restait pour le Roi qui devait y descendre après Louis XV. Aujourd'hui, sept de nos princes seulement y reposent en paix : Louis XVI (dont un digne Français, M. Descloseaux, avait pu conserver les restes dans un petit jardin

situé dans l'endroit où s'élève aujourd'hui la chapelle expiatoire de la Madelaine); Marie-Antoinette; madame Adélaïde et madame Victoire, filles de Louis XV (mortes pendant l'émigration, et dont les restes, inhumés d'abord à Trieste, ont été rapportés en France en 1814); deux enfans du duc de Berri, morts en bas âge, et enfin cet infortuné Prince lui-même.

Dans un petit caveau contigu au caveau royal, repose aussi le corps de feu Mgr. le Prince de Condé, cet illustre doyen des guerriers de notre âge, que Louis XVIII a voulu honorer comme Louis XIV avait honoré Turenne, en plaçant son tombeau dans la basilique royale. Le plan ci joint du caveau royal donnera une idée encore plus exacte que nous n'avons pu le faire dans notre description.

PLAN DU CAVEAU DES BOURBONS.

Librairie de F. M. Maurice, Editeur, Rue des Mathurins S^t. Jacques, N°. 1.

Voici l'explication des chiffres et des lettres qui servent d'indication.

1. Entrée du caveau qui se trouve dans l'église supérieure, à droite, au bas des marches du chœur.
2. Place où est déposé le cercueil de Louis XVIII.
3. Escalier.
4. Corridor qui mène au caveau, ayant 36 pieds de long sur 5 de large.
5. Caveau du prince de Condé.
6. Caveau de dépôt, ayant 18 pieds de long sur 14 de large.
7. Caveau royal ou grand caveau, ayant 33 pieds de long sur 16 de large.
8. Porte de profanation.
9. Deux caveaux de dépôt ayant 12 à 15 pieds de long sur 6 à 4 de large. Ils vont en rétrécissant.
10. Petite niche où avaient été déposés les cœurs du Grand-Dauphin, père de S. M. Charles X, et de la Grande-Dauphine, sa femme, mère du Roi.
11. Entrée du caveau du prince de Condé par l'église souterraine.

A. Cercueil où sont renfermés les ossemens de Louis XVI.

B. Cercueil de Marie-Antoinette.

C. D. Cercueils de Mesdames Victoire et Adélaïde.

E. Cercueil du duc de Berri.

F. G. Cercueils des enfans du duc de Berri.

Les tombeaux des Rois de la première race ne consistaient primitivement que dans un bloc de pierre profondément creusé, et recouvert d'une pierre plate arrondie en forme de voûte. Sur la plupart, on ne voyait à l'extérieur ni figure, ni épitaphe : c'était dans l'intérieur qu'était gravée l'inscription. Un sceptre doré, quelques ornemens riches par la matière, mais grossièrement travaillés, des armes de fer, des vases d'airain, des étoffes de soie à couleurs vives, étaient déposés dans le cercueil à côté du corps, ou servaient à l'ensevelir.

c'était là toute la magnificence de ces temps barbares.

La pierre qui recouvrait la tombe était quelquefois taillée en dos-d'âne, et sculptée en écailles. Quelquefois aussi elle était creusée en forme d'une auge peu profonde, au fond de laquelle la figure du Roi renfermé dans le cercueil se trouvait dessinée par des lignes gravées en creux. Parmi les tombeaux de l'abbaye de Saint-Denis, deux seulement offrent ce genre de dessin. D'autres fois aussi la partie creusée était remplie par une mosaïque en cailloutage, en émail et en cuivre, qui présentait l'image du personnage inhumé dans le tombeau. Telle est la tombe de la Reine Frédégonde.

Il paraît qu'on ne commença à mettre d'épitaphe sur la surface extérieure des tombeaux de nos Rois que sous la seconde race.

L'usage de cacher les corps dans des cercueils sans inscription extérieure, qui pût servir à faire reconnaître la qualité des personnages qu'ils renfermaient, avait pour but, dit Felibien, de les soustraire aux recherches des brigands, qui violaient les sépultures des grands et des riches, pour dépouiller les morts des bijoux et des vêtemens de prix avec lesquels on avait coutume de les ensevelir.

Ces violateurs s'étaient multipliés singulièrement pendant le règne des Rois de la première race. Les malheurs publics, la faiblesse de l'administration et la facilité d'échapper aux recherches en passant promptement d'un État dans un autre, les enhardissaient au brigandage. Cependant, des lois sévères avaient été rendues contre eux. L'article 2 de la loi salique, publiée par Clovis, interdisait le feu et l'eau à ceux qui viole-

raient les sépultures; et il était défendu d'avoir aucun commerce avec eux, jusqu'à ce que, suivant les coutumes de la nation, ils eussent satisfait à la famille du défunt.

Toutes ces lois ne pouvaient arrêter le crime, puisqu'elles n'étaient point exécutées.

Ce fut donc autant par le désir de placer les cendres des morts dans un lieu saint que par crainte des violations de sépultures, que s'établit peu à peu l'usage de placer les tombes dans les églises. Ces églises, dans un temps de barbarie, servaient d'asiles inviolables aux restes des morts. Hélas! dans notre temps, dans cet âge que nous appelons de lumière, la majesté vivante du sanctuaire n'avait pu protéger, contre les sacriléges, la majesté éteinte de nos rois!

L'ancien caveau de Turenne (1) renferme aujourd'hui les ossemens des Rois de trois races, qui étaient jadis enterrés à Saint-Denis, et que les violateurs de la révolution avaient jetés pêle-mêle dans la fosse des Valois. Leurs monumens, sauvés de la destruction par M. Alexandre Lenoir, ancien directeur du Musée des monumens français, ont été rétablis dans les chapelles et dans la galerie souterraines.

On remarque aujourd'hui dans les deux salles du fond consacrées aux Rois de la première race, les tombeaux ornés des statues de Clovis et de Clotilde, sa femme;

Ceux en pierre de liais, gravée en creux, de Childebert, de Clotaire II, de Thierry III et de Chilpéric II; celui

(1) Le monument de Turenne a été placé aux Invalides.

de Frédégonde, en mosaïque, avec cette épitaphe : *Fredegundia Regina*, *uxor Chilperici Regis*. L'artiste n'a point tracé le dessin de la physionomie de cette femme abominable, comme s'il avait voulu laisser ignorer ses traits à la postérité qui l'a maudite ;

Enfin, le tombeau orné d'une statue du Roi Clovis II.

Un bas-relief antique, trouvé dans les déblais du caveau des Bourbons lors des réparations effectuées en 1806, et un fragment de mosaïque gallo-romaine, ornent les sombres murailles de ces deux caveaux.

Parmi toutes ces statues, celle qui mérite surtout d'être remarquée est la statue de Clovis Ier. Ce Roi, couché sur son tombeau, tient à sa main un sceptre ou bâton consulaire. Il porte à sa ceinture une petite bourse qu'on appelait carcelle, et qui servait à mettre

les pièces de monnaie destinées aux aumônes. Son manteau, ouvert sur le devant, est d'une coupe différente de la chlamyde que portaient les Rois ses prédécesseurs. Dans l'origine, ce manteau a été peint en rouge.

En reprenant le chemin par où on est entré, on trouve dans une petite salle le sarcophage de marbre qui contenait à Aix-la-Chapelle les ossemens de Charlemagne. Cette salle est ornée de la statue en marbre de ce grand monarque (par M. Gois, sculpteur distingué). Cinq statues (en pierre) des Rois de France de la seconde race qui, outre Charlemagne, ont porté le titre d'empereur, Louis Ier, Charles II, Louis II, Charles III et Charles IV, sont placées autour du chef de la seconde dynastie. Les cénotaphes ornés de statues de Charles-Martel, de Pepin-le-Bref et de la Reine Berthe, sa femme; de

Carloman, Roi d'Austrasie, fils de Pepin; de Louis et de Carloman, fils de Louis-le-Bègue, et enfin d'Eudes, Roi de Paris, sont les seuls des Rois de la seconde race qui soient conservés dans l'église souterraine de Saint-Denis.

Les Rois dont les monumens se trouvent aujourd'hui à Saint-Denis n'y ont pas tous été originairement enterrés. Nous donnons ici la liste exacte de ceux de la première race et de la deuxième qui avaient été primitivement inhumés dans cette église, en y joignant, comme nous l'avons promis, une courte notice sur chacun d'eux.

Dagobert I[er], fils de Clotaire II, naquit vers l'an 602. En 630, il divisa la France en deux royaumes, celui d'Austrasie et celui de Neustrie, ou de France et de Bourgogne. Il mourut, âgé de 36 ans, à Épinay, le 19 janvier 638.

Il légua, par son testament, huit mille livres de plomb pour couvrir l'église de Saint-Denis, qu'il avait enrichie en dépouillant les plus belles églises du royaume.

CLOVIS II, fils de Dagobert Ier, naquit en 634. Il monta sur le trône sous la tutelle de Nantilde, sa mère. Il mourut en 656.

Clovis ne sachant plus où trouver de quoi nourrir les pauvres pendant une horrible famine qui désolait la France, fit enlever les lames d'or et d'argent qui entouraient les tombeaux de Saint-Denis et de ses compagnons ; et pour dédommager l'abbaye de Saint-Denis, il lui procura une exemption de toute juridiction ecclésiastique.

CLOTAIRE III, né en 652, commença à régner vers la fin de 656, en Neus-

trie et en Bourgogne. Peu après, il succéda à Sigebert, son oncle, dans le royaume d'Austrasie. Dagobert, fils de Sigebert, transporté en Écosse, passait alors pour mort. Il régna sous la tutelle de sa mère Bathilde jusqu'en 660, et mourut en 670, sans laisser d'enfans.

CHILDÉRIC II. Après la mort de Clotaire III, Ébroïn, maire du palais, avait fait proclamer Thierry; mais Childéric, aidé par les seigneurs français qui craignaient la tyrannie d'Ébroïn, renversa Thierry et fut proclamé Roi de toute la France, en 671.

Childéric se conduisit d'abord par les conseils de saint Léger, évêque d'Autun, et son gouvernement fut aussi doux qu'équitable. Trompé par des délations, il relégua ce fidèle ministre dans le monastère de Luxeuil, et bientôt après il fit gémir son peuple par ses violences

et ses cruautés. Bodillon lui ayant représenté trop librement l'excès d'un impôt qu'il voulait établir, fut condamné à être attaché à un poteau et fustigé comme un esclave. Bodillon se vengea par un crime exécrable : il attaqua le Roi à la chasse dans la forêt de Livry, et le poignarda, ainsi que la Reine Blichilde, sa femme, qui était enceinte. (Septembre 673.)

Thierry III, troisième fils de Clovis II et de Bathilde, naquit en 654 et mourut en 691, n'ayant, pour ainsi dire, été roi que de nom. Les descendans de Clovis n'avaient déjà plus de la royauté qu'un vain titre, à l'ombre duquel les maires du palais exerçaient une autorité qu'ils usurpèrent souvent les armes à la main. C'est ainsi que Thierry III fut contraint de recevoir pour son maire

du palais, Ébroïn en 673, et Pepin Héristal en 690.

Charles-Martel, fils naturel de Pepin-le-Gros, fut enterré à Saint-Denis en 741 ; mais peu de temps après son tombeau fut violé.

Ce grand homme n'était pas Roi, mais il gouverna la France avec l'autorité suprême.

Les Sarrasins sortis d'Espagne avaient pénétré dans le royaume jusqu'aux bords de la Loire. Charles les attaqua entre Tours et Poitiers. La bataille dura un jour entier. On prétend qu'il y périt trois cent soixante-quinze mille Sarrasins, et que les Français ne perdirent pas plus de quinze cents hommes. C'est par cette victoire que Charles mérita le surnom de Martel : on comparait sa valeur à un marteau qui avait écrasé les

Sarrasins. Il est certain que ce combat, célèbre dans nos annales, décida du sort de la France, de l'Europe entière, et de la conservation du christianisme dans les Gaules.

Charles-Martel ne prit point place au rang des Rois, mais il en exerça la puissance sous Clotaire IV, dont on ignore l'origine, et qu'il plaça sur le trône, ainsi que Thierry IV, dit de Chelles, fils de Dagobert III, et qui porta le nom de Roi pendant dix-sept ans.

A la mort de Thierry, qui eut lieu en 737, Charles-Martel ne remplaça point le fantôme de Roi par un autre, et tint seul les rênes du gouvernement jusqu'à sa mort, arrivée en 741. Il laissa deux fils : l'aîné, Carloman, qui, après avoir été duc d'Austrasie, se fit moine; le second, Pepin-le-Bref, qui fut chef de la seconde race.

Charles Ier, surnommé le Grand, fils de Pepin-le-Bref, naquit le 26 février 742. Roi de Neustrie, de Bourgogne et de Provence en 768, et de toute la monarchie en 772, il fut couronné Empereur d'Occident à Rome, le 25 décembre 800.

Ce monarque joignait à la majesté de la taille et de la figure, toutes les qualités qu'il est possible de désirer dans un Roi. Son règne, de quarante-six ans, fut une suite non interrompue de victoires et de conquêtes. Il unit à son nom de Roi des Français celui de Roi des Lombards, et remit le pape en possession des villes que Pepin avait données à l'église romaine.

En 789, Charlemagne fit rétablir dans les églises cathédrales (1) et dans

(1) Les Gaulois avaient, avant le règne de Clovis, établi dans toutes leurs principales villes des

les monastères des écoles publiques où l'on devait apprendre aux enfans la grammaire, l'arithmétique et le plein-chant; on y donnait aussi des leçons de théologie aux ecclésiastiques. C'est à cette époque que l'on place l'établissement de l'Université de Paris et la naissance des lettres en France.

Charlemagne scellait lui-même les ordres qu'il donnait, avec le pommeau de son épée où son sceau était gravé, et disait ordinairement : « Voilà mes or-» dres ; » il ajoutait, en montrant son épée : « Et voilà ce qui les fera respecter » par mes ennemis. »

Dans le partage qu'il avait déjà fait

écoles où l'on enseignait la philosophie, la poétique et les belles-lettres. Ils allaient continuer à Rome leurs études du droit, et y fréquentaient le barreau. L'irruption de plusieurs peuples barbares interrompit les progrès des sciences, qui ne purent pas se soutenir au milieu des troubles, des meurtres et des pillages.

de ses États, Charlemagne n'avait pas disposé de l'empire. Il résolut de s'en démettre en faveur de Louis, l'aîné de ses fils, qui était déjà roi d'Aquitaine, et dans ce dessein, il indiqua une assemblée à Aix-la-Chapelle; là s'étant rendu à l'église, il déposa sur l'autel sa couronne d'or, comme pour en faire hommage à Dieu de qui il l'avait reçue. Après une longue prière, il fit au jeune prince une exhortation touchante, lui commanda de prendre la couronne impériale, et de se la mettre lui-même sur la tête, pour marquer qu'il la tenait de Dieu seul.

Ce grand monarque qui avait conquis l'Italie, soumis l'Allemagne, répandu son nom jusqu'en Asie, et fait renaître en Europe les arts et les sciences, fut aussi un législateur habile et juste. Ses *capitulaires* ont long-temps régi la France.

Après avoir été plus heureux comme roi que comme père, Charlemagne mourut à Aix-la-Chapelle dont il avait fait la capitale de son empire, le 28 janvier 814.

Charles II, dit le Chauve, naquit à Francfort le 15 mai 823. Il fut successivement nommé roi de Neustrie en 837, roi d'Aquitaine en 838, roi de France en 840, de Lorraine en 870, couronné empereur à Rome le 25 décembre 875. Il mourut le 6 octobre 877 d'un breuvage empoisonné, préparé par Sédécias médecin juif, son favori.

Charles-le-Chauve et Louis, roi de Bavière, remportèrent la célèbre bataille de Fontenai contre Lothaire, empereur, roi d'Italie, et Pepin roi d'Aquitaine. Le combat fut si opiniâtre que plusieurs historiens assurent qu'il

resta cent mille hommes sur le champ de bataille. Presque tous les guerriers venus de la Champagne y périrent, ce qui a donné lieu de fixer à cette époque l'origine de la coutume de la province de Champagne, par laquelle *le ventre anoblit*, c'est-à-dire que la mère noble anoblit les enfans quoique le père soit roturier. Ce privilége avait été accordé aux femmes nobles pour rétablir le corps de la noblesse qui fut presque anéanti à la journée de Fontenai.

Le roi Charles et Louis roi de Bavière, surnommé le Germanique, renouvelèrent leur traité d'alliance par un serment réciproque qu'ils se firent l'un à l'autre en présence de leurs armées. Les deux Rois s'avancèrent à la tête de leurs troupes, prononcèrent d'abord chacun un discours ; ensuite Louis fit son serment en langue romance, afin que l'armée de son frère

pût l'entendre. Charles fit le même serment en langue tudesque, afin d'être entendu des soldats du roi de Bavière.

Ce serment est le plus ancien monument du langage que nous ayons conservé; il est écrit en tudesque (c'était la langue des Allemands et celle des Francs, lorsqu'ils firent la conquête des Gaules), et en roman, c'est-à-dire en latin corrompu, tel que le parlaient alors les peuples de la Gaule, et d'où s'est formé la langue française. Ces deux versions qui se trouvent dans la bibliothèque du Vatican, ont été recueillies par Nithard, petit-fils de Charlemagne, auteur d'une histoire des guerres entre les trois fils de Louis-le-Débonnaire.



CHAPITRE VIII.

Tombeaux des Rois de la troisième race. — Hugues-Capet. — Robert-le-Pieux. — Henri-Ier. — Louis-le-Gros. — Philippe-Auguste. — Louis-Cœur-de-Lion. — Chapelle de Saint-Louis. — Chapelle sépulcrale de la reine Blanche.

On a vu que l'Église souterraine de Saint-Denis se composait seulement d'une galerie circulaire à laquelle sont attenantes plusieurs petites chapelles. Ces chapelles, au nombre de sept, renferment la plupart des monumens des Rois et Princes de la troisième race qui, avant la violation des tombes royales, se trouvaient dans le chœur et dans la nef de la Basilique supérieure. Les autres tombeaux ont été réédifiés dans la galerie. Chacun de ces monumens est orné d'une ou de deux statues couchées, et en

costume du temps. A partir de Philippe-le-Hardi, ces statues sont de marbre.

Le premier cénotaphe, qu'on remarque dans la chappelle souterraine, en sortant de la salle de Charlemagne, est celui de Hugues-Capet (1), chef de la troisième dynastie.

Ce monarque, qui succéda à Louis V, dernier Roi de la race des Carlovingiens, était duc de France. Il fut élu par les seigneurs et par les états du royaume. Peu de temps après son élection, voulant fixer la couronne de France dans sa maison, il associa à son trône et fit sacrer Roi, Robert, son fils unique, âgé de neuf ans. Depuis

(1) Ce surnom signifie une grosse tête, un bon esprit, ou un homme entêté, opiniâtre, attaché à son sens. Quelques auteurs prétendent que le nom de Capet fut donné à Hugues, à cause du chaperon qu'il portait toujours sur la tête, et dont il se contenta, au lieu de la coiffure ordinaire des Rois.

près de huit cents ans, la famille de ce prince règne sur les Français; et par une filiation unique parmi les têtes couronnées, trente-un Rois remplissent, sans interruption, cet espace de temps. Il n'y a point d'État dans l'univers, qui puisse se glorifier d'avoir une aussi longue suite de Rois d'une même famille.

Les premiers Rois de la seconde race avaient donné toute leur attention à détruire l'autorité des maires du palais, qui leur avaient frayé le chemin du trône.

Ceux de la troisième race travaillèrent constamment à soumettre les grands vassaux, et à les faire rentrer sous l'autorité royale, dont ils ne s'étaient rendus que trop indépendans. Hugues ne tarda pas à leur faire sentir qu'ils s'étaient donné un maître, et que leur dépendance était un des plus fermes appuis du trône sur lequel ils venaient

de le placer. Mais ce qui a assuré à jamais la tranquillité de la nation française, c'est l'établissement du droit de succéder à la couronne. Les Rois ne restèrent plus les maîtres de partager la monarchie entre leurs enfans, ni de déranger l'ordre de la succession : la couronne de France appartint à l'aîné par une coutume établie ; « laquelle, dit » Jérôme Bignon, est plus forte que la » loi même ; cette loi ayant été gravée, » non dans le marbre ou en du cuivre, » mais dans le cœur des Français. » C'est de-là que nous est venu le dogme précieux de la légitimité !

Hugues-Capet mourut le 14 octobre 996, avec la gloire que donnent toutes les vertus guerrières et pacifiques. Il établit le siége ordinaire des rois de France à Paris, où Clovis l'avait fixé, et où aucun des rois de la seconde race n'avait demeuré. Roi sans faste, il n'a-

vait jamais voulu porter ni sceptre, ni couronne, ni aucune autre marque de la royauté, depuis la cérémonie de son sacre.

Après la tombe de Hugues-Capet, on remarque celle de Robert-le-Pieux, et de Constance d'Arles, sa femme.

Robert, fils aîné de Hugues-Capet, succéda à son père. Forcé de répudier Berthe, sa parente, il épousa Constance, fille de Guillaume I[er], comte de Provence. Cette nouvelle reine introduisit le luxe et les plaisirs à la cour de France, où régnait alors une gravité simple et modeste.

Ce Roi pieux se fit aimer par sa bonté et sa popularité. Il nourrissait, chaque jour, un grand nombre de pauvres, qu'en vrai chrétien il appelait ses amis. Le jeudi saint, il les servait à table, et leur lavait les pieds. Cette

pratique d'humilité et de charité chrétienne est devenue un usage consacré par la piété des rois de France.

Aux obsèques du roi Robert (en 1031), le peuple criait partout : « Nous avons » perdu un père qui nous gouvernait » en paix ; nous étions en sûreté, et » nos biens aussi, et nous ne craignions » personne. » On disait de ce prince, « qu'il était roi de ses passions comme » de ses peuples. » Quel plus bel éloge pourrait-on faire d'un monarque !

Auprès de la tombe de Robert-le-Pieux, se trouve celle de Philippe de France, fils aîné de Louis VI, dit le Gros, couronné du vivant de son père, et mort en 1131, et celle de Constance de Castille, femme de Louis VII, morte en 1160.

Les Rois dont les notices suivent avaient été enterrés à Saint-Denis,

mais aucun monument n'était élevé sur leur cercueil; seulement leurs statues ornaient le portail méridional de l'église. Ce sont Henri Ier, Louis-le-Gros, Philippe-Auguste, et Louis VIII, père de Saint-Louis. On remarquait au même portail les statues des deux Rois dont nous avons parlé précédemment, Hugues-Capet, et Robert, son fils.

HENRI Ier, fils de Robert et de Constance, fut sacré à Reims et couronné du vivant de son père, le 14 mai 1027.

Son règne offre quelques particularités remarquables.

En 1034, les guerres particulières désolaient le royaume : les seigneurs étaient toujours en armes les uns contre les autres, et l'autorité royale se voyait sans moyens militaires, pour réprimer ces désordres qui tendaient à la

ruine de l'État. On tint des conciles dans toutes les provinces ; on fit des réglemens pour établir une paix inviolable entre les particuliers ; ces réglemens eurent d'abord un bon effet, et c'est ce qu'on appela la *Paix de Dieu.*

Bientôt après il fallut en modérer la rigueur, parce que ceux qui, par respect pour les censures ecclésiastiques, n'osaient point reprendre les armes, étaient opprimés par les autres. On convint alors de changer en une espèce de trève la paix qui était si mal observée, et l'on ordonna que, chaque semaine, depuis le mercredi au soir jusqu'au lundi : « Personne ne fût assez téméraire pour » attaquer son ennemi, pour faire » quelque violence, ou pour reprendre » à main armée, les biens usurpés sur » lui. » C'est ce qu'on nomma la *Trève de Dieu.*

Henri I[er] supprima la charge de

comte du palais. et créa celle de connétable qui a subsisté juqu'à Louis XIII, en 1617.

Ce Roi mourut le 29 août 1060, à Vitry, dans la forêt de Biery, aujourd'hui Fontainebleau.

Louis VI, dit le Gros, se vit obligé en montant sur le trône de continuer les guerres commencées sous le règne de son père (Philippe Ier) contre les vassaux de la couronne. Il eut le bonheur de rétablir l'ordre dans son royaume par son activité, son courage et ses exploits, et surtout par l'établissement des communes, par la liberté qu'il rendit aux serfs, et par les bornes qu'il mit aux justices seigneuriales : à ce titre il mérite une reconnaissance éternelle de la part des Français. C'est sous son règne que Henri Ier, roi d'Angleterre et duc de Normandie, ayant trouvé le moyen de s'emparer de la for-

teresse de Gisors, contre la foi des traités, commença la guerre qui dura, entre la France et l'Angleterre, depuis l'année 1110 jusqu'en 1450, époque où Charles VII réunit la Normandie à la couronne.

Louis-le-Gros donna plusieurs fois des preuves de bravoure : les Français, battus à la journée de Brenneville, fuyaient devant le duc de Normandie. Un Anglais saisit la bride du cheval du Roi en criant : « Le Roi est » pris. » Louis répondit en riant : « Ne » sais-tu pas que même au jeu des » échecs on ne prend jamais le roi? » En parlant ainsi, il porta à ce soldat un coup de sa masse d'armes, et l'abattit mort à ses pieds.

Ce Roi, qui le premier fit usage de l'oriflamme (1), mourut à Paris le 1er août

(1) Voyez la description de cet étendard fameux, chap. 3, p. 71.

1137. Peu de temps avant sa mort, il adressa ces paroles remarquables à son fils (Louis VII), qu'il avait déjà fait couronner Roi de France selon la coutume des premiers rois de la troisième race : « Souvenez-vous, mon fils, que » la royauté n'est qu'une charge pu- » blique dont vous rendrez un compte » rigoureux à celui qui seul dispose des » sceptres et des couronnes. »

Philippe II, surnommé *Auguste*, était fils de Louis VII; il fut sacré à Reims le 1er novembre 1179, et couronné une seconde fois à Saint-Denis, le 29 mai 1180.

Les principaux événemens de son règne sont, entre autres, les troisième, quatrième et cinquième croisades, la conquête de la Normandie qu'il réunit à la couronne; il y établit la peine du talion dont l'étymologie vient de *talium tale*.

Les batailles les plus remarquables qui ont été livrées sous Philippe-Auguste sont :

1°. La bataille de Freteval, dans l'Orléanais, en 1193. Elle eut lieu entre Philippe-Auguste et Richard-Cœur-de-Lion : elle est mémorable par la perte des archives de la couronne. C'est l'époque de l'établissement du trésor des chartes, d'abord dans la tour du Louvre ou au Temple, et depuis, par saint Louis, en la Sainte Chapelle de Paris.

2°. La bataille de Bovines. L'Empereur Othon IV, et Jean-Sans-Terre roi d'Angleterre, ayant formé une ligue contre Philippe-Auguste, assemblèrent en Flandre une armée d'environ deux cent mille hommes. Le roi de France qui n'en avait avec lui que cinquante mille, cherche l'ennemi, et engage le combat le 25 juillet 1214, près du village de Bovines, entre Lille et Tournay. La ba-

taille fut des plus sanglantes pendant six heures ; les alliés perdirent trente mille hommes ; et Philippe remporta la victoire, l'une des plus mémorables dont l'histoire ait conservé le souvenir. Elle sauva la France, et sera toujours l'action la plus glorieuse du règne de Philippe.

Quelques heures avant le combat, Philippe-Auguste mit sa couronne sur l'autel où on célébrait la messe pour l'armée, et la montrant à ses troupes, il leur dit : « Si vous croyez qu'un autre » soit plus capable que moi de porter » cette couronne, je suis prêt à lui » obéir ; mais, si vous m'en croyez digne, » il vous faut défendre aujourd'hui » votre Roi, vos biens, vos familles » et votre honneur. » Aussitôt les soldats tombèrent à ses pieds, en lui demandant sa bénédiction qu'il leur donna avec l'attendrissement d'un père qui bé-

nit ses enfans. Ce Roi mourut à Mantes le 14 juillet 1223.

Louis VIII, dit Cœur-de-Lion, fils de Philippe-Auguste, fut sacré à Reims avec la reine Blanche sa femme, le 8 août 1223.

Ce monarque est le premier des Rois de la troisième race qui ne fut point sacré avant la mort de son père. Philippe-Auguste voyait le trône trop bien affermi dans sa famille pour croire que cette précaution lui fût nécessaire.

Le Roi d'Angleterre, Henri III, au lieu de se rendre à la cérémonie du sacre, y envoya des ambassadeurs pour redemander la restitution du duché de Normandie, de l'Anjou, du Maine et des autres terres dont il avait été dépouillé sous le règne précédent. Le Roi de France leur répondit : « C'était » au Roi d'Angleterre à observer le

» premier les clauses dont il se prévaut,
» comme c'est à moi de tirer raison
» des infractions essentielles que j'ai à
» lui reprocher ; loin de lui accorder
» sa demande, je suis déterminé à lui
» ôter ce qu'il possède encore dans un
» royaume où il n'a plus rien à préten-
» dre. » On ne tarda point à lui tenir parole.

En 1226, Louis VIII forma une croisade contre les Albigeois, et marcha en Languedoc à la tête d'une armée formidable. Philippe-Auguste n'avait point voulu entreprendre cette guerre, et avait ajouté : « On enga-
» gera mon fils à se croiser contre les
» hérétiques Albigeois ; il ruinera
» sa santé à cette expédition, il y
» mourra ; et le royaume tombera en-
» tre les mains d'une femme et d'un
» enfant. » L'événement justifia cette sorte de prédiction.

Louis VIII attaqué d'une maladie dont on n'a point marqué la nature, refusa hautement un remède proposé par les médecins, et qui était contraire à la loi de Dieu. Malgré son refus, on fit mettre auprès de lui pendant qu'il dormait, une jeune fille qui, à son réveil, lui exposa le motif qui l'avait fait introduire dans son appartement : « Ma
» fille, répondit-il, j'aime mieux mou-
» rir que de me sauver la vie par un
» péché mortel. » Aussitôt il appela Archambaud de Bourbon, qui était son confident, et lui ordonna de procurer à cette jeune personne un établissement honorable.

Ce monarque religieux mourut à l'âge de trente-neuf ans, et après un règne de trois ans, au château de Montpensier en Auvergne (en 1226).

Il fut le père de saint Louis.

Parmi les monumens de l'église souterraine de Saint-Denis, la chapelle de Louis IX attire surtout l'attention ; elle a été rétablie comme elle était originairement. Les murailles et la voûte en sont peintes en bleu de ciel, et parsemées de fleurs de lys et d'étoiles d'or. Les statues et les sculptures en sont également peintes et dorées. La chapelle renferme celles du saint Roi ; de la reine Marguerite, sa femme ; de ses fils, Pierre d'Alençon, comte de Nevers, et de Robert de Clermont, seigneur de Bourbon, aïeul paternel de Henri IV (1).

On vit, pour la première fois, pendant l'enfance de Louis IX, une femme

(1) Voici l'épitaphe de Robert de Bourbon : *Chygist le fils de S. Loys, jadis Roy de France. C'est à savoir : M. Robert, comte de Clermont, seigneur de Bourbon, qui trépassa le septième jour de février, et fut le lundi après la purification de Notre-Dame. Priez Dieu pour l'ame de ly.*

régente du royaume de France. C'était Blanche de Castille, épouse de Louis VIII, princesse d'une prudence et d'une fermeté au-dessus de son sexe. Philippe-Auguste avait une déférence singulière pour ses avis, dont il connaissait toute la bonté. Louis VIII l'avait admise au conseil, et elle en était l'ame. Ses rares qualités lui avaient gagné le cœur de tous les Francais.

Le jeune Roi, en entrant dans sa douzième année, se fit recevoir chevalier (1) avant son couronnement.

(1) La chevalerie était la plus grande dignité où un homme de guerre pût aspirer ; on l'appelait le temple d'honneur, et on n'y arrivait que par degré et après de longues épreuves. Pour être admis, il fallait qu'on fût noble de père et de mère, en comptant au moins trois générations, et que l'on eût vingt-un ans. Les souverains et les hommes d'un mérite supérieur étaient dispensés de cette loi.

Après plusieurs jours de jeûne, et des nuits passées en prière dans l'église avec un prêtre et des

En 1241, Louis, marchant contre Henri III, roi d'Angleterre, qui venait

parrains, ce qu'on appelait *la veille d'armes*, le novice faisait ses dévotions, allait prendre ses habits, et se rendait à l'église. Il présentait son épée au prêtre, qui la bénissait, et la remettait suspendue à une écharpe. Il allait ensuite, les mains jointes, se placer à genoux aux pieds de la dame ou du chevalier qui devait l'armer. Il jurait de « n'épargner ni vie, ni biens pour la défense de la religion, de l'état, des veuves, des orphelins, et de tous ceux qui auraient besoin de son secours. » Aussitôt on lui mettait les éperons dorés, la cotte de mailles, la cuirasse, les brassards et les gantelets. Celui qui faisait la cérémonie passait lui-même l'épée et le ceinturon, et donnait l'accolade : c'était un coup de la paume de la main sur la joue, ou trois coups du plat d'une épée nue sur l'épaule ou sur le cou, en disant : « De par Dieu, Notre-Dame et monseigneur saint Denis, je te fais chevalier. » Alors le nouveau chevalier prenait le casque, la lance, le bouclier, il montait un cheval, et le maniait avec le plus d'adresse qu'il pouvait. Des jeux, des festins, des tournois achevaient la cérémonie. Pendant la guerre on supprimait ce faste et ces formalités. Le Roi ou le général ne donnait que l'accolade, en disant : « Au

de lui déclarer la guerre, fit attaquer le pont de Taillebourg, et voyant l'ardeur du soldat se ralentir, il mit l'épée à la main, s'avança à la tête des combattans, emporta le pont, et, par mille prodiges de valeur, soutint, avec une poignée de monde, les efforts de toute l'armée ennemie : ce qui donna à ses troupes le temps de se reformer. Dans cette journée, il défit les Anglais, et les poursuivit jusqu'aux portes de Saintes.

Ayant fait vœu, pendant une maladie, d'aller au secours de la Terre-Sainte, il prit la croix, ordonna de prêcher une nouvelle croisade, et s'embarqua le 25 août 1248, pour la Palestine avec une très-belle armée. La reine Blanche, déclarée régente du royaume, eut une autorité à laquelle on ne pres-

nom de Dieu, de saint Michel et de saint George je te fais chevalier. »

crivit pas de bornes. La jeune reine Marguerite avait voulu être du voyage. Cette nouvelle croisade fut encore plus malheureuse que toutes les autres.

La flotte française, arrivant aux embouchures du Nil, trouva une armée formidable de Sarrasins qui bordait le rivage. Louis se précipita dans les flots, et marcha droit aux ennemis. Chefs et soldats suivirent l'exemple du monarque, et l'on aborda heureusement au milieu d'une grêle de flèches.

Bientôt les Sarrasins, enfoncés de toutes parts, se retirèrent dans leur camp, où ils firent une vigoureuse résistance; les croisés forcèrent le camp avec une valeur héroïque, et deux grandes victoires, remportées en un jour, ne leur coûtèrent que cinq ou six hommes.

Des maladies contagieuses, suite des débauches auxquelles se livrèrent les

Français, malgré les exemples de vertu qu'ils recevaient de leur monarque, se répandirent dans l'armée. Louis lui-même en fut atteint, et on traita d'une trève avec les iufidèles : ceux-ci demandaient pour otage la personne même du Roi. Geoffroi de Sargines rompit la négociation, en protestant, avec une noble colère, que les Français n'auraient jamais cette lâcheté. « Ils aime-» raient beaucoup mieux que les Turcs » les eussent tous tués, qu'il leur fût » reproché qu'ils eussent baillé leur » Roi en gage. » Le monarque voulait se donner lui-même en otage ; et l'on eut mille peines à l'empêcher de se sacrifier pour ses sujets. Mais on ne put l'engager à se rendre par mer à Damiette, où l'on se proposait de faire retraite. Il se mit à l'arrière-garde, et, après avoir couru mille dangers, il tomba, avec toute son armée, au pou-

voir des Sarrasins. Héros même dans les fers, il traitait en maître avec ses vainqueurs; ce qui leur faisait dire: « C'est le plus fier chrétien que nous » ayons jamais vu..... » Souvent ils lui disaient à lui-même : « Tu es notre » captif, et tu nous traites en souve- » rain, comme si nous étions tes sujets. »

Louis, après avoir appris la mort de la reine Blanche, quitta la Palestine en l'an 1254, et revint dans ses États où sa présence était devenue nécessaire.

En 1255, il établit au trésor de la Sainte-Chapelle à Paris, une bibliothèque publique; il s'y rendait souvent comme un simple gentilhomme.

Louis ne s'occupait que du soin de réformer les abus, de faire respecter la religion, de rendre ses peuples heureux, et cependant il ne perdait point de vue le projet d'une nouvelle croisade. Au milieu de l'année 1270, une

armée française composée de soixante mille hommes s'embarqua à Aigues-Mortes, et se trouva diminuée de moitié dès le premier camp qu'elle occupa entre Carthage et Tunis. Le Roi attaqué de la peste qui faisait les plus grands ravages dans ses troupes, mourut le 25 août. Il fut canonisé en 1303.

L'année même de son départ pour le voyage d'outre-mer, il avait fait publier ce que l'on appelle aujourd'hui les établissemens de Saint-Louis. C'est un code composé de lois romaines, de canons, de décrétales, des coutumes du royaume et des ordonnances des rois ses prédécesseurs, monument qui atteste à la fois et sa sagacité comme législateur et sa justice comme roi.

On remarque, dans la galerie et dans les chapelles voisines de la chapelle de Louis IX, le tombeau de la

reine Blanche de Castille, mère de Saint-Louis, et ceux de Louis de France, mort en 1262, et de Jean son frère, mort en 1247. Les statues de ces princes, tous deux fils de ce saint Roi, sont couchées sur leur tombeau.

La chapelle de la reine Blanche composée dans le goût de celle de Dagobert, mérite une description particulière. Elle est de forme ogive.

On y voit la statue de la Reine couchée et sculptée en marbre noir. Cette statue est posée sur un sarcophage orné d'une colonnade composée de sept colonnes formant autant de petits arcs, dont les archyvoltes sont chargés de feuilles de vigne très-bien conservées. Les entre-colonnes étaient ornées de peintures à l'eau d'œuf que le temps a usées, mais dont on voit encore des fragmens qui suffisent pour donner une

idée de la peinture de ce temps-là. Au-dessus, on voit une espèce de mosaïque composée de petits morceaux de verre coupés en losange, sur lesquels on a peint divers ornemens. Cette mosaïque qui sert de lit à la statue couchée de Blanche, est couronnée par une frise dorée, représentant des griffons et des coqs gravés. Au-dessus on voit une tête en pierre de liais, singulièrement curieuse pour la délicatesse de la sculpture. Ce morceau d'une composition de pure fantaisie, représente un masque d'une belle figure, des traits duquel partent des feuillages dans lesquels ce visage se fond de manière à n'être plus aperçu. L'inscription suivante tourne autour de l'ogive qui encadre cette tête. *Madame la royne Blanche, mère de monsieur saint Loys.*

La partie supérieure de la chapelle est

décorée de feuillages, et de trois statues en marbre blanc, représentant la sainte Vierge, sainte Marie et saint Jean l'évangéliste.

CHAPITRE IX.

Suite des monumens de l'église souterraine. — Tombeau de Philippe III et d'Isabelle. Épitaphe de cette Reine. — Philippe-le-Bel. — Louis X. — Philippe-le-Bon. — Charles-le-Bel. — Philippe VI. — Jean-le-Bon. — Tombes diverses. — Charles V. — Charles VI. — Charles VII. — Chapelle expiatoire.

En continuant la revue des cénotaphes placés dans l'église souterraine de Saint-Louis, nous remarquons, non loin de la chapelle consacrée à ce monarque, le tombeau orné de statues de Philippe III, dit le Hardi, mort en 1286; et d'Isabelle d'Arragon, sa femme, morte à Cosenza en 1271. On lit autour du tombeau l'inscription suivante, écrite en vers et en caractères gothiques.

D'Isabelle l'ame ait Paradis,
Dont le corps gist sous cette image,
Femme au Roi Philippe, fils
Du bon Roy Lovys, mort en Charthage
Le jour de sainte Agnès seconde,
L'an mil deux cent dix et soixante,
A Cosanza fut morte au monde,
Vie sans fin Dex (1) li consente.

Plus loin sont les tombeaux, aussi ornés de statues, du frère de Louis IX, Charles de France, mort en 1285, Roi de Naples et de Sicile; de Louis, fils du comte d'Alençon; de Philippe d'Artois, mort en 1291, et de Marguerite, sa fille, morte en 1311, femme de Louis de France, comte d'Évreux.

Philippe-*le-Hardi*, dont le cénotaphe attire principalement l'attention, était fils de saint Louis et de la reine Marguerite. Il naquit en mai 1245;

(1) Dieu.

proclamé Roi devant Tunis le 25 août 1270 ; il revint à Paris le 31 mai 1271, et fut sacré à Reims le 31 août suivant.

Le premier soin de Philippe fut de rendre les derniers devoirs aux illustres victimes des guerres qu'il venait de terminer par une trève de dix ans. Il porta lui-même les ossemens du Roi son père, depuis l'église de Notre-Dame de Paris jusqu'à l'abbaye de Saint-Denis. (Voyez plus haut chapitre XI).

Ce fût pendant son règne, en 1282, qu'eurent lieu les funestes *Vêpres Siciliennes* où furent massacrés plus de vingt mille Français.

Philippe III mourut à Perpignan en 1285, au retour d'une expédition malheureuse contre le royaume d'Arragon.

Le fils de Philippe-le-Hardi, Philippe-le-Bel, mort en 1314, a aussi un monument à Saint-Denis. Ce mo-

nument est orné de la statue de ce Prince, en marbre blanc.

Suivant quelques auteurs, c'est de son temps que l'application de l'aiguille aimantée, à la navigation, se fit pour la première fois, par Flavio-Goya, Napolitain. Cependant d'autres prétendent que la boussole fut apportée de la Chine par Marco-Paolo, Vénitien. Il est prouvé qu'on en faisait usage en Provence long-temps auparavant. (Voyez Guyot de Provins, poëte français qui écrivait en 1301.)

Philippe-le-Bel fonda l'université d'Orléans. Il rendit le parlement sédentaire, mais ce corps ne devait s'assembler qu'une ou deux fois par an.

L'événement le plus remarquable du règne de Philippe, est sans contredit le jugement des Templiers, dont M. Raynouard a consacré le souvenir

par une tragédie applaudie naguère avec enthousiasme. Les écrivains français ont embrassé la défense de cet ordre illustre ; quelques Allemands le considèrent comme criminel. Une tradition populaire dit qu'en mourant, Molay, le grand-maître, ajourna dans l'année, au tribunal de Dieu, le Roi Philippe et le pape *Clément* ; et qu'en effet tous deux moururent à l'époque fixée.

Le corps de Philippe fut inhumé à Saint-Denis le 2 décembre 1314. Son cadavre fut enfermé entre deux bassins d'argent soudés l'un contre l'autre et recouverts d'un drap d'or semé de fleurs de lis. Un sarcophage en pierre, selon l'usage ordinaire de ce temps-là, renfermait le tout ; c'est le seul des Rois de France qui ait été inhumé de cette manière. Son cercueil a été détruit lors de la violation des tombeaux, et il n'est resté de son tombeau que la statue en

marbre que nous avons mentionnée plus haut.

Après la statue de Philippe IV on trouve la statue couchée, en marbre blanc, de Louis X, dit *le Hutin* (1), mort en 1316.

Et auprès de la statue de ce Roi, trois autres aussi en *marbre blanc*, du petit Roi Jean, mort en 1316, âgé de huit jours, fils posthume de Louis-le-Hutin et de Clémence de Hongrie sa seconde femme.

La seconde représente Louis de France comte d'Évreux, frère de Philippe-le-Bel, mort en 1319. Et enfin la troisième offre l'image de Blanche la jeune, fille de Louis IX, morte en 1320, veuve de Ferdinand de la Cerda, fils d'Alphonse X, Roi de Castille. Ce

(1) Hutin, vieux mot, qui signifie mutin, querelleur.

Prince fut enterré dans l'église des Cordeliers de Paris.

Louis X, en montant sur le trône de son père, donna tous ses soins à apaiser les troubles qui s'étaient élevés à cause de l'altération des monnaies et de l'énormité des impôts. Il rétablit les unes au même poids et au même titre, et diminua les autres de manière à soulager ses peuples.

Ce monarque eut la gloire de rendre complète la liberté des serfs (1), en ordonnant qu'ils fussent affranchis sans réserve. Voici en quels termes il s'ex-

(1) Voici le mode prescrit par la loi salique pour rendre la liberté à un serf. Le maître conduisait, devant le Roi, son esclave, qui tenait dans sa main un denier, comme prix de sa liberté ; et lui secouant la main, il faisait tomber le denier à terre. Alors l'esclave se trouvait affranchi légitimement, et le Roi était le témoin, le garant et le défenseur de la liberté qu'il avait obtenue par cette cérémonie.

primait dans son édit remarquable :
« Comme, selon le droit de la nature,
» chacun doit être franc....., nous, con-
» sidérant que notre royaume est dit et
» nommé le royaume des Francs, et
» voulant que la chose en vérité soit
» accordante au nom.... ; par délibé-
» ration de notre grand conseil, nous
» avons ordonné et ordonnons que
» généralement partout notre royaume,
» franchise soit donnée à bonnes et
» convenables conditions.... Et pour
» ce que les autres seigneurs qui ont
» hommes de corps, prennent exemple
» à nous de eux ramener à franchise. »

En 1316, Louis X, après s'être fort échauffé à la paume, se retira dans une grotte du bois de Vincennes, y fut saisi d'un froid qui lui causa une maladie dont il mourut, laissant la reine enceinte de quatre mois. Il n'avait eu qu'une princesse de son premier ma-

riage. Le prince Philippe, frère du Roi, assembla le parlement des douze pairs, et y fit confirmer juridiquement le droit qu'il avait à la couronne de France, si la reine ne mettait point au monde un enfant mâle. Il prit les rênes du gouvernement. La reine accoucha d'un prince. Philippe devait en avoir la tutèle, avec la régence du royaume, pendant dix-huit ans, selon la décision des pairs; mais la mort du jeune Roi, qui portait le nom de Jean (1), assura la couronne à son oncle.

Le cénotaphe de Philippe-le-Long, comme celui des autres Rois, est orné d'une statue couchée, en marbre blanc.

Depuis Hugues Capet, le sceptre de France avait toujours été transmis du père au fils; en tombant aux mains de

(1) C'est celui dont le tombeau se voit à Saint-Denis.

Philippe V, il passa, pour la première fois, en ligne collatérale. Philippe en était le plus proche héritier, de trente princes du sang royal qui vivaient alors. Son droit lui fut cependant contesté en faveur de la princesse Jeanne (1), unique héritière de Louis X, son père, et du petit roi Jean, son frère. Mais Philippe V commença par se faire sacrer. Il convoqua ensuite une assemblée où les bourgeois de Paris se trouvèrent avec le clergé et la noblesse. On y discuta les lois et coutumes du royaume; et, d'un consentement unanime, on porta un nouveau décret, par lequel les femmes étaient déclarées, en vertu de la loi salique, incapables de succéder à la couronne de France.

(1) Charles, comte de la Marche, fut le premier et le plus animé des chefs du parti de la princesse Jeanne, lui qui succéda immédiatement à Philippe V, à l'exclusion de ses nièces.

Les monumens qui succèdent à celui de Philippe-le-Long, sont :

La statue en marbre blanc du roi Charles IV, dit le *Bel*, mort en 1328;

Celle de Charles d'Étampes, petit-fils de Philippe III, mort en 1336;

La statue couchée, en marbre blanc, de Jeanne de Navarre, fille de Louis-le-Hutin, morte en 1349; elle avait épousé Philippe, comte d'Évreux, qui partagea avec elle la couronne de Navarre, dont elle avait hérité en 1328, et qui mourut en 1343.

Charles IV était le troisième fils de Philippe-le-Bel; il fut sacré le 21 février 1322.

Deux ans après, il se rendit à Toulouse avec toute sa cour, et sa présence contribua à rendre célèbres les commencemens de l'académie des jeux floraux.

Cette académie s'appelait alors la *gaie Société des sept troubadours*, et n'était composée que de sept amateurs des beaux-arts. Elle invitait les poëtes du Languedoc à venir faire la lecture de leurs ouvrages, et donnait pour prix une violette d'or. Arnaud Vidal, de Castelnaudari, eut toute la gloire du premier de ces combats littéraires. La poésie française était alors bornée aux chants royaux, aux ballades, aux vaudevilles, et aux rondeaux. Cette assemblée continua à se tenir tous les ans dans un jardin des fauxbourgs de Toulouse. En 1356, la ville ajouta, à la violette d'or, une églantine et un souci d'argent, et les séances se tinrent toujours, depuis ce temps, dans l'hôtel-de-ville. Clémence Isaure laissa, par son testament, de quoi fournir aux frais des trois fleurs que l'on distribuait, chaque année, le troisième jour de mai. En 1694, on

joignit à ces fleurs une amaranthe d'or; on obtint des lettres de confirmation: le nombre des académiciens, fixé d'abord à trente-six, le fut à quarante en 1715.

Charles IV mourut à Vincennes, le 1er février 1326, dans la trente-quatrième année de son âge, et la septième d'un règne qui promettait à la France une paix et un bonheur inaltérables.

Le tombeau en marbre noir, sur lequel est couchée une statue en marbre blanc, est celui de Charles d'Alençon, frère de Philippe VI, qui fut tué à la bataille de Crécy, le 26 août 1346. Son corps fut transporté à Paris, et inhumé dans l'église des Jacobins, rue Saint-Jacques.

La statue en marbre blanc, de Philippe VI, dit de Valois, mort en 1350, est voisine de celle de son frère.

Philippe VI est le premier roi de France de la branche des Valois. Fils de Charles, comte de Valois, troisième fils de Philippe-le-Hardi, il monta sur le trône en 1328, malgré les prétentions élevées par Édouard II, roi d'Angleterre, lesquelles furent rejetées dans une assemblée des grands du royaume.

Philippe forma, en 1342, l'établissement des greniers à sel, et de la gabelle.

Les célèbres batailles qui ont eu lieu sous ce prince, sont : 1° celle de Cassel en Flandre, gagnée par le Roi en 1328, contre les Flamands révoltés ; 2° celle de l'Écluse en Flandre, où la flotte française fut détruite par celle d'Angleterre ; 3° celle de Crécy en Picardie, gagnée par Édouard III.

C'est depuis le règne de Philippe de Valois que le titre du dauphin a toujours été porté par le fils aîné du Roi.

Ce monarque mourut à Nogent-le-

Roi, le 22 août 1350, dans le temps qu'une trève de trois ans, conclue avec l'Angleterre, lui permettait de remédier aux maux qui affligeaient la France. Les premiers actes de rigueur qu'il exerçait étaient contre les usuriers qui ruinaient les commerçans et les cultivateurs.

On voit, après les monumens de Philippe VI, la statue couchée, en marbre blanc, du roi Jean, dit le *Bon*, mort à Londres en 1364.

Second Roi de la branche des Valois, ce Roi, fils de Philippe VI, était né le 26 avril 1319; il monta sur le trône le 22 août 1350.

Son règne fut marqué par de grands troubles, et par des guerres désastreuses. Le peuple, accablé d'impôts, se révolta. *La Jacquerie*, guerre des paysans contre la noblesse, couvrit le

royaume de cadavres et de décombres.

Battu à la fatale bataille de Poitiers, Jean fut fait prisonnier, et emmené en Angleterre, où il mourut après une longue captivité.

Ce monarque, dont les vertus brillèrent dans l'adversité, répétait souvent ces paroles mémorables : « Si la justice » et la bonne foi étaient bannies du » reste du monde, il faudrait encore » qu'on les retrouvât dans le cœur et » dans la bouche des Rois. »

Non loin du tombeau de Jean-le-Bon, sont rassemblés divers monumens, savoir :

La statue couchée, en marbre blanc, de Marie d'Espagne, femme de Charles de Valois, comte d'Alençon et du Perche, mort en 1369;

La statue de marbre blanc, de Jeanne, veuve de Charles-le-Bel, morte en

1370, quarante-deux ans après son mari;

La statue en marbre blanc, de Blanche, fille de Philippe de Valois mort en 1371;

La statue, en marbre blanc, de Jeanne de Bourgogne, femme de Charles V, morte en 1377.

Les monumens du quatorzième siècle qu'on remarque encore dans l'église souterraine de Saint-Denis sont, outre ceux dont nous avons parlé, les statues en marbre blanc, de Charles V, dit *le Sage*, mort en 1380, et de Jeanne de Bourbon sa femme, posées sur un cénotaphe composé avec les débris d'une boiserie ornée d'une sculpture très-recherchée : les bas-reliefs qu'on y voit représentent des sujets de la passion de Jésus-Christ.

La statue en marbre blanc, de Marguerite, comtesse de Flandre, fille

de Philippe-le-Long, femme de Louis, comte de Flandre et de Rethel, surnommé de *Crécy*, parce qu'il fut tué à la bataille de Crécy en 1346; elle était née en 1310, mourut en 1382, et fut enterrée à Saint-Denis dans une chapelle magnifique qui a été démolie en 1793.

La statue, couchée, en marbre blanc, de Blanche de France, fille de Charles-le-Bel, morte en 1392; elle était veuve de Philippe, dernier fils de Philippe de Valois, mort en 1375; et enfin la statue, en marbre blanc, de Blanche, seconde fille de Philippe de Valois, morte en 1398, enterrée dans l'église Saint-Denis.

Le règne de Charles V fut un des règnes les plus glorieux de la monarchie française, comme ce monarque est un de nos plus grands Rois.

Le 19 mai, trois jours avant le sacre

bonheur de son règne. « Oui, lui dit » le Roi, je suis heureux parce que j'ai » la puissance de faire du bien à autrui. »

Une autre fois, Charles V ayant appris qu'un seigneur avait tenu un discours trop libre en présence du jeune prince Charles son fils aîné, le chassa de sa cour, et dit à ceux qui étaient présens : « Il faut inspirer aux en» fans des Princes l'amour de la vertu, » afin qu'ils surpassent en bonnes œu» vres ceux qu'ils doivent surpasser en » dignité. »

Charles V avait été empoisonné dans sa jeunesse par le Roi de Navarre, Charles-le-Mauvais ; un médecin allemand arrêta l'effet du poison par une légère incision au bras, et avertit le Prince de se disposer à la mort quand la plaie se refermerait d'elle-même, ce qui arriva dans un temps où ce bon Roi craignait surtout pour son royaume le malheur

d'une minorité. Quelques heures avant sa mort il avait fait ouvrir les portes de son appartement, afin de voir encore une fois son peuple et afin d'en être vu, pour le bénir et pour se recommander à ses prières.

Ce Prince aimait les lettres et les savans; il avait répondu à des murmures sur le cas qu'il en faisait : « Les clercs » ou la sapience l'on ne peut trop ho- » norer, et tant que la sapience sera » honorée en ce royaume, il conti- » nuera à prospérité, mais quand dé- » boutée sera, il décherra. » Il n'avait trouvé que vingt volumes dans sa bibliothèque ; il en laissa neuf cents qu'il fit placer au Louvre dans une des tours que l'on nomma *la Tour de la Librairie*, ce qui a donné commencement à la bibliothèque du Roi, la plus riche et la plus précieuse de l'Europe. Ce n'est pas que depuis Charlemagne nos Rois

aient négligé les lettres au point de n'avoir ni livres ni bibliothèque, mais à leur mort ils en faisaient des legs aux monastères qu'ils protégeaient plus particulièrement. Le soin qu'eut Charles V de rassembler tous ses livres dans la Tour de la librairie, le fait regarder comme le véritable fondateur de la bibliothèque du Roi.

Ce Prince mourut au château de Beauté-sur-Marne, le 16 septembre 1380.

Les monumens du XVe siècle sont d'un travail plus fini que ceux du siècle précédent. On cessa de coucher les statues sur les tombeaux; les arts commençaient à prendre cet essor qui les éleva si haut sous François Ier. Outre les tombeaux que nous avons décrits, l'église de Saint-Denis ne renferme plus que trois tombeaux ornés de statues

couchées. Ce sont ceux de Charles VI, d'Isabeau de Bavière, sa femme, et enfin de Charles VII leur fils.

Charles VI monta sur le trône n'ayant pas encore atteint l'âge de majorité. Le duc d'Anjou, son oncle, cessa d'être régent le 4 novembre 1380, date du couronnement du Roi.

Nous n'entreprendrons pas de décrire le cours du règne de ce monarque qui, tant qu'il fut livré aux inspirations de son cœur, mérita le surnom de *Bien-Aimé*. Nous ne retracerons pas non plus les crimes dont est ternie la mémoire de la Reine Isabelle de Bavière, qu'il épousa le 17 juillet 1385. Cette femme odieuse qui emporta dans la tombe la haine de tous les bons Français, profita de la démence du Roi Charles VI pour ruiner le royaume et dissiper les trésors de l'État.

On dit que les cartes à jouer furent

En 1450, Charles termina, en un an, la conquête de la Normandie, et la réunit enfin pour toujours à la France.

L'année suivante, la Guienne fut soumise en quatre mois, et dès-lors les Anglais furent entièrement chassés de la France, où ils ne possédèrent plus que la ville de Calais dont ils s'étaient emparés en 1347, et qui ne leur fut enlevée qu'en 1558.

Charles VII mourut à Mun en Berri, le 28 juillet 1561, agé de cinquante-huit ans. Des historiens rapportent qu'il mourut de faim, dans la crainte d'être empoisonné par son fils Louis XI.

Nous avons décrit tous les tombeaux que renferme l'église souterraine de Saint-Denis. Les réparations de ce monument ne sont pas encore terminées, mais il faut espérer qu'elles ne tarderont pas à l'être.

Déjà, au centre de toutes les chapelles funèbres, en face de la porte de marbre qui ferme le caveau de la famille royale, une chapelle expiatoire a été consacrée à la mémoire des Rois, que les sacriléges de 1793 avaient arrachés de leurs tombeaux.

Cette chapelle, dont la décoration est simple, renferme trois autels. Sur chacun des deux autels latéraux (aux pieds desquels on a déposé, dans des coffres de plomb, les ossemens qui ont été retirés de la fosse des Valois), on voit une table de marbre noir, portant, pour toute inscription, les noms des Rois, qui avaient été enterrés à Saint-Denis. L'une de ces tables contient les noms des Rois de la première et de la seconde race; l'autre, ceux des Rois et princes de la troisième race.

CHAPITRE X

ET DERNIER.

Cérémonies funèbres depuis la restauration. — Translation des restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette. — Funérailles du prince de Condé. — Du duc de Berry. — De Louis XVIII.

Nous venons de faire connaître avec étendue quel est aujourd'hui l'état de la basilique de Saint-Denis ; nous avons raconté les sacriléges des violateurs de 1793 ; nous avons montré le tableau déplorable de ce temple dépouillé d'autels, de ces tombes vides de cercueils ; nous avons offert le tableau plus consolant des réparations successives qui ont été ordonnées pour rendre à Saint-Denis la magnificence et l'éclat qu'il avait autrefois. A la description de

l'église supérieure, pieux ouvrage de l'abbé Suger et de Saint-Louis, nous avons fait succéder celle de l'église souterraine, fondation antique de Dagobert et de Charlemagne; nous avons décrit ce caveau, modeste et sans pompe, où reposèrent jadis les restes de Henri IV et de Louis XIV, et où se trouvent aujourd'hui les ossemens de Louis XVI et le cercueil de Louis XVIII; nous avons raconté brièvement les actions de tous les Rois qui ont eu leur sépulture dans l'église de Saint-Denis, mais nous avons pensé qu'il était inutile de rappeler aux lecteurs les bienfaits et les malheurs de ces Bourbons, auxquels la France doit, depuis si long-temps, son bonheur. Qui ne connaît en effet les vertus de Henri IV, les grandes choses achevées sous Louis XIII et Louis XIV, les monumens magnifiques élevés par ordre de Louis XIV, la bonté de Louis XVI, les

longues infortunes de Louis XVIII, le miracle de la restauration, le bienfait de la Charte?

Il nous reste seulement à dire quelles cérémonies funèbres ont eu, de nos jours, l'église de Saint-Denis pour témoin.

Le 21 janvier 1815, vingt-deuxième anniversaire de la mort de Louis XVI, eut lieu la translation des restes de cet infortuné Roi, et de la noble Marie-Antoinette. Ces restes avaient été extraits de l'ancien cimetière de la Magdeleine (rue d'Anjou Saint-Honoré), par ordre du roi Louis XVIII, et en présence du chancelier de France.

Un nombreux et brillant cortége suivit les deux cercueils de Paris à Saint-Denis. MONSIEUR (aujourd'hui Charles X) assistait à la cérémonie funèbre avec ses deux fils. Ces trois princes accompagnèrent les corps du Roi et de la

Reine jusque dans le caveau, où le plus jeune des trois devait descendre peu d'années plus tard !

La seule oraison qu'on fit de Louis XVI (et c'était la plus belle que l'on pût faire) fut la lecture de son testament, admirable monument de vertu, de clémence, et de piété.

En 1818, furent célébrées les obsèques du Prince de Condé, de ce vénérable guerrier qui mourut en demandant les combats (1), vœu touchant et glorieux d'un héros qui regrettait de n'avoir pas trouvé la mort sur un champ de bataille ! Les funérailles du Prince furent ornées d'une pompe toute militaire. Les officiers de tout rang en activité et en demi-solde qui se trouvaient alors à Paris en grand nombre, se fi-

(1) *Ubi est bellum?* furent les derniers mots prononcés par l'aïeul du duc d'Enghien.

rent un devoir et tinrent à honneur de suivre à pied, depuis Paris jusqu'à Saint-Denis, le char funèbre du Nestor de l'armée. Ils connaissaient tous sa valeur, quelques-uns avaient eu le malheur de combattre contre lui.

En mourant, le Prince de Condé avait légué au duc de Berri dont il appréciait bien le généreux caractère, le soin de soulager ses vieux compagnons d'armes. Hélas! le jeune Prince n'acquitta pas long-temps cette dette de la reconnaissance; le poignard de Louvel l'enleva à l'amour des Français deux ans après la mort de son vénérable ami.

Après avoir été exposé au Louvre pendant quelques jours, le cadavre du Prince assassiné fut porté à Saint-Denis le 22 février 1820, et y resta déposé jusqu'au 14 mars dans la chapelle Saint-Louis. Ce jour fut consacré à la cérémonie des obsèques. Outre les grandes

députations, tous les ministres, le corps diplomatique, toutes les autorités civiles et militaires, Louis XVIII, monseigneur le duc et Madame la duchesse d'Angoulême, le duc et la duchesse d'Orléans, mademoiselle d'Orléans, le duc de Chartres, le duc de Bourbon y assistèrent. L'auguste père de la victime, tout entier à sa douleur, ne put pas être présent à cette triste cérémonie.

Les funérailles de Louis XVIII sont les dernières qu'ait vues la basilique de Saint-Denis (1). Faisons des vœux pour que le caveau qui vient de se refermer sur le frère de notre Roi bien aimé, ne se rouvre pas de long-temps.

(1) Voyez, pour la description, le chapitre 1er de cet ouvrage.

FIN.

TABLE

Des Chapitres.



CHAPITRE PREMIER.

FUNÉRAILLES DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE II.

ABBAYE ET ÉGLISE DE SAINT-DENIS, SON ORIGINE ET SA DESCRIPTION.

CHAPITRE III.

TRÉSOR DE SAINT-DENIS.

CHAPITRE IV.

VIOLATION DES TOMBEAUX DE SAINT-DENIS.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

FIN DE LA TABLE.



— Ses usages. — Ses fêtes singulières. monumens. — Les grands hommes qui l'on trée; par P.-J. Duféy (de l'Yonne), jur sulte. 2 vol. in-18, beau papier satiné.

Il paraîtra successivement les RÉSUMÉS de toire de Bretagne, Lorraine, Normandie, phiné, Provence, Languedoc, Guienne, etc., et ceux des principaux États de l'Europe.

LES DÉLASSEMENS D'UNE *MÈRE* P L'INSTRUCTION DE SES PETITS ENF ou Recueils de nouveaux Contes à la porté l'enfance et de l'adolescence. 1 vol. in-12 gravures.

Ce petit ouvrage est un des meilleurs qu'on puisse do en étrennes aux enfans. Il se recommande par une m pure et la nouveauté des historiettes, dont le fond est pour la plupart; ce qui est, en général, un attrait de pour les jeunes lecteurs auxquels ce livre est destiné.

MÉMOIRES DE MADAME CAMPAN, mière femme-de-chambre de *la reine* Ma Antoinette, sur la cour et la vie privée d reine, 5e édition. 4 vol. in-12, ornés du port de madame Campan, de ceux de la Rein de Madame. 12

MÉMOIRES DE MADAME LA MARQUISE BONCHAMPS sur la Vendée, 2e édition, o de 3 superbes gravures. 1 vol. in-12.

ev. p. 33.
ı juge du
e élu. —

t (12). —
première

. 29, *art.* 2.
e avis.

compte est
mande, ou
le compte,
, ou à un
1re. Réal et

où l'on a
ép., *h. v.*,

micile.

le est per-
la contes-
ui produit
ci-apr. tit.

action qui
pût être

parce qu'elles
qu'elles ont po
p. 235; *ci-dev.*
fendeur. — V.
3. Comment

(24) Cette rè
tage, la succes
qu'il n'est pas
devraient être
d'ouverture de
éclairer le juge
Observations.
restés indivis a
elle alors être fo
muni dividundo
§ 4, *ff.*, *et L.* 1
principes du dr
français. Quoi
diciaire et impa
passifs des cohé
entre eux une u
cas contraire,
arr. cass. 11 *ma*
2. Ces deux
quant à la juri
familiæ erciscun
tion *communi di*
micile du défen
n. xiij, *p.* 125
in f., *p.* 107; *e*
3. Autres qu
cessifs, *n°* 7; 25
des comptes) *au*



